

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Abondance de biens

UN lecteur qui a pris connaissance des chiffres tirés du rapport annuel de la BUTYRA, centrale suisse du ravitaillement en beurre, a fait quelques réflexions que l'on peut résumer ainsi :

La Suisse, qui abrite un peuple bien nourri, produit tant de beurre qu'il faut dépenser des millions pour en assurer l'écoulement. Puisque l'opération est onéreuse, l'argent ne serait-il pas utilisé plus judicieusement si l'on retirait du marché indigène certaines quantités de lait que l'on transformerait en poudre pour le mettre à la disposition des peuples souffrant de la faim ?

Il faut bien le reconnaître : la question vient tout naturellement à l'esprit. Elle est d'autant plus pertinente d'ailleurs que les informations sur la situation alimentaire dans de nombreux pays du tiers monde ne sont guère de nature à dissiper les inquiétudes et il est pénible de penser que, chez nous, le souci n'est pas d'atteindre le nombre minimum de calories, mais de résorber les excédents de la manière la plus économique.

Sans doute ne doit-on pas se limiter sur l'efficacité réelle des moyens que nous pouvons mettre en œuvre. Par ses dimensions, le problème dépasse les possibilités d'un petit pays, si riche, si prospère soit-il et la véritable solution exigera bien autre chose que des distributions de vivres. C'est d'une part toute la question du développement technique qui se pose, d'autre part, celle de l'évolution démographique. Amener les peuples à tirer de leur sol les ressources qu'il renferme, à les exploiter selon les méthodes qui assurent un plus fort rendement, puis régler, contrôler la natalité, voilà les seules mesures qui, à longue échéance, permettront de rétablir un équilibre nécessaire.

Mais justement, « à longue échéance » ! Il faudra du temps, des efforts plus vigoureux et mieux coordonnés simplement pour créer les conditions qui pourront justifier l'espoir d'un succès. Et en attendant ?

On voudrait, ne fût-ce que par des palliatifs, empêcher le mal de s'aggraver au point que toute intervention serait un jour inutile. Alors, allons au plus pressé, soutenons le malade pour qu'au moins il puisse supporter le traitement spécifique le jour où les médecins seront en mesure de l'appliquer. Nous avons tant de lait que, pour en assurer l'écoulement sous forme de fromage et de beurre, la Confédération a dû, l'an dernier, tirer de sa caisse plus de 100 millions ; il ne devrait donc pas être « sorcier » de faire bénéficier de ces excédents ceux qui manquent du nécessaire.

Georges PERRIN

(Lire la suite en dernière page)

5000 POLICIERS POUR VENIR À BOUT D'UN DEUXIÈME « WATTS » !

QUATRE NUITS DE BAGARRE ENTRE NOIRS ET BLANCS À NEWARK ONT FAIT 21 MORTS ET 1100 BLESSÉS

Mille six cents personnes ont été arrêtées et les dégâts s'élèvent à plusieurs millions de dollars...

NEWARK (New Jersey) (AP). — Pour la quatrième nuit consécutive, les fusillades ont repris à Newark, malgré le couvre-feu, la présence de cinq mille membres de la garde nationale, de policiers et des autorités locales. Hier matin, le bilan des émeutes s'élevait à 21 morts, mille cent blessés, mille six cents arrestations et plusieurs millions de dollars de dégâts.

L'émeute, semblable par son ampleur à celle du quartier de Watts, à Los-Angeles, il y a deux ans, a été provoquée, par un incident futile également, l'arrestation d'un chauffeur noir par les policiers blancs hais par les habitants des quartiers noirs de Newark.

Dans la journée de vendredi, la moitié de la ville donnait l'impression d'être un véritable champ de bataille. Malgré les patrouilles de police, des bandes de pillards continuaient de met-

tre à sac les magasins tenus par les Blancs.

Devant cette situation, M. Hugh Addonizio, maire de Newark, a décidé d'avancer à 22 heures l'heure du couvre-feu primitivement fixée à 24 h, et cela pour l'ensemble des 40.000 habitants de la ville, dont la moitié sont des Noirs.

En outre, la vente de boissons alcoolisées a été interdite et tous les cafés ont été fermés. En plein jour, mal-

gré les patrouilles de police, des bandes de pillards, parmi lesquels des femmes et des enfants, continuaient de mettre à sac les magasins, sauf ceux qui appartenaient à des commerçants noirs.

Un Noir de 37 ans a été surpris en train de remplir sa voiture de vêtements volés. Il faisait la navette entre le véhicule et un magasin et avait dérobé pour plus de 9000 francs de pyjamas, pantalons, sièges pliants et portefeuilles.

(Lire la suite en dernière page)



5000 policiers contre une bonne partie de la population noire de Newark (200.000 personnes)...

(Téléphoto AP)

L'ATTAQUE LA PLUS MEURTRIÈRE DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE

Cinquante fusées tirées par le Vietcong ravagent la base américaine de Danang

DOUZE AMÉRICAINS TUÉS ET 150 AUTRES BLESSÉS

SAIGON (ATS-APP). — La base de Danang a subi l'attaque la plus meurtrière depuis le début de la guerre du Viet-nam.

Plus de quarante chasseurs bombardiers et avions cargos lourds américains ont été détruits par des tirs de fusées de fabrication soviétique.

Douze soldats américains ont été tués selon les premiers rapports et 150 autres blessés.

(Lire la suite en dernière page)

Un soldat américain, impuissant, regarde flamber les avions de la base de Danang, quartier général de toutes les opérations des fusiliers marins dans la zone septentrionale du Viet-nam du Sud, mais aussi aérodrome important.

(Téléphoto AP)



Qui a tué Tom Simpson ?

Dans l'affaire Tom Simpson, nous sommes tous enclins à l'indulgence. Les performances du champion cycliste anglais, mort tragiquement dans le Tour de France, au Mont-Ventoux, jeudi dernier, ont été telles dans le passé qu'on lui donnera volontiers l'absolution, même si l'enquête en cours établit que les causes de sa mort égalent insolation plus dopage. D'ailleurs, est-ce que l'on condamne un mort ? Et, quelque bouleversante qu'ait été la fin de Tom Simpson, quelle grandiose sortie de scène quand même, pour un champion de cette classe ?

Mais, comme il n'y a pas de décès sans causes, ni meurtre sans criminel, on est bien obligé de chercher ailleurs une explication à la disparition prématurée de Tom Simpson — ou un coupable. Un certain nombre de gens disent que c'est le public qui a tué Simpson. Parce que le public, de plus en plus exigeant, oblige les sportifs à se surpasser, au sens le plus féroce du terme, afin de réaliser des performances de plus en plus brillantes, fantastiques en réalité.

Le public — nous en faisons tous partie — a bon dos. On invoque sa responsabilité ou son soutien quand on ne sait plus à quel saint se vouer, ou lorsqu'on veut masquer la réalité.

Dans le cas de Tom Simpson, comme dans celui du coureur automobile qui meurt carbonisé à son volant, du boxeur qui est assassiné sur le ring ou de tout sportif terrassé au cours d'une compétition, il existe deux manières d'épiloguer. La première consiste à rappeler que, depuis que l'homme est homme, ce qu'il y a en lui de plus noble, le pousse en avant invinciblement, toujours plus haut, plus loin et plus vite, au risque de succomber à l'effort. Il y a quelque 2500 ans déjà, le coureur de Marathon a donné l'exemple : il a crié « Victoire » — puis il est tombé raide mort...

L'autre épilogue est plus prosaïque. Il revient à constater que les managers, les organisateurs des compétitions sportives, les fabricants de ceci ou de cela, les mercantis et tous les parasites du vrai sport manipulent les champions en une sorte d'écœurante foire d'empoigne, dont le jeu stupide exige de temps en temps un cadavre.

Libre à vous de choisir la version qui convient le mieux à votre humeur ce matin...

R. A.

TRAFIC INTENSE SUR LES ROUTES ALPESTRES

Plus de colonnes interminables au Saint-Gothard : la nouvelle Tremola fait des miracles

ZURICH (UPI). — Le premier week-end de l'année où tous les cols alpestres étaient ouverts sans exception, a été marqué par une intense circulation et un temps redevenu beau sans pour autant être étouffant. Au sommet du Gothard, la nouvelle Tremola ouverte vendredi a « avalé » un trafic qualifié d'énorme par la police cantonale tessinoise. Plus de colonnes interminables avançant parfois au pas, comme ce fut maintes fois le cas par forte affluence sur l'ancienne Tremola et ses 24 lacets.

Mais c'est au pied nord du Gothard que la police d'Uri a eu du travail plein les mains, pour maintenir le flot de milliers de véhicules souvent surchargés de bagages et transportant leurs passagers de tous les pays du nord — et surtout d'Allemagne où les écoles ont fermé à la fin de la semaine — vers le soleil méditerranéen.

SIMPLON : CIRCULATION FLUIDE

Après les orages dévastateurs de vendredi, la route du Simplon a pu être rendue à la circulation samedi matin, permettant aux vacanciers de gagner le sud sans difficulté. A part quelques embouteillages durant la journée de samedi, la circulation a été fluide en Valais dimanche matin.

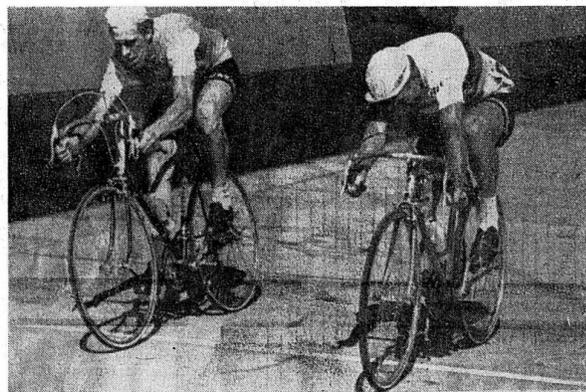


Image presque irréelle dans ce décor de montagne : la nouvelle Tremola qui a été inaugurée vendredi dernier. Cette réalisation spectaculaire d'une longueur de 8 kilomètres et qui atteint huit mètres de largeur a coûté près de 60 millions de francs.

(ASL)

ÉTAPE DE TRANSITION AU TOUR DE FRANCE

Après une journée de repos, appréciée de tous les coureurs et des officiels à Sète, la caravane du Tour de France est repartie hier pour Toulouse. Cette étape de transition avant les Pyrénées n'a pas apporté de changement au classement général. L'Allemand Wolfshohl a remporté sa première victoire d'étape en battant le Hollandais Zilverberg au sprint (notre téléphoto AP).



Lire aujourd'hui

Football : tous les transferts

(Voir en pages sportives)

Champ-du-Moulin : découverte macabre dans l'Areuse

(Lire en 3me page)

Pages 2, 3 et 9 : L'actualité régionale
Page 7 : Les programmes TV et radio / Le carnet du jour / Les bourses
Pages 12 et 13 : Les sports

Miss Univers est Américaine



Le jury de Miami Beach a décerné le titre de Miss Univers à la représentante des Etats-Unis, Sylvia Hitchcock. (Il n'y a pas eu de suspens !) Miss Univers 1967 (deuxième depuis la droite, au premier rang) est étudiante à l'Université d'Alabama, mesure 90 cm de tour de poitrine, 62 cm de tour de taille, et 93 cm de tour de hanches. Elle porte les insignes de la royauté avec beaucoup de grâce et de majesté, mais son « boy Friend », Herbert Hunter, un fervent de football, qui assistait au spectacle, ne paraissait pas trop impressionné. « C'est dit-il, la fille la plus naturelle et terre à terre que j'aie jamais connue ». Hum, hum !

(Téléphoto AP)

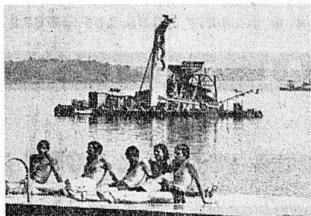
La situation des personnes âgées du canton de Neuchâtel

Tricoter ou manier le pinceau et dorloter ses petits-enfants restent les occupations préférées des personnes âgées. Le domaine des loisirs n'était d'ailleurs qu'un des multiples aspects de l'importante étude qu'ont entreprise deux candidates au diplôme d'assistante sociale...

Les recensements ont révélé 3398 personnes de plus de 70 ans à la Chaux-de-Fonds et 2617 à Neuchâtel, un tiers d'hommes et deux tiers de femmes de toutes les conditions sociales. Le degré de vieillissement ne dépend pas de l'âge, mais chaque individu réagit différemment aux outrages du temps...

On drague à la plage de Monruz...

Tu as vu celui-là comme il est bronzé! Bien sûr, il a déjà eu ses vacances! Les Neuchâtelois préparent, ces jours-ci, leur peau sensible de citadins à la violence des rayons du soleil caniculaire...



DRAGUE — La vraie, celle qui gêne tout le monde!

En effet, les grands arbres qui encerclent la plage projettent une ombre indésirable, qui va s'éclaircissant au fil des heures. Les malins en profitent pour approcher la jeune fille de leur choix. Excusez-moi, mais il reste un peu de soleil à cet endroit. Vous permettez que je m'installe?

On appelle cela « drague ». En fait, la drague véritable se trouve à une centaine de mètres du rivage. Une de ces machines est installée et son tintamarre parvient aux oreilles des baigneurs pendant toute la journée...

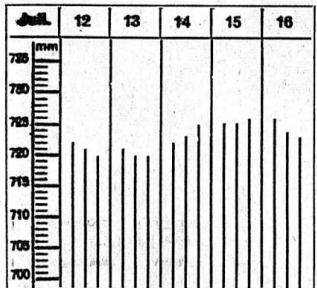
Ceux-ci, qui fuient l'ombre des grands arbres venant de l'est, esquivalent les odeurs venant de l'ouest. Et tous ces exilés se retrouvent au centre de la plage. Ils font alors l'éloge des autorités qui ont fait changer l'eau de la piscine mais comparent aussi le prix de l'entrée à Monruz avec celui d'établissements similaires: ici, c'est 1 franc...

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 10 juillet. Imbuti, Luigi, fils de Giovanni, manœuvre à Colombier, et d'Antonina, née Pincio; Corso, Sandro, fils d'Alessandro-Emilio, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Nisida-Maria, née Spina...

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 15 juillet. Température: moyenne: 19,2; min.: 14,2; max.: 23,0. Baromètre: moyenne: 725,5. Vent dominant: sud; force: faible; dès 14 h, nord-ouest, modéré. Etat du ciel: très nuageux.



Niveau du lac du 15 juillet: 429.19 Niveau du lac du 16 juillet: 429.18 Température de l'eau 20°

Prévisions du temps pour toute la Suisse. — Le temps ensoleillé persiste. La température, en plaine, comprise entre 12 et 17 degrés le matin, atteindra 25 à 30 degrés l'après-midi. Vent faible du secteur nord tournant progressivement au secteur sud-ouest.

AVIS TARDIFS

PARENTS N'oubliez pas d'inscrire vos enfants à la 9ème COURSE DE « CAISSES A SAVON » qui aura lieu à Chaumont le 3 septembre. Inscriptions chez M. Bernard Pinget, Comba-Borel 25, Neuchâtel, tél. 5 45 75.

vraiment moins cher! mode teinturier voyez nos vitrines

Electromécanique Georges Musy Parcs 38, Neuchâtel Fermé pour cause de deuil

WYSS Horaire d'été S. A. Le magasin sera fermé chaque lundi toute la journée, dès le 17 juillet 1967.

Spécial vacances! TAPIS COUVERTURES mode teinturier

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

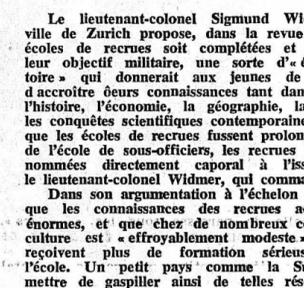
Direction générale: Marc Wolfrath Direction politique du journal: René Draichet Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 10 juillet. Imbuti, Luigi, fils de Giovanni, manœuvre à Colombier, et d'Antonina, née Pincio; Corso, Sandro, fils d'Alessandro-Emilio, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Nisida-Maria, née Spina...

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 16 juillet. Température: moyenne: 21,1; min.: 15,7; max.: 26,1. Baromètre: moyenne: 724,3. Vent dominant: direction: est, faible, sud-est, faible, de 12 h à 15 h, nord-nord-est, calme à faible, dès 17 h. Etat du ciel: très nuageux jusqu'à 7 h 15, ensuite clair.



Niveau du lac du 15 juillet: 429.19 Niveau du lac du 16 juillet: 429.18 Température de l'eau 20°

Prévisions du temps pour toute la Suisse. — Le temps ensoleillé persiste. La température, en plaine, comprise entre 12 et 17 degrés le matin, atteindra 25 à 30 degrés l'après-midi. Vent faible du secteur nord tournant progressivement au secteur sud-ouest.

AVIS TARDIFS

PARENTS N'oubliez pas d'inscrire vos enfants à la 9ème COURSE DE « CAISSES A SAVON » qui aura lieu à Chaumont le 3 septembre. Inscriptions chez M. Bernard Pinget, Comba-Borel 25, Neuchâtel, tél. 5 45 75.

vraiment moins cher! mode teinturier voyez nos vitrines

Electromécanique Georges Musy Parcs 38, Neuchâtel Fermé pour cause de deuil

WYSS Horaire d'été S. A. Le magasin sera fermé chaque lundi toute la journée, dès le 17 juillet 1967.

Spécial vacances! TAPIS COUVERTURES mode teinturier

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Direction générale: Marc Wolfrath Direction politique du journal: René Draichet Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Intéressante suggestion du président de la Ville de Zurich

Pourquoi les écoles de recrues ne deviendraient-elles pas des « écoles supérieures obligatoires »? Le lieutenant-colonel Sigmund Widmer, président de la ville de Zurich propose, dans la revue «Reformatio» que les écoles de recrues soit complétées et deviennent, au-delà de leur objectif militaire, une sorte d'école supérieure obligatoire...

Indépendance d'esprit comme chance de survie

Sur le plan militaire, le soldat moderne étant, au combat, largement livré à lui-même, si l'on entend lui donner une chance de survie, on cherchera à faire de lui un homme sachant penser de lui-même et non lui demander d'obéir aveuglément. M. Widmer indique que les écoles de recrues devraient assurer leur formation elles-mêmes, car elles ne disposeraient pas des enseignants nécessaires. D'ailleurs, cette autoformation par les officiers, les sous-officiers et les soldats constitue une partie essentielle de toute la réforme des écoles telle qu'il la propose. Selon lui, un manuel élaboré et complété chaque année éventuellement par la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction en collaboration avec le département fédéral de l'Intérieur et le chef de l'instruction de l'armée pourrait servir de base à la réforme et permettre aux instituteurs, étudiants et autres participants à l'école de recrues intéressés à l'enseignement de donner des cours. Officiers, sous officiers et soldats qualifiés pourraient se partager cette tâche. Tout commandant de compagnie faisant preuve d'initiative pourrait au surplus élargir la matière comme bon lui semble. M. Widmer ajoute que par voie de conséquence d'une telle réforme, la forme des cours de répétition serait aussi à revoir. (UPP)

Vacances sur toute la ligne

La première semaine de vacances a été belle et ceux qui sont restés au pays ne l'ont pas regretté. A quoi bon faire mille kilomètres en voiture pour retrouver le ciel bleu que l'on a chez nous? Les automobiles qui sillonnent les routes portent surtout des plaques minéralogiques françaises d'un peu tous les départements. Malheureusement, on passe un peu vite au Val-de-Travers. L'insuffisance de l'équipement hôtelier — du reste assez général dans le canton — y est-il peut-être pour quelque chose. A titre de comparaison, il n'est pas de monter aux Russes pour voir d'où viennent les voitures stationnées devant le grand hôtel: autant des cantons allemands, d'Allemagne, de Genève que de France.

Entre mardi et vendredi, on a compté plus de 3800 entrées à la piscine des Combes. Quelques Hollandais s'y sont rendus, des colons de Sur-le-Vau, la Côte-aux-Fées et de tous les villages du vallois. Malheureusement, l'accès à la piscine est rendu difficile, cette année, par la construction de la « Pénétrate ». Fleurisans, Butterans et Saint-Sulpisans doivent faire le détour par Môtiers. Et quand on sait que l'on n'aime plus faire cent mètres à pied...

Partout, on vit « au ralenti ». Les sociétés n'existent plus que de nom et bien des restaurants et cafés sont fermés. De temps en temps, de gros autocars font arrêt dans les villages pour embarquer des ressortissants italiens qui vont au pays natal. Les courses organisées prennent une nouvelle voie: car, en raison de l'intensité du trafic, certains conducteurs craignent de se lancer sur des routes inconnues et parfois sanglantes.

Au Val-de-Travers, aucun accident de la circulation n'a donné lieu à un constat de police pendant la première semaine de vacances. Pourvu que cela dure... (D.)

Les parents, amis et connaissances de

Madame Nadine BARRAS née JACOT

ont le profond chagrin de faire part de son décès, survenu dans sa 84ème année, après une longue maladie vaillamment supportée. Neuchâtel, le 15 juillet 1967.

J'ai mis mon espoir en l'Eternel; mon âme espère en Lui et j'ai confiance en sa parole. Mon âme attend le Seigneur plus que les sentinelles n'attendent le matin. Ps. 130.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Claire-Lise, Pernette Bory, à Mies; Madame Jeanne Zehnder-Duvoisin, ses enfants et petits-enfants, à Colombier; Monsieur et Madame Paul Duvoisin et leurs fils, à Colombier.

Monsieur et Madame William Nicklaus, leurs enfants et petits-enfants, à Cortalloid; Monsieur et Madame Marcel Duvoisin, leurs enfants et petits-enfants, à Leysin; Monsieur et Madame André Duvoisin et leur fille, à Colombier; Monsieur et Madame Ernest Laedrach-Duvoisin et leurs enfants, à Colombier; Madame veuve Robert Bory, ses enfants et petits-enfants, à Genève; Madame veuve Ernest Bory, ses enfants et petits-enfants, à Mies; Monsieur et Madame Constant Bory, leurs enfants et petits-enfants, à Mies; Mademoiselle Rose-Marie Simoncin, à Genève; les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Marcel BORY-DUVOISIN leur très chère mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, survenue le 12 juillet 1967, dans sa 86ème année, après une longue et cruelle maladie vaillamment supportée.

Selon les vœux de la défunte, l'incinération a eu lieu à Lausanne, le samedi 15 juillet 1967, dans la plus stricte intimité. Domicile: Les Ouches, Mies. On est prié de ne pas faire de visite. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour. Monsieur Robert Gretillat, ses enfants et petits-enfants, à Coffrane; Madame et Monsieur André Maire-Gretillat et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fritz Gretillat-Krebs et leurs enfants, à Coffrane; Monsieur et Madame Henri Gretillat-Vuille, à la Sagne; Madame et Monsieur Raouil Stühli-Gretillat et leurs enfants, à Cortalloid; Monsieur et Madame Paul Gretillat-Blandinier, à Neuchâtel; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu John Gretillat; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Bichsel, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Robert GRETILLAT née Jeanne BICHSEL leur chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a repris à Lui dans sa 89ème année, après une courte maladie supportée avec courage. Coffrane, le 16 juillet 1967. Ps. 23.

L'ensevelissement aura lieu à Coffrane mercredi 19 juillet, à 14 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix, chère tante Alice. Monsieur et Madame Jean Aeschmann et leurs enfants, à Auvier; Mademoiselle Jeanne Aeschmann, à Fleurier; Madame Louis Giorza, à Rouen; Monsieur et Madame Xavier Vacher-Bognar et leur fille Nicole, à Fleurier; Monsieur et Madame Louis Giorza, leurs enfants et petits-enfants, à Rouen; Mademoiselle Madeleine Lambelin; Madame Antoinette Hirsbrunner et ses filles Vèrena et Ruth; les familles Lambelin, Thévenaz, Musy, Gima, Aeschmann, Ducommun, Haechler, Schner, Mauvais, Reuille, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Emile AESCHMANN née Alice GIORZA leur chère tante, grand-tante, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 77ème année, après une courte maladie supportée avec courage et sérénité. Peseux, le 14 juillet 1967. (Avenue Formachon 6). L'Eternel est bon, il est un refuge au jour de la détresse; Il connaît ceux qui se confient en lui. Nahum 1: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures. Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Camille d'EPAGNIER jardinier membre honoraire de la société. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Gerbes mortuaires, couronnes Confection soignée Fleurs Robert Durner Place Pury 5 36 07 — Maladière 5 32 30

Madame Arnold Jaquet-Brocard; Monsieur et Madame Arnold Jaquet-Renaud et leurs enfants, à Rochefort; Monsieur et Madame Georges Jaquet et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Bernard Vuillemin et leur fille, à Hauterive; Monsieur et Madame Henri Jaquet, à la Chaux-de-Fonds; Madame Marguerite Jaquet, ses enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur Adolphe Lehnen, à Lausanne; Monsieur Jean Stauffer, à Neuchâtel; les enfants et petits-enfants de feu Arthur Pauli, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de Monsieur Arnold JAQUET leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 83ème année, après une longue maladie. Rochefort, le 15 juillet 1967. Ce qui fait la valeur d'un homme c'est sa bonté. Prov. 10: 22. L'incinération aura lieu dans l'intimité à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du chœur d'hommes «ECHO de Chassagne», de Rochefort, a le grand regret de faire part du décès de Monsieur Arnold JAQUET père de Monsieur Arnold Jaquet et grand-père de Messieurs Pierre-Henri et Arnold Jaquet, membres actifs de la société. Pour l'incinération, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Charles Musy, à Cortalloid; Monsieur et Madame Georges Musy, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Claude Musy et leur petite Anouk, à Neuchâtel; Mademoiselle Emma Musy, à Orbe; Madame Aimée Schumacher, à Neuchâtel; Madame Blanche Musy et famille, à Yverdon; Monsieur et Madame Charles Marguet et famille, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Claude Renavier, à Yverdon; Madame Edith Richard, à Peseux, ainsi que les familles Correvon, Musy, Dufour, Gilgen, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Adèle MUSY née CORREVON leur bien chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 82ème année, après une courte maladie supportée avec beaucoup de courage. Neuchâtel, le 14 juillet 1967. (Parcs 137) Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Matth. 11: 28. L'enterrement, sans suite, aura lieu lundi 17 juillet, à 11 heures au cimetière de Beaugard. Culte de famille à l'hospice de la Côte, à 10 h 30. Domicile mortuaire: hospice de la Côte, Corcelles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Edmond Rosset-d'Epagnier et leur fils Antoine, à Neuchâtel; Monsieur Adrien d'Epagnier et sa famille; Madame Marguerite d'Epagnier et ses enfants; Madame Jean d'Epagnier et ses enfants; les enfants de Robert d'Epagnier; les enfants d'Alphonse d'Epagnier; Monsieur Fritz Stucky et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Monsieur Camille d'EPAGNIER leur cher papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 91ème année. Neuchâtel, le 14 juillet 1967. (Parcs 83) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération aura lieu lundi 17 juillet, à 14 heures. Culte au crématoire à 14 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edwige Grandjean; Madame Georges Grandjean, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame Fritz GRANDJEAN née Angéline BURDET leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui dans sa 88ème année. Bôle, le 15 juillet 1967. (Sous-le-Pré 22) J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. 4: 7. L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, lundi 17 juillet. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures. Domicile mortuaire: hôpital Poutalès. Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital Poutalès (C.C.P. 20 - 299) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Alfred Grandjean, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Edw

VIGNOBLE



(Avipress - J.-P. Baillo)

JOYEUSES VACANCES A BOUDRY

Astérix et... Boudrix étaient les vedettes du cortège de la Fête de la jeunesse!

RAREMENT des élèves ont eu l'occasion de se rendre à l'école dans une pareille tenue. Il y avait «Boudrix», «Astérix», d'autres illustres personnages de l'Antiquité qui imposèrent le sacrifice de plusieurs draps de lit, et une bande d'Indiens sans maîtres dont l'instituteur, en bon sauvage, ouvrait le cortège... Mais certaines classes ont eu l'esprit plus classique et les petits, avec des fleurs sur la tête, ont défilé très sagement en tenant des cerceaux. Une autre classe s'est camouflée sous de grands roseaux flexibles dans lesquels des poissons rutilants s'étaient accrochés.

Mais la fantaisie a des limites et ils ont été accueillis dans la cour du collège par M. Eric Brunner, membre de la commission scolaire, qui remercia le corps enseignant et annonça la suite des réjouissances de l'après-midi. Pour la première fois, il y avait une polonaise organisée par la Société fédérale de gymnastique et finalement un grand lâcher de ballons.

Après un brillant morceau d'ensemble des fanfares de Boudry et de Cortaillod, le pasteur Schneider raconta une histoire de bidons de lait et conseilla aux enfants d'avoir toujours en eux un lait sans mélange et d'éviter toute altération avec des éléments de méchanceté, d'envie et autres corps étrangers. Mais il est malheureusement possible que les petits n'écoulaient pas très bien et lorgnaient, derrière les fenêtres du collège, toutes les chaises à l'envers sur les pupitres, symboles indiscutables des vacances... M. Pierre Hess, représentant des autorités communales, termina la petite cérémonie en félicitant les jeunes Boudryens qui atteignent leur majorité cette année. Et il leur remit à chacun un souvenir sous les hullements indisciplinés de la bande d'Indiens.

L. C.

Coup de joran

Naufrage d'un voilier au large de Saint-Blaise

Samedi à 16 h 15, au large de Saint-Blaise, un voilier du type «Vaurien», barré par M. Hugo Zimmermann, de Neuchâtel, a chaviré à la suite d'un coup de joran entre le môle de Préfargier et la jetée du port de Marin. Les membres de la Société de sauvetage du Bas-Lac de Saint-Blaise, alertés par des témoins, se sont rendus sur place avec leur canot «Arens». Les deux naufragés ont été secourus et l'embarcation remorquée jusqu'au port de Saint-Blaise.

Collision à l'entrée du Landeron: trois personnes légèrement blessées

Accident samedi à l'entrée du Landeron, vers 18 h 20, une machine conduite par M. James Schwab, de la Neuveville, circulait sur la RN5 se dirigeant vers le Landeron. Soudain, dans le léger virage à droite qui précède la Carrosserie nouvelle, le véhicule bernois fut déporté sur la gauche et se jeta contre une voiture conduite par M. Yves Mourey, de Vesoul (Hte-Saône) qui roulait normalement à droite. Après le choc, la voiture française fut projetée hors de la chaussée alors que le véhicule bernois ne devait s'arrêter que 60 mètres plus loin! Trois des quatre occupants de la voiture française ont été légèrement blessés: il s'agit de Mme Yve Mourey et des petites Christiane et Dominique Mourey. La gendarmerie a procédé aux constatations.

LE LOCLE MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS

BILLET LOCLOIS Un kiosque sur mesure

Bien placé au début de la rue du Midi, il répond dès l'aube pour satisfaire une clientèle fidèle. Son échoppe est la miniature d'un kiosque normal, il doit disposer d'une surface d'environ 1 mètre carré pour se déplacer devant son hublot. C'est tellement petit et tellement étroit qu'il a dû apprendre à parler sans faire de gestes... Il est aussi à l'aise dans sa boutique qu'un cosmonaute dans une capsule Gemini, mais lui, il a l'avantage d'en sortir de temps en temps pour vérifier la qualité de la bière du pays. D'ailleurs quand le soleil tape, il s'évade dans les pâturages de la Chaux-du-Milieu et s'enivre d'espace avant de réintégrer sa guérite.

Les habitués auront constaté depuis longtemps que les dames qui font des remplacements sont toutes de taille contrôlée et de tempérament calme et tranquille. Bref, l'engagement de personnel dépend en premier lieu de la surface disponible.

Vous avez l'air de douter de la chose? mais je vous assure que dans son kiosque tout est agencé au millimètre. Voulez-vous un exemple?

Au dernier repas de Noël qu'il a fait chez sa fille, il a dû refuser un deuxième morceau de dinde croustillante par crainte de ne plus pouvoir assez se reculer pour ouvrir son tiroir-caisse. Sacré «Lolo», il surveille son poids mieux qu'une coquette... dame, il y va de son gagne-pain.

S. L.

Un voleur cambriole deux magasins à Peseux

Dans la nuit de vendredi à samedi, deux cambriolages ont été commis dans un immeuble de la rue de Neuchâtel, à Peseux. Ils sont certainement l'œuvre du même malfaiteur. Après avoir escaladé une marquise située à 2 m 40 du sol, le voleur s'est introduit dans le magasin de chaussures Cuamillon et dans le magasin de nettoyage de vêtements «Favorit». Le cambrioleur s'est emparé d'une somme de 300 francs.

Près de Champ-du-Moulin Une habitante de Noiraigue se noie dans l'Areuse

Hier après-midi, le corps d'une femme a été retiré de l'Areuse, au lieu dit «Saut-de-Brot», entre Champ-du-Moulin et Noiraigue mais sur le territoire de la commune de Boudry. Ce sont des promeneurs qui avaient donné l'alerte et le président du tribunal de Boudry, assisté de son greffier, se sont rendus sur les lieux pour la levée du corps. La victime, Mme Hélène Luthy, était âgée d'une soixantaine d'années et vivait seule à Noiraigue. Elle avait auparavant habité Couvet.

(Avipress - J.-P. Baillo)



Rue des Parcs, toujours...

Une fillette renversée par une automobile

SAMEDI à 11 h 40, la petite Nicole Maire, âgée de 4 ans, habitant Neuchâtel, a été renversée par une voiture conduite par M. Heinz Stoller, de Zurich, alors que l'enfant s'était glancée sur la chaussée, à proximité de son domicile, à la rue des Parcs. La fillette a été transportée à l'hôpital des Cadolles, souffrant de blessures au visage.

A Monruz Une jeune Française victime d'une insolation

UNE JEUNE FRANÇAISE âgée de 18 ans, Danielle Decors, demeurant à Condom (Gers) et en vacances à Neuchâtel, a été victime d'une insolation à la plage de Monruz. La jeune fille a été conduite à l'hôpital de la Providence.

La victime de Champréveyres n'a toujours pas été identifiée

COMME nous l'avons annoncé dans notre édition de samedi, un inconnu a été happé et tué par le train vendredi soir à Champréveyres, entre Neuchâtel et Hauterive. Le service d'identification de la police cantonale n'a pas encore établi l'identité de la victime.

L'homme portait la cinquantaine, ses cheveux sont châtains foncés, il porte une moustache fournie châtaine roux grisonnante. L'inconnu est vêtu d'un complet anthracite rayé verticalement de blanc. Il portait une chemise blanche en nylon, encolure 40, et un sous-vêtement portant une croix de fil rouge.

Ses chaussettes de nylon sont d'un brun très foncé rayées de rouge. Il est chaussé de souliers noirs à semelles de caoutchouc. Non loin du corps a été ramassé une prothèse dentaire supérieure, un mouchoir marqué du chiffre 80 en rouge et une loupe dans un étui en plastique.

Toute indication pourrait permettre l'identification de la victime est à communiquer à la police cantonale neuchâteloise.

Un Neuchâtelois à l'honneur

M. PAUL RICHÈME a reçu le plus haut grade du Grand prix humanitaire de France: «Croix avec rosette - titulaire» au cours d'une cérémonie tenue à l'hôtel de ville de Perpignan (Pyrénées-Orientales). M. Paul Alduy, député-maire, a présidé à la remise de cette distinction.

DIESSÉ

DIESSÉ — L'eau plus cher

Vingt-six citoyens ont assisté vendredi à l'assemblée communale que présidait M. Feignoux, maire. Le service des eaux étant déficitaire, le Conseil communal a proposé à l'assemblée de revoir le tarif et d'augmenter le prix du mètre cube. Après discussion et à la majorité, les citoyens ont décidé de porter le prix du mètre cube de 40 c. à 60 c. Nous y reviendrons.

VAL-DE-RUZ

Aux Geneveys-sur-Coffrane Un paysan tue une chienne sous les yeux de son maître

Cette petite chienne, «Douchka», un teckel à poil ras de quatre ans, a été sauvagement tuée samedi aux Geneveys-sur-Coffrane: un agriculteur l'a assommée à coups de gourdin. La chienne s'était enfuie de la voiture de son maître, un habitant du village, qui venait de s'arrêter à proximité de la poste provisoire. Là se trouve également une ferme et le teckel, apercevant soudain une dinde, se précipita sur la volaille.

L'agriculteur s'empara alors d'un fort gourdin et poursuivit la chienne. Son maître, qui avait vu la scène, s'élança à son tour et cria au paysan qu'il paierait tous les dégâts. L'autre ne l'entendit pas de cette oreille (ou, devrait-il préciser par la suite, ne l'entendit pas du tout) et, rattrapant la chienne, lui fracassa le crâne d'un coup de gourdin.

On juge de la douleur et de la colère des propriétaires du chien dont ils assurent que c'était une bête parfaitement dressée et peu familière de ce genre de «fugue». Ils ont immédiatement saisi de l'affaire la Société protectrice des animaux qui a déposé une plainte contre le cultivateur des Geneveys-sur-Coffrane.

La bête, présentée dans plusieurs concours en particulier à Lausanne et à Evian, était assurée en responsabilité civile et l'on s'explique mal le geste de fureur du paysan. En attendant, deux petits enfants de 8 et 10 ans pleurent le teckel «Douchka»...



Une idée originale qui porte ses fruits Le «cochon» de Dombresson a mis ce qu'il manquait de vent dans les voiles des «Gais vagabonds»...



LE COCHON — Servi avec le pain, la soupe et beaucoup de cœur. (Avipress - A.S.D.)

TOUT avait commencé après les fêtes de Pâques. Quelques membres de la jeunesse paroissiale de Dombresson répondant à l'appel de leur pasteur décidèrent de lancer «l'opération-cochon». Idée originale, humanitaire et nullement fantaisiste! On sait qu'une équipe formée de quatre jeunes gens et de six jeunes filles faisait partie de l'organisation missionnaire. «Les Gais Vagabonds» se prépara à partir pour découvrir ce que peut être l'ordre du Christ aujourd'hui quand il nous envoie au service des autres. Parmi ceux qui œuvrèrent à Haiti figure un jeune paroissien, ferblantier-appareilleur de son métier. Comme les frais occasionnés par ce prochain départ — le voyage par bateau notamment — sont assez élevés pour une bourse modeste, l'idée du... cochon fut lancée!

Chaque vendredi une famille invitait à sa table des voisins, des amis, adultes et enfants. Le menu n'était composé que d'une bonne soupe au pain et, comme dessert, d'une tasse de café. L'économie ainsi réalisée par les invités était glissée dans le cochon et les invités s'engageaient à convier à leur tour, la semaine suivante, quelques paroissiens ayant accepté de jouer le jeu. L'opération fit bouler de neige, s'enfla semaine après semaine. Elle prit fin récemment lorsque le cochon, bien gras, menaça d'éclater...

Inutile de préciser que ces repas créèrent des liens aimables entre gens du coin et paroissiens dispersés. Le geste ainsi accompli, qui se perpétua tout au long des mois passés, porta ses fruits.

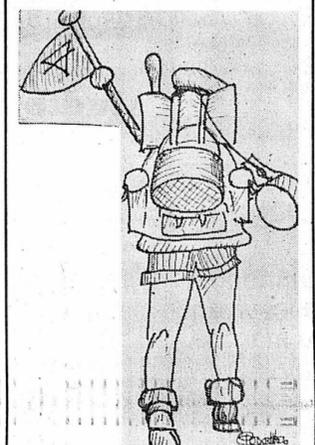
Un dernier repas frugal réunit à la salle-dé-paroisse tous les «joueurs». Le cochon fut bientôt éventré et de ses entrailles on sortit des billets et des pièces, petites ou grosses, au total 500 francs.

Quelques paroissiens ne pouvant participer aux repas communautaires ou ne pouvant recevoir de convives dans leur modeste foyer eurent des gestes



REPAS — Le dernier, en commun, avant les «cochonailles»... (Avipress - A.S.D.)

Aux Vieux-Prés, 900 cadets romands dès aujourd'hui



Ce soir, Myrtille a 150 personnes à souper...

Ce soir, Myrtille, Nestor et Poulet ont cent cinquante personnes à souper. Le menu? Il est fixé d'avance: une salade de tomates fera glisser les cornettes au fromage. Demain, ce sera légumes et wienerlis, puis, le soir, un risotto et de la salade. Myrtille, qui n'en est pas à son premier camp de cadets, connaît la recette. Elle dit: «On fait comme à la maison, mais avec moins de détails... Et l'oublierai-elle qu'un prospectus distribué aux neuf camps des hauteurs du Val-de-Ruz saurait la lui rappeler: «Faire cuire 40 litres d'eau et saler. Ajouter 10 kilos de pâtes et faire cuire dix minutes en remuant. Retirer du feu avant qu'elles soient à point. Verser l'eau, égoutter. Mélanger un kilo de fromage.»

Il y aura donc cent cinquante forts appétits dans ce camp. Il auquel le chef Pinochio et ses adjoints mettent la dernière main. C'est aux Vieux-Prés, à quelque trente longueurs de «boille» de la ferme Bourquin. Pinochio vient de Peseux. Myrtille de la Prise-Imer et Nestor porte un autre nom à Porrentruy.

VAUDOIS ET COLOMBES...

Soixante troupes de cadets seront représentées à ce camp. Près des cuisines, sous la toile barboisée de l'armée, on a rangé tables et bancs des repas. Seuls les Neuchâtelois profiteront de ce confort. — Et c'est pour cela que l'on nous traite de bourgeois!, sourit Pinochio.

La paix sera le thème du camp. On ne pouvait souhaiter meilleur sujet de méditation à ces jeunes qui, demain, seront des hommes. Voilà pourquoi Pinochio et les autres portent, cousus sous leur cœur, trois colombes et une barre bleue symbolisant l'amour du prochain.

Cl.-P. Ch.

NORD VAUDOIS

YVONAND Une jeune fille et sa sœur glissent dans le Buron

(c) Hier vers 11 h 30, une jeune fille portait sa petite sœur dans ses bras pour traverser à gué le Buron, qui se trouve entre le camping et la plage d'Yvonand. En temps normal, on peut traverser le canal sans risque. Mais on a récemment dragué le fond, vraisemblablement en vue de la prochaine pose d'une conduite. La jeune fille perdit pied et se mit à crier.

Un père, M. Louis Vallon et son fils, ainsi que de jeunes Français qui se trouvaient sur place, intervinrent et sauvèrent les deux sœurs. Toutefois, l'aînée a été conduite à l'hôpital d'Yverdon pour un contrôle.

ORBE Au Conseil communal

(c) Le Conseil communal d'Orbe a tenu séance. Il a adopté sans opposition la reconduction du barème des impôts pour l'an prochain qui restera de 1 fr. 20 pour cent à l'Etat. Une modification de la limite territoriale entre les communes d'Agiez et Orbe a été ensuite adoptée. Puis le nouveau règlement sur le service des eaux, qui prévoit de nouvelles obligations pour les propriétaires, a été également adopté. Après des rapports de majorité et de minorité sur des primes éventuelles de fidélité allouées au corps enseignant (sur proposition de la municipalité), une discussion nourrie s'est engagée. La question a été finalement renvoyée à l'Union des communes vaudoises pour établir un «modus vivendi» pouvant satisfaire les communes.

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des Finances engagerait

CHEF DE BUREAU

au Service des contributions (chef de groupe impôt), classe de traitement 8, 7 ou 6.

EXIGENCES: — diplôme d'une école de commerce, certificat de capacité ou titre équivalent; — langue maternelle française, bonne connaissance de l'allemand ou de l'italien; — quelques années d'expérience dans le travail de bureau.

Des connaissances en matière fiscale seront appréciées, mais non exigées. Le poste à pourvoir comporte une activité intéressante et variée, en liaison directe avec le Centre électronique de gestion.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, doivent être adressées à la Direction des Finances, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 juillet 1967.

Chaque offre sera traitée avec la plus entière discrétion; aucun renseignement ne sera demandé sans l'assentiment du candidat. Le Service des contributions de la Ville se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires (téléphone 5 71 01, interne 227).

IMMEUBLES

A vendre à Fleurier **immeuble localif** 10 logements, bien entretenu. Adresser offres écrites à AD-1459 au bureau du journal.

A vendre à SAVAGNIER, à destination d'entrepôts, garages, etc., **MAISON RURALE**

de 10 m sur 15 m avec accès par camions sur 2 plans, grande place de parc. **Fr. 52,000.—**

Régie immobilière et commerciale Emer Bourquin, Terreaux 9, Neuchâtel.

A LOUER

Colombier

A louer dès le 24 juillet 1967 ou pour date à convenir, **APPARTEMENTS** de 2 à 3 pièces, tout confort.

Loyer de 270 à 330 francs, plus charges. Téléphoner au 5 76 72

DEMANDES À LOUER

Entreprise de la place cherche

studio meublé

très confortable, pour un de ses employés, loyer payé par l'entreprise. Adresser offres écrites à 127-0955 au bureau du journal.

Jeune fille sérieuse cherche **chambre** indépendante. Tél. (027) 2 55 01 heures des repas.

Sont encore disponibles devant les maisons Ecluse 62 et 64

places de parc

pour autos ou caravanes. Loyer mensuel 15 francs.

Régie immobilière et commerciale Emer Bourquin, Terreaux 9, Neuchâtel.

GT 1333

POURVU



pour son supermarché LA TREILLE, une

VENDEUSE

ainsi qu'un

JEUNE HOMME

pour différents travaux de magasinage.



Prestations sociales d'une grande entreprise. Salaires intéressants. Travail varié. Possibilités d'avancement.

Adresser offres à la direction de LA TREILLE, Treille 4, Neuchâtel, tél. (038) 4 02 02.

Hôtel de la place cherche, pour début septembre,

secrétaire

âge minimum: 30 ans. Place stable, horaire agréable. — Adresser offres écrites à 127-0954 au bureau du journal.

Hôtel CITY, Neuchâtel

cherche

sommeliers

au courant de la restauration. Entrée immédiate ou le 1er août. Tél. 5 54 12.

Brasserie La Petite Cave
Chavannes 19, Neuchâtel, cherche **sommelière** (étrangère acceptée), éventuellement remplaçante. Tél. (038) 5 17 95.

Les médicaments de la maison «Farwerke Hoechst S.A.» sont mondialement renommés. Nous cherchons:

collaborateurs

pour le service scientifique extérieur

afin de faire de la propagande pour nos spécialités auprès des médecins, hôpitaux et pharmacies. Nous tenons beaucoup à une bonne connaissance des sciences naturelles (baccalauréat) ou alors connaissances précises de la branche. Savoir-vivre est demandé. Cette activité requiert une personne ayant de la persévérance et étant à même de prouver un intérêt tout particulier à son travail.

Nous offrons des conditions conformes aux exigences (droits et devoirs réglés, salaire fixe, remboursement des frais, gratification, institutions sociales, voiture à disposition).

Veillez demander n'importe quel renseignement concernant cet emploi au No (051) 47 70 10.

Prière de joindre une photo et des copies de certificats à votre lettre manuscrite. Votre offre sera traitée confidentiellement par notre direction.



HOECHST-PHARMA S.A., 8034 ZURICH, Seefeldstrasse 224.

On cherche

garçon

pour la préparation de la volaille, il serait mis au courant. Bon salaire. Semaine de cinq jours. Eventuellement chambre et pension à disposition. Bains et chauffage central. Etranger avec permis C accepté.

Faire offres avec certificats à Lehnerr Frères, commerce de volaille, 2074 Marin (NE), tél. (038) 3 29 44.

Hôtel de l'Aigle, 2108 Couvet, cherche

2 filles de salle-sommelières

qualifiées, ainsi qu'une

apprentie fille de salle

Gros gains assurés, nourries, logées à l'hôtel. Entrée immédiate.

Faire offres à: Hôtel de l'Aigle, 2108 Couvet (NE), tél. (038) 9 61 32.

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉCOLIÈRE

16 ans, cherche place dans une famille ayant des enfants, du 17 juillet jusqu'au 12 août. Regina Melzer, 3249 Vinelz. Tél. (032) 88 12 47.

SECRÉTAIRE

ayant diplôme de fin d'apprentissage cherche place pour le 1er septembre 1967, à Neuchâtel ou aux environs. Langue maternelle: allemand. Langues étrangères: français, anglais, bonnes connaissances en italien. Sténographie: allemand, français, anglais. Faire offres sous chiffres A 72633 à Publicitas S.A., 3001 Berne.



Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10 sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

La veille avant 8 h 30. Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
48.—	24.50	12.50	5.—

ÉTRANGER			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.—	38.—	20.—	7.—

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	50.—	26.—	9.—

Tarif de la publicité

ANNONCES: 34 c. le mm, min. 25 mm - Annonces locales 25 c. min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.50. Réclames Fr. 1.15. Naissances, mortuaires 50 c. Petites annonces non-commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

L'EXPRESS

Dem. à acheter

Meubles anciens

J'achète toujours meubles, gravures, monnaies, timbres, etc. Auguste Loup, place du Marché 13, tél. 5 15 80.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

Prof. médicales

Dr. W. Fischer
Médecin-dentiste
ABSENT jusqu'au 2 août

Dr. Zeyer

Médecin-dentiste
ABSENT du 17 juillet au 13 août

AVIS DIVERS

RÉOS

en vacances du 17 juillet au 7 août

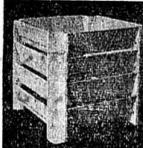
GODET VINS Auvernier

COUTURE POUR TOUS
Grand choix de jersey-tricot au mètre
JERSEY-TRICOT
Seyon 5c
Tél. 5 61 91
Neuchâtel

PRÊTS et ESCOMPTES SA

LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution
Fr. 500.— à 3000.—
modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

Notre nouveau SILO À COMPOST



se contente d'une modeste place dans votre jardin. Fabriqué en fortes planches d'éternit, il est inusable et peut se déplacer facilement.
Fr. 145.— franco
QUINCAILLERIE DE LA COTE, PESEUX
Tél. 8 12 43

PRÊTS
Fr. 1000 à 10000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
Socialement!
BANQUE ABRI BERNE
Helvétiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

Gagnez plus!

en travaillant CHEZ VOUS pendant vos heures de loisirs, grâce à la méthode de J.-K. Hellix, nouvelle en Suisse. Documentation gratuite et sans engagement, sur simple demande par carte postale à **HOBBY IS MONEY, 1604 PUIDOUX**

Radio Luder

TÉLÉVISION

Vente et réparations soignées de toutes marques
NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 5 34 64

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

chauffeur de camion

pour notre service Camionnage officiel CFF. Place stable et bien rétribuée, horaire de travail régulier, semaine de cinq jours, avantages sociaux.

Faire offres à A. Wittwer & Cie, Camionnage officiel CFF, Neuchâtel.

DIRECTEUR DE FANFARE

est demandé par une société de musique (effectif environ 30 membres). Reprise des répétitions, automne 1967.

S'adresser à M. Armin Etter, président de la «Persévérance», 1588 Cudrefin, tél. (037) 77 14 16.

Importante entreprise de la branche alimentaire

cherche pour date à convenir

UN CHEF DU PERSONNEL

Exigences:

- Excellente formation générale.
- Expérience pratique de la conduite du personnel et connaissance des problèmes d'économie d'entreprise.
- Sens de l'organisation et du contact, goût des responsabilités, esprit d'initiative, don pour la pédagogie, excellente moralité.
- Nationalité suisse.
- Langue maternelle française, connaissance de l'allemand souhaitée.

Genre de travail et avantages offerts:

- Champ d'activité vaste, indépendant et varié: recrutement, collaboration avec les institutions sociales et organisations professionnelles internes et extérieures, formation continue du personnel et des cadres.
- Emploi stable, climat de travail agréable, possibilité de promotion pour candidat capable et doué.
- Caisse de retraite, semaine de cinq jours.

Envoyer offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photographie, sous chiffres B 250637 - 18 Publicitas, 1211 Genève 3.

cherche

pour ses succursales de NEUCHÂTEL et de LA CHAUX-DE-FONDS

vendeuses

débutantes seraient formées par nos soins

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Talon ci-dessous à détacher et à retourner à la **Société Coopérative Migros Neuchâtel**, dépt du personnel, Case postale 228, 2002 Neuchâtel.

— — — — — A détacher ici — — — — —

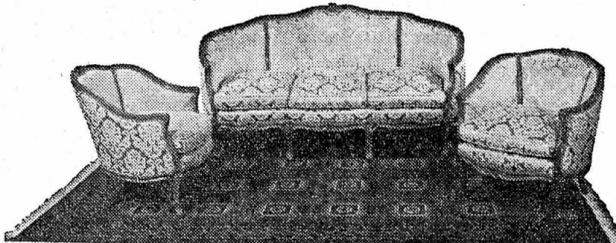
Je m'intéresse au poste de vendeuse à _____

et je vous prie de m'adresser une feuille d'inscription.

Nom: _____ Prénom: _____

Domicile: _____ Rue et No: _____

LE SALON DE VOS RÊVES



Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style LOUIS XV donnera à votre intérieur une classe inégalable. L'ensemble en noyer massif richement sculpté, rembourrage 100 % crin, coussins, plumes.

SEULEMENT Fr. 3000.— (tissus compris)

Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses meubles de style.



GOBET
MEUBLES DE STYLE
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour une offre sans engagement

Nom et prénom: _____

Localité: _____

Rue: _____

Je m'intéresse à: _____

5:0 pour Jaci, car il coupe son gazon avec une tondeuse à moteur

JACOBSEN

disque à 4 couteaux,

- offrant les 5 avantages suivants:
 - moteur 2 temps, 3 CV. Mise en marche facile.
 - 4 couteaux retournables et interchangeables s'écartant à la rencontre d'un obstacle dur.
 - Manche pliable permettant de mettre la tondeuse dans le coffre d'une voiture ou de la serrer dans une place restreinte.
 - Sac à herbe ou à feuilles, facile à monter et à vider.
 - Réglage de la hauteur de coupe par simple pression du pouce.
- Et pour couronner tous ces avantages: qualité, service prompt et soigné, prix avantageux.



Représentant:
TOSALI, 2013 Colombier
Tél. 6 33 12
Service de vente avec atelier de réparations et 2 mécaniciens
MARIBA

GOÛT DES MOINES
GODET VINS AUVERNIER

Morbiers, bahuts,

plaques de cheminées, grandes glaces, cuisines, étains, ainsi que tableaux de peintres régionaux.

S'adresser à **ARTS ET STYLES**, nouvelle adresse: terminus du trolleybus, 31, Grand-Rue, Saint-Blaise.

MINI-VAGUE MINI-VAGUE MINI-VAGUE MINI-VAGUE

Les NOUVELLES coiffures MODE, toutes en vagues et en souplesse, vous séduisent, mais elles ont besoin d'un support: avec MINI-VAGUES pas de problème...

L'ORÉAL
Mini Vague

des mouvements légers, des vagues larges et souples...

COIFFURE Roger
Moulin-Neuf tél. 5.29.82/83

il y a toujours une ligne libre pour vous
5 29 82 - 5 29 83

Avec ou sans rendez-vous
MAXI-SUCCÈS... MINI-PRIX (tarif SMCS)
« C'est au salon Roger que je me fais coiffer »

MINI-VAGUE MINI-VAGUE MINI-VAGUE MINI-VAGUE

VENTE DE SOLDES

TOUS LES JOURS

de **15 à 16** heures

VENTE À L'HEURE

SUR TABLE SPÉCIALE 1^{er} étage

et samedi 22 juillet

de 10 à 11 heures
et
de 15 à 16 heures

PROFITEZ-EN!...

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

stamflor

Stamflor est un tapis qui tient lieu de revêtement de sol. Qu'il s'agisse d'anciennes ou de nouvelles constructions, il se pose directement, sans couche intermédiaire, sur le bois, le ciment ou sur tout autre sol.

■ Dans les choix des revêtements de sol et d'escaliers, nous aidons nos estimés clients par des renseignements corrects et aimables. ■ Devis - POSE ■

■ Pose par des hommes qui, jour après jour, exécutent leurs travaux avec grand soin et selon les désirs des clients.

■ Notre technicien, responsable des travaux de pose, est à votre service, pour vous donner tous renseignements et conseils et vous remettre, sans engagement pour vous, les échantillons et les devis. Visite à domicile sur demande.

Masserey

REVÊTEMENTS DE SOLS ET ESCALIERS MODERNES

NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 59 12

Bureaux et entrepôts: Portes-Rouges 131, Neuchâtel

Machines à laver Aspirateurs



Service de réparation et révision

Marcel Grillon Areuse

Tél. (038) 6 38 50
Concessionnaire officiel pour le canton

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 20 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes à acheter

POUILLAUER en bon état. Tél. (039) 6 72 78.

A vendre

CHIFFONS POUR NETTOYAGES, 70 kg de couleur; 40 kg de blanc, propres, impeccables, 1 fr. 70 le kg. Tél. (038) 4 39 49.

1 FRIGO 140 l, 3 ÉTOILES, Electrolux avec garantie, 1 passage corridor, coco jacquard 4 m 50 x 1 m 10, comme neufs; 1 réchaud électrique 2 plaques avec couvercle émailé blanc. Paul Robert, chemin des Saules 11, Colombier.

VÉLO D'HOMME bon état, inoxydable. Téléphoner le soir au 5 07 37.

A louer

BELLES CHAMBRES INDÉPENDANTES à 1 ou 2 lits et douche. Tél. (038) 5 06 35.

CHAMBRE CONFORTABLE à personne sérieuse. Tél. (038) 5 35 56.

Demandes à louer

APPARTEMENT MEUBLÉ, 4 lits, à Neuchâtel ou environs pour novembre, décembre et janvier. Adresser offres écrites à 177-962 au bureau du journal.

URGENT. Local d'environ 30 à 40 m². Région: Colombier Neuchâtel. Adresser offres écrites à EF 1447 au bureau du journal.



Celui qui estime le travail de qualité du spécialiste va toujours chez

Service à domicile

Röthlisberger

NEUCHÂTEL Rue des Sablons 57, tél. 5 55 64
Rue du Seyon 21, tél. 4 14 33



Seul le spécialiste vous donnera satisfaction en contribuant au bien-être de vos pieds par des

SUPPORTS et CHAUSSURES

sur mesures

Magasin de chaussures avec les meilleures marques.

En exclusivité: nos modèles spéciaux « Rino » à porter avec nos supports orthopédiques.

DESPLAND Bottier - orthopédiste
2022 Bevaix (NE). Tél. 038/6 62 46

FAV

Vendre, acheter, louer: tout est possible avec une

PETITE ANNONCE

insérée à temps dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ NETTOYAGES

logements - bâtiments - vitres

Vitrification de lino et de parquets

Marcel Clottu

Gorges 4 - NEUCHÂTEL

5 29 04

MOTOS VÉLOS

Pour l'entretien de vos vélos, vélocycles, motos. Vente - Achat - Réparations.

G. CORDEY

Ecluse 47-49 - Tél. 5 34 27



HILDENBRAND

FERBLANTERIE SANITAIRE

Coq-d'Inde 3

Tél. 5 66 86

Ch. Annen - Neuchâtel
Bureau: St-Nicolas 1 - Tél. 5 21 01
GYPSERIE Travaux soignés
PEINTURE Devis sur demande
Transformations Prix raisonnables et réparations

Radio Télévision
Télévision ou radio
L. POMEY
Radio-Melody
et ses techniciens sont à votre service
Neuchâtel - Flandres 2 Tél. 5 27 22
Se rend régulièrement dans votre région

PROFITEZ!

FRIGOS neufs, soldés

exemple:

Superbes frigos 175 litres à compresseur,

avec dégivreur automatique, intérieur ACIER, grand « freezer », tiroir à légumes, éclairage intérieur, etc. Largeur 49 cm., hauteur 1 m 07.

Soldé

379.-



Enregistreurs

exemple:



MINY

Enregistreur portatif à transistors (piles). Châssis métal. Circuits imprimés. Bobines 8 cm. Extrême simplicité de manœuvre, bonne sonorité. Commandes sur le micro (compris).

77.-

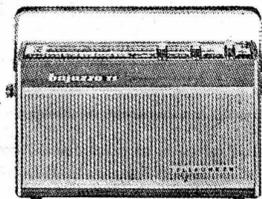
FACILITÉS DE PAIEMENT

SOLDÉS

DU 5 AU 24 JUILLET

Transistors neufs, soldés

exemple:



TELEFUNKEN « Bajazzo » TS, avec coffret teck.

Longues, moyennes, courtes et modulation de fréquence. Peut fonctionner en voiture. Eclairage du cadran. Antenne télescopique.

Soldé **299.-**
+ piles



Téléviseur Philips neuf, Suisse - France etc., équipé pour les 2^{mes} chaînes

avec écran cinéma 59 cm. Format d'image stabilisé, réglages automatiques du contraste et de la luminosité de l'image; antiparasite incorporé.

(Dim.: larg. 59,4, haut. 51, prof. 37 cm.)

777.-

aux Arts Ménagers S.A.

NEUCHÂTEL: 26, RUE DU SEYON

OUVERT LUNDI MATIN

SOLDES

Vente autorisée

Jupes 39.- **SOLDÉES 29.-**
 Jupes 49.- **SOLDÉES 39.-**
 Jupes 75.- **SOLDÉES 59.-**

La Soie**Étude Pierre JUNG**

FERMÉE

du 17 au 29 juillet inclus
 pour cause de vacances

HÔTEL DES PLATANES

CHEZ-LE-BART (NE)

Tél. (038) 6 79 96
 Jeux de quilles automatiques

Tapis Profitez

Tous nos milieux
 Orient - Moquette - Bouclés
 Tours de lits
 sont vendus à des prix
 très intéressants
 Splendide et immense choix
 Facilités de paiement
 Présentation à domicile, le soir
 également
 Fermé le samedi

La bonne affaire...
 ... se traite à Maillefer

TAPIS BENOIT

Maillefer 25 Tél. 5 34 69

Propriétaires de chattes

Aidez-nous à diminuer le nombre
 des chats errants
 en supprimant les chats
 dès leur naissance

N'en réservez jamais à des personnes que
 vous ne connaissez pas, ce sont les chats
 mal placés qui deviennent des errants.

PRÊTSRapides
Discrets
Sans caution

BANQUE EXEL

Ouvre
le samedi matin

Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04Une viande
vite cuite...**un émincé**

de veau, de porc ou de bœuf

PRÊTS

- Sans caution
- Formalités simplifiées
- Discrétion absolue



**BANQUE
 COURVOISIER & CIE**
 2001 NEUCHÂTEL ☎ 038/512 07

Une mauvaise circulation!

Circulan, remède à base de plantes, au goût agréable,
 sera salubre, régularisera la circulation et, après la
 cure, vous vous sentirez mieux!

CIRCULAN chez votre
 pharmacien et droguiste
 1 litre Fr. 20,55, 11,25, 4,95

En été prenez
du Circulan!**Circulan est efficace****Encore plus favorable est le Prêt-Rohner et avec cela simple et absolument discret.**

Depuis le 1^{er} décembre 1966, les nouvelles
 conditions de nos prêts personnels jusqu'à
 Fr. 25000.- peuvent être jusqu'à

45% meilleur marché
 Comparez vous-même! Demandez donc avant
 toute obtention de crédit ou avant tout achat à
 tempérament une proposition sans engagement
 pour un prêt bon marché auprès de la

Banque Rohner-Cie S.A.
 8001 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30

Téléphonez ou écrivez-nous! Par retour du
 courrier vous recevrez notre documentation sur
 les avantages du Prêt-Rohner.

Nom/Prénom

Rue

N° postal/Lieu

II/401

Une affaire!

1 divan-lit
 90 x 190 cm.
 1 protège-matelas.
 1 matelas à ressorts
 (garanti 10 ans).
 1 duvet léger et
 chaud.
 1 couverture de
 laine 150 x 210 cm,
 1 oreiller.
 2 draps, coton
 extra.
 Les 8 pièces
 Fr. 235.-
 (port compris)
G. KURTH
 1038 Bercher
 Tél. (021) 81 82 19

PLATRERIE-PEINTURE**C. Bussi et Fils**vacances
jusqu'au 5 août**DÉMÉNAGEMENTS**

PETITS TRANSPORTS

JOSEPH MEDOLAGO

Serrières - Tél. 8 39 31 ou 5 42 71

le 17.8 retour à vide

PARIS-NEUCHÂTEL**Petites annonces à tarif réduit****20 centimes le mot**

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

A vendre**A louer****Offres d'emplois****Divers****Demandes à acheter****Demandes à louer****Demandes d'emplois****Perdus-Trouvés****Sont exclues de ces rubriques**

- Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle
- Les offres de vente et d'achat de véhicules à moteur et de bateaux

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'Avis de Neuchâtel 20-178

Le Prix est de 20 centimes par mot minimum 10 mots

- chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
- chaque nombre compte pour un mot
- chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone
 Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses

Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 1.50 devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule : « faire offres sous chiffres... au bureau du journal »

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Tempête sur l'île et dans les cœurs

ROMAN

par

FIONA FINLAY

29

— Je vais chercher le chef, dit-il et il s'en alla, les épaules courbées vers l'entrée de la hutte.

Jane s'agenouilla de nouveau près de l'enfant malade. Elle donna à la mère des instructions précises et demanda de l'eau chaude. Santoï remuait sans cesse sur sa rude couche. Jane tenta de l'installer plus confortablement. Elle se rappela son désir de rester au village et frissonna. Elle devrait y rester maintenant au moins jusqu'à l'arrivée du médecin indigène et ne pourrait partir qu'à condition qu'il puisse la relever. On ne pouvait songer à abandonner l'enfant, trop malade pour être transporté à l'hôpital actuellement. La route côtière était impraticable et le chemin par lequel ils étaient venus, Sammy et elle, était hors de question pour le transport en civière dans le crépuscule, quelques précautions qu'on prit. Même en plein jour, il serait malaisé.

Il restait la mer. Une des chaloupes rapides de Falconer pourrait faire le trajet en une demi-heure. Mais — le front de Jane se plissa — il y avait aussi la question de la quarantaine pour éviter le danger menaçant d'une épidémie. Si la maladie était confinée dans ce village, la chose la plus sage serait d'y garder les cas isolés jusqu'à ce qu'on ait découvert la cause de l'infection.

La typhoïde était une maladie infectieuse causée par un bacille. Jane s'assit sur ses genoux, essayant de

se rappeler ce qu'on lui avait enseigné. Il pouvait entrer dans le corps par l'eau, le lait, les crudités. Les mouches propageaient l'infection en contaminant les aliments et la possibilité de contagion humaine subsistait. Quelqu'un atteint de la maladie au premier stade pouvait, avant qu'elle ne le fit réellement souffrir, la transmettre à d'autres personnes... Elle interrogerait le chef, et surtout, elle donnerait l'ordre de bouillir l'eau avant de la boire. Il fallait que toutes les précautions soient prises pour ceux qui seraient en contact avec les malades ou qui les soigneraient.

Elle aurait beaucoup à faire avant de pouvoir songer à partir...

Le chef arriva, l'air effrayé. Il fallut à Jane, avec l'aide de Sammy, un certain temps pour lui faire comprendre ce qu'elle avait à lui dire. Il parlait à peine l'anglais et elle-même ne connaissait que quelques mots de l'idiome de l'île, mais l'intelligent Sammy saisit tout de suite ce que Jane désirait apprendre et il traduisit rapidement questions et réponses.

Le patron d'un lougre pêcheur de perles était le plus récent visiteur du village, où il avait séjourné une semaine. Il était le seul étranger qui y fut venu jusqu'à l'arrivée de Jane elle-même. Et il y avait le puits... en prononçant ce mot, le chef se troubla. Sammy devait s'en souvenir.

Ils avaient eu des ennuis avec le puits. Après une longue période de sécheresse, il s'était tari et pendant un certain temps — le chef ne se rappelait pas combien — les villageois avaient été contraints de puiser l'eau pour tous les usages, y compris celle destinée aux boissons dans un petit cours d'eau où les femmes lavaient leur linge et jetaient parfois... les débris. Tout le monde savait, affirma le chef en haussant le ton — qu'on ne devait pas boire l'eau d'un tel cours d'eau, mais — il haussa les épaules et acheva malgré lui... « Il y en a qui le font peut-être, missy, pas ma femme, mais Santoï peut-être ? Il est petit, il ne sait pas. » Jane inclina la tête. C'était tout ce qu'elle pouvait

espérer découvrir et il était urgent qu'on observât les prescriptions qu'elle avait indiquées. Elle les répéta et puis, certaine que le chef avait compris leur nécessité et les ferait respecter, elle accompagna Sammy auprès des six enfants malades. L'assistant-médecin, jeune homme qui se présenta avec une grande timidité, arriva juste comme elle pénétrait dans la première hutte, mais sa nervosité disparut quand Jane lui expliqua pourquoi elle l'avait fait appeler et il se révéla bientôt sûr de lui et fort capable. Ensemble, ils examinèrent tous les malades et constatèrent la présence de l'éruption révélatrice dans deux cas et des symptômes de la maladie dans un autre. Un homme souffrait de la malaria et le dernier malade, un enfant, paraissait en proie à une fièvre infantine qui avait débuté le matin même.

Quatre cas certains de typhoïde en comptant Santoï, sans hésiter le compétent petit médecin indigène confirma le diagnostic de Jane. Cette maladie n'était pas commune dans les îles, mais il en avait vu deux cas précédemment confia-t-il à la jeune fille avec un gros soupir.

— Il faut empêcher la propagation de la maladie. Sœur, dit-il en la regardant gravement. Il faut à tout prix éviter une épidémie. Si la typhoïde est localisée ici, nous mettrons le village en quarantaine et nous transporterons les malades à ma clinique pour les mettre à l'isolement. Je consulterai votre officier commandant demain matin. Pour ce soir, je crois que nous ne pouvons pas faire autre chose que d'essayer de soulager les malades. Mon dispensaire est bien équipé et je suggère...

Il exposa les détails du traitement qu'il proposait, paraissant considérer comme certain que Jane resterait pour l'assister. Elle ne le détrompa pas. Il était un peu plus de quatre heures, en partant à cinq heures et en se hâtant, elle arriverait à temps pour reprendre son service à Miljura.

Mais, quand accompagnée du médecin, elle revint à

la hutte de Sammy, l'état du petit Santoï avait tellement empiré qu'elle comprit qu'elle ne pourrait pas partir. Le pouls battait précipitamment et sa température devenait alarmante, jetant un coup d'œil sur le visage brun du médecin, elle vit ses propres craintes s'y reflécher.

— Il faudrait qu'il soit à l'hôpital, sœur, j'ai peur... ses mains palpaient doucement le petit corps, que nous ayons ici de sérieuses complications. Il faudrait opérer immédiatement.

— Oui acquiesça Jane en lui jetant un regard interrogateur.

Il secoua tristement la tête en réponse à la question inexprimée.

— Hélas, je ne suis pas chirurgien, je puis soigner les petites plaies et faire des points de suture, mais ce cas dépasse mes capacités. Je n'oserais pas m'y hasarder...

— Alors... ?

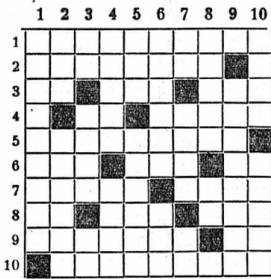
— On ne peut le transporter, même jusqu'à ma clinique, cela pourrait lui être fatal. Sœur, si vous écrivez un mot, exposant les circonstances et décrivant l'état de l'enfant, pensez-vous qu'un chirurgien de votre hôpital viendrait ici ?

Jane hésita. James Raeburn, elle en était convaincue, viendrait sur le champ quand il saurait la gravité du cas, mais... elle regarda la hutte primitive, avec ses lampes à huile à la flamme vacillante qui ne faisait guère qu'accroître les ténèbres, son feu fumant et les provisions suspendues aux poutres ; une grave opération réalisée dans un tel cadre serait fertile en difficultés, il serait impossible de désinfecter convenablement et... comme elle hésitait, Sammy entra dans son champ de vision. Dans la pénombre, sa face parut striée de lignes et vieillie, son habituel sourire avait disparu, des larmes brillaient dans ses yeux noirs. Il s'approcha de la jeune fille.

(A suivre.)

MOTS CROISÉS

Problème No 235



HORIZONTALEMENT

1. La sardoine en est une. 2. Est comparable à la grippe. 3. Démonstratif. — Arrête une liste. — Instruments du hasard. 4. Désigne une partie du mètre. — Buste terminé en gainé. 5. Hirsute. 6. Pièce d'un écu. — Avancera. — Symbole. 7. Bons pour le service. — Flotte. 8. Divinité. — Pièce de soutien. — Il y a des loups parmi ses gens. 9. Ils niaient le mouvement. — Etre arborescent. 10. Multipliés.

VERTICALEMENT

1. Opération faite en collant. 2. Prière. — Entouré par un cordage à boucle. 3. Article. — Réclame le silence. — Pronom. 4. Elle peut être battue et renversée. — Profession. 5. Orient. — Parcours en examinant. 6. Imposer. — Eclat. 7. Son lac a été aménagé en réservoir. — A des bois aplatis. — Sur le calendrier. 8. Affluent de la Loire. — Avant midi. 9. Me montra. 10. Dialecte gaulois. — On y trouve des restes romains dans l'Allier.

Solution du No 234



HOROSCOPE

LUNDI 17 JUILLET 1967

La matinée est sous des influences qui semblent engendrer la fantaisie... L'après-midi voit entrer en action des configurations actives. Naisances: Les enfants de ce jour seront un peu capricieux et fantasistes mais en général actifs, énergiques, réalisateurs.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé: Tendance au surmenage. Amour: Dominez vos réactions instinctives. Affaires: Ne soyez pas trop pressé.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé: Gorge à surveiller. Amour: Vous devrez éviter l'entêtement. Affaires: Ne soyez pas trop lent.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé: Ne faites point de veilles. Amour: Ne brusquez rien. Affaires: Concentrez votre attention sur l'essentiel.

CANCER (22/6-22/7)
Santé: Hydrothérapie très efficace. Amour: Montrez-vous très compréhensif. Affaires: Ne changez pas d'orientation.

LION (23/7-23/8)
Santé: Soyez régulier dans vos habitudes. Amour: Faites preuve de générosité. Affaires: Faites preuve d'autorité.

VERGE (24/8-23/9)
Santé: Surveillez l'hygiène alimentaire. Amour: Les apparences pourraient être trompeuses. Affaires: il faudra débrouiller des problèmes ardu.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé: Ne dépassez pas vos forces. Amour: Quelques concessions modifieront la situation. Affaires: Les difficultés pourront être surmontées.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé: Risques d'intoxication alimentaire. Amour: Soyez au-dessus de tout sentiment mesquin. Affaires: Vous obtiendrez des résultats rapides.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé: La marche vous fera grand bien. Amour: Agissez avec loyauté. Affaires: Remettez vos projets en ordre.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé: Risques de rhumatismes. Amour: Gardez votre self-control. Affaires: Vous aurez du mal à éviter les critiques.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé: Cheville faible. Amour: Ne vous montrez pas trop vieux jeu. Affaires: Soyez vigilant.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé: Quelque nervosité. Amour: Faites preuve de compassion. Affaires: Les conditions ne sont pas mauvaises.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Aula de l'université: 11 h 05, conférence de M. P.-O. Walzer.

CINÉMAS. — Studio: 20 h 30, Alvarez Kelly. 16 ans.
Bio: 15 h et 20 h 45, Entre le ciel et l'enfer. 16 ans; 18 h 40, Tant qu'on a la santé. 16 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Quand parle la poudre. 16 ans; 17 h 30, Jeux dangereux.
Palace: 20 h 30, Anne Bably Jowéger. 12 ans.

Arcades: 20 h 30, Le Train. 16 ans.
Rex: 20 h 45, La Pampa sauvage. 16 ans.

Pharmacie d'offices (jusqu'à 23 h): F. Tripet, Seyon. De 23 h à 8h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

PESEUX
CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 15: La Rue aux filles.

VAL-DE-TRAVERS
Pharmacie de service. — Delavy (Fleurier).

BIBLIOGRAPHIE

LES AVENTURES DE PINOCCHIO
(Editions des Deux coqs d'or)

Pinocchio a fait notre bonheur quand nous étions jeunes, il fait également le bonheur des enfants de l'année 1967. Un grand livre d'or richement illustré est consacré aux « Aventures de Pinocchio », cette marionnette si attachante et parfois si malheureuse lorsque son nez se met à pousser... à pousser dès qu'elle dit un mensonge.

Mais la marionnette finit par redevenir un vrai garçon, pour le plaisir de chacun d'entre nous.
Un livre à offrir à nos enfants... et à relire par les adultes!

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU LUNDI 17 JUILLET

SUISSE ROMANDE

15.30 Eurovision, Tour de France cycliste. 18.45 Bulletin de nouvelles. 18.50 Dessins animés. 19.00 Horizons. 19.20 Publicité. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Les Joyeux Naufragés Feuilleton. 19.55 Publicité. 20.00 Téléjournal. 20.15 Publicité. 20.20 Carrefour. 20.30 Reflets filmés du Tour de France. 20.40 Spectacle d'un soir Mésalliance, comédie de G.-B. Shaw, version française de A.-H. Hamon et S. Lombard. 22.10 En relais diffusé de Londres Récital du guitariste Andrés Segovia. 22.50 Téléjournal.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE

12.30 Le Gai Chevalier. 13.00 Actualités télévisées Télé-midi. 16.00 Eurovision, Tour de France cycliste. 18.30 Dites-moi monsieur. 19.05 Jeu de mots. 19.25 Rue barrée. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités télévisées Télé-soir. 20.30 Eurovision, Tour de France cycliste. 20.40 Gala. 21.40 L'Homme à la Rolls. 22.10 Le Dernier Matin. 23.00 Actualités télévisées Télé-nuit.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE

19.55 24 heures d'actualités. 20.05 Malicun père et fils. 20.10 La 5me colonne. 22.10 Une petite ville.

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15, bienvenue in Italia. 18.45, la journée est finie. 18.55, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, échos sportifs. 20 h, téléjournal. 20.20, L'Aventure de la télévision. 21.05, Traktandum. 21.50, téléjournal. Tour de France. 22.10, Alerte dans le marais.

ALLEMAGNE

16.40, informations. 16.45, magazine féminin. 17.40, livres mes amis. 18 h, informations. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, panorama de l'actualité. 21 h, musique au studio B. 21.45, la fin d'une route. 22.30, téléjournal. 22.45, Tour de France. 22.55, danseurs et pas de deux. 23.30, informations.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 6.30, roulez sur l'or. 7.15, miroir-première. 7.30, roulez sur l'or 8 h et 11 h, miroir-flash. 9.05, la tête à l'ombre. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, spécial-vacances. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.35, 10, 20, 50, 100. 12.45, informations. 12.55, Un lacustre en pierre polie. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles ou presque. 14 h, miroir-flash. 14.05, réalités. 14.30, le retour au tragique, entretien. 15 h, miroir-flash. 15.05, concert chez soi.

16 h, miroir-flash. 16.05, La Pêche miraculeuse. 17 h, miroir-flash. 17.05, perspectives. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, mille-simulacré. 20 h, magazine 67. 20.20, les chroniques de Hard-Point Tamara, pièce de René Roulet. 21.20, le monde de la chanson. 22.10, édition spéciale. 22.30, informations. 22.35, cinémagazine. 23 h, la musique contemporaine en Suisse. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme
12 h, midi-musique. 18 h, jeunesse-club. Pirate. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20, Un lacustre en pierre polie. 20.30, compositeurs favoris, Félix Mendelssohn. 21.15, le chœur de la Radio suisse romande. 21.30, regards sur le monde chrétien. 21.45, du monde entier. 22.10, les miroirs de la pensée. 22.30, actualités du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7 h, 9 h, 10 h, 11 h, 15 h, 16 h et 23.15, informations. 6.20, gai réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, musique légère. 7.25, pour les ménages. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, ouvertures de Dvorak. 9.05, fantaisie sur le monde musical. 10.05, orchestre de chambre de Pforzheim. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, F. Sinatra et l'orchestre R. Martin. 12.30, informations. 12.40, commentaires, nos compliments, musique récréative. 13 h, l'orchestre de la radio. 13.30, solistes. 14 h, magazine féminin. 14.30, chants de Mozart et H. Wolf. 15.05, concert populaire. 15.30, récits en patois d'Appenzel.

16.05, P. Klecki au pupitre. 17.30, pour les enfants. 18 h, météo, informations, actualités. 18.20, disques. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, concert demandé. 20.25, notre boîte aux lettres. 21.30, causerie-audition. 22.15, informations, commentaires. 22.25, orchestre récréatif de Beromunster.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Mésalliance (20.40): Comédie de G.-B. Shaw.
Récital Andrés Segovia (22.10).

Chronique régionale

Sur le «5», on y danse, on y danse...



Il y a quelques jours, le Student-club de Neuchâtel organisait une « tram-party » sur la ligne de Boudry. Voici une vue d'une des motrices transformées en salle de danse... (Avypress - J.-P. Bailod)

BIENNE

ÉVILARD
Départ de l'appointé Clément
(c) L'appointé de gendarmerie Guy Clément, entré à la police en 1955 et au poste d'Évilard en 1964, quitte le métier et s'en va reprendre un hôtel à Charmey.

FRIBOURG

FRIBOURG
On demande 7 millions pour construire un groupe scolaire
(c) Convoqué en séance ordinaire pour jeudi prochain, le Conseil général de la ville de Fribourg devra se prononcer sur une demande de crédit en vue de la construction d'un groupe scolaire au Schönberg. La dépense totale est évaluée à quelque 9 millions, et la part communale est de 7 millions environ. Un vaste échange de forêts et de terrains entre la commune et la bourgeoisie de Fribourg est encore soumis à la ratification du Conseil général. Le Conseil communal demande enfin la libération d'un crédit supplémentaire de 220.000 francs destiné à l'achèvement de travaux de réfection des rues de Romont, du Temple et du Griblet.

BULLE

Prochain concours hippique
(c) Organisé par la Société de cavalerie et le Club équestre de la Gruyère, le 14^{me} concours hippique de Bulle aura lieu les 27 août et 3 septembre, sur la grande pelouse où il se déroule habituellement. Une formule nouvelle a été adoptée par le comité, qui est déjà à l'œuvre pour assurer sa réussite. C'est en effet sur deux dimanches que s'échelonneront les concours ouverts non seulement aux cavaliers chevronnés, mais également aux jeunes et aux amateurs.

VIGNOBLE

AUVERNIER —
Epuraton des eaux
(c) Les travaux de canalisations intercommunales, nécessités par l'épuration des eaux, sont en cours. On a ouvert récemment le chemin des Vanels et une partie de la route à la croisée du Tilleul. Les opérations se font avec diligence mais des difficultés surgissent, soit pour les bords des chemins touchés, soit pour la circulation automobile.

JURA

Une marche populaire d'automne dans le Jura
La section Raimeux du club suisse des femmes alpinistes (CSFA), qui groupe environ 80 membres, organisera les 23 et 24 septembre prochains une marche populaire dans le Jura. L'intention des organisatrices est de remettre la marche à l'honneur et de favoriser le contact des promeneurs avec la nature.

Cette randonnée originale, dont le départ et l'arrivée sont fixés à Montier, suivra un parcours agréable dans la région de Moron et de la Montagne de Montier. Long d'une vingtaine de kilomètres, il se déroule tout entier dans un endroit encore trop peu connu du Jura.

Cette excursion est ouverte à chacun et rassemblera aussi bien des familles et des groupes que des marcheurs individuels. Tous les participants qui l'auront terminée recevront une médaille.

L'imprimerie Centrale
4, rue Saint-Maurice, A NEUCHÂTEL
est l'entreprise spécialisée dans les travaux destinés à l'industrie et au commerce
les actions et les obligations les statuts et les rapports, ainsi que tous les imprimés dont les bureaux ont besoin.
Elle exécute avec goût, soin et rapidité.

Informations
A GENÈVE, NOUS OFFRONS LE REPAS... à nos visiteurs et amis de Neuchâtel et du Jura, qui désirent visiter nos 1000 m² d'exposition de meubles modernes et de styles.
Meubles: A. JEANMONOD, boulevard Carl-Vogt 34 à Genève, tél. (022) 24 74 00.
Les paiements différés sont chez nous une affaire de confiance entre vous et nous.

La vie nationale

Inauguration de la nouvelle gare aux marchandises de Chiasso
CHIASSO (ATS). — La nouvelle gare aux marchandises de Chiasso a été inaugurée récemment en présence, notamment, de MM. Angelo Pellegrini, conseiller d'Etat, et Merz, ingénieur CFE.

Les travaux de construction, qui ont duré dix ans, ont coûté 164 millions de francs, mais les nouvelles installations permettront, grâce à la rationalisation, une économie annuelle de 300.000 francs.

La nouvelle gare des marchandises de Chiasso occupe une surface de 970.000 mètres carrés, contre 380.000 à l'ancienne. Les voies s'étendent sur 120 kilomètres au total, et 66 trains empruntent chaque jour ses installations. Plus de la moitié des 2400 wagons journaliers doivent s'arrêter, pour être soumis au contrôle douanier.

Les soldats suisses à la marche de Nimègue
OLTEN (ATS). — Une réunion groupant les 45 chefs de groupe du bataillon suisse qui participera à la 51^{me} marche de Nimègue, du 25 au 28 juillet, vient de se tenir à Olten, sous la direction du colonel-lieutenant Emile Luthy, chef de la section pour les activités hors-service militaire fédéral.

Les groupes comprendront, cette année, 650 participants, parmi lesquels 25 femmes du service complémentaire féminin et de la Croix-Rouge. Le bataillon suisse sera divisé en quatre compagnies. Il quittera notre pays le 22 juillet et rentrera le 30.

La sécurité sociale des travailleurs italiens
BERNE (ATS). — Créée pour veiller à la bonne application de la convention de sécurité sociale entre l'Italie et la Suisse, pour étudier toutes questions en la matière et soumettre les solutions envisagées aux deux gouvernements, la commission mixte italo-suisse a siégé à Rome du 4 au 11 juillet.

La commission a examiné les principaux problèmes qui intéressent encore les travailleurs italiens en Suisse, dans le domaine des rentes de vieillesse et des prestations de l'assurance-invalidité, de l'assurance-maladie et de l'assurance contre les accidents du travail. Les questions concernant la situation particulière des travailleurs saisonniers et des frontaliers dans les différentes branches d'assurance, de même que les modalités d'application de certaines dispositions de la convention, ont fait l'objet d'un examen particulièrement détaillé.

Le nouveau bateau du Sauvetage staviacois: une acquisition qui rend de grands services



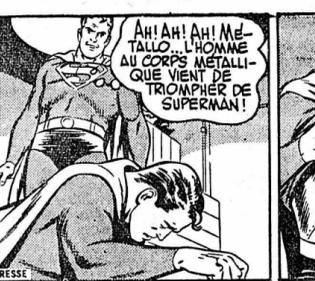
JORANE. — Du pain sur la planche ces derniers jours.

(c) Mis en service il y a quelques semaines, le nouveau bateau de la Société de sauvetage d'Estavayer a déjà rendu d'appréciables services. Le soir de son inauguration, « Jorane » fut appelée à secourir une dizaine de voiliers que la tempête avait fait chavirer. Tout récemment, un groupe de sauveteurs prit le large en fin de soirée afin de retrouver une embarcation qui n'avait pas regagné le port. On ne peut donc que féliciter chaleureusement les promoteurs de cette initiative. Désormais, chaque dimanche, une équipe de sauveteurs sera prête à intervenir.

SUPERMAN



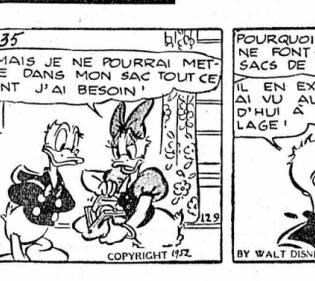
DONALD DUCK



FERDINAND



INCROYABLE MAIS VRAI!



INCROYABLE MAIS VRAI!

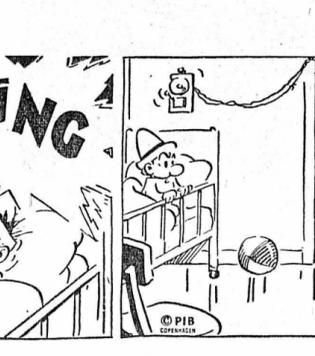
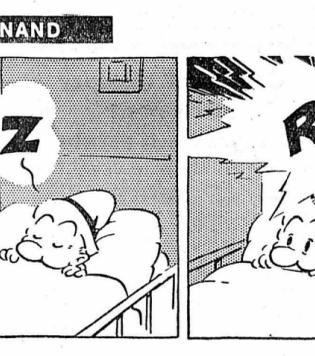


INCROYABLE MAIS VRAI!



Riche trouvaille
Dernièrement, deux jeunes gens se trouvaient sur une plage du Pas-de-Calais. L'un d'eux portait (surpris de sa découverte) une masse jaunâtre et translucide de cinquante centimètres de long. Un homme s'approcha et se rendit compte qu'il s'agissait d'un bloc d'ambre gris. Joie de l'adolescent lorsqu'il apprit que l'ambre gris se vend 5700 francs le kilo!
Production spéciale aux cachalots, l'ambre gris se trouve sous forme de concrétions dans leur intestin. C'est une substance solide, d'odeur désagréable, mais qui acquiert, avec le temps, des qualités qui la font rechercher comme matière de support pour les parfums les plus précieux. L'ouvrage Larousse, LA VIE DES ANIMAUX, ajoute: « On s'accorde à penser qu'elle provient des glandes cutanées des céphalopodes ingérés par les cachalots. Ceux-ci la re-

Avertisseur lumineux à éclats pour signaler accidents ou pannes d'automobiles
Un commutateur qui va être vendu à très bas prix en Grande-Bretagne, permettra aux conducteurs d'employer au choix tous les feux de leurs véhicules comme « systèmes à éclats », afin de signaler un accident ou une panne. Le commutateur à éclats qui comporte une lampe-pilote avertisseuse au tableau de bord, fonctionne indépendamment du commutateur normal d'allumage qu'il ne déconnecte pas, et il peut se monter sur des circuits électriques de 6,12 ou 24 volts. Il est prévu pour commander également les feux indicateurs d'une remorque. Le montage sur n'importe quel type de véhicule ne demandera qu'une demi-heure.



Refus de témoigner: la presse fribourgeoise prend position

De notre correspondant: Samedi matin a eu lieu à Avry-devant-Pont l'assemblée générale annuelle de la section de Fribourg de l'Association de la presse suisse...

Il releva avec faveur que diverses administrations cantonales, de district ou communales, ont pris l'initiative d'organiser des conférences de presse...

Un bébé meurt écrasé sous une chargeuse

(c) Un accident mortel s'est produit vendredi, vers 8 h 10, près de la ferme de M. Hubert Clerc, agriculteur à Rossens...

Le pneu d'une moto éclate: une blessée

(c) Hier vers 21 h 15, un motocycliste vaudois circulait d'Epagny en direction de Bulle. Peu après le motel d'Epagny, un pneu de sa machine éclata...

Une voiture sort de la route

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h 15, une voiture conduite par M. Gilbert Aebi, 19 ans, de Fribourg, circulait de Fribourg en direction de Tavet...

Deux condamnations

(c) Le nommé B. St., originaire de Wysachen, célibataire, mécanicien, domicilié à Berne, et le nommé C. L., Italien, célibataire, ouvrier, domicilié à Morat...

Trois jubilés de sacerdoce

(c) Hier à 10 heures, au cours de l'office solennel qui a eu lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg, a été célébré le jubilé de sacerdoce du cardinal Charles Journet...

Un planeur soleurois se pose dans le Jura

(c) Un planeur suisse qui avait décollé dimanche à 10 h 30 pour un vol de distance Deitingen(SO)-la Dôle et retour, s'est posé à 14 heures dans un pré entre la Gure et Bois-d'Amont...

Près des Breuleux

Le chemin était glissant: une auto contre un arbre

(c) Hier à 11 h 15, un automobiliste des Breuleux roulait dans un chemin de campagne herbeux et glissant. Sa machine sortit de la route et se jeta contre un arbre...

Avant l'assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises

(c) L'année prochaine, se tiendra à Uppsala (Suède) l'Assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises. Une session préparatoire à cette rencontre a lieu actuellement à Delémont...

Route coupée: un motocycliste blessé

(c) Hier, à midi, une automobiliste de Vicques, qui circulait à Vicques, coupa la route pour se rendre à une station d'essence. Une moto qui arrivait en sens inverse vint se jeter contre le flanc droit de la voiture...

Un joueur blessé

(c) Au cours d'un match qui opposait hier après-midi, à Bure, l'équipe locale à celle de Fontenais, une collision s'est produite entre deux joueurs, à la dernière minute du match...

Les « Béliers » du 14 juillet



(c) Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de samedi, le Groupe «Béliers», de Saint-Brais, avait organisé, vendredi soir, une manifestation à l'occasion de la Fête nationale française...

La terre bouge en Gruyère

On a ressenti hier après-midi, à 15 h 09, une légère secousse tellurique, qui a notamment affecté la ville de Bulle, en Gruyère...

Toujours l'ivresse

(c) Hier vers 21 h 20, un automobiliste habitant la région de Bulle, agriculteur, s'est jeté avec sa voiture contre les barrières du passage à niveau situé à la rue Saint-Denis, à Bulle...

Première messe du R. P. Plancherel

(c) Le village grüérien de Hauteville avait mis hier le grand pavoi, à l'occasion de la première messe du R. P. Dominique Plancherel, O. P., enfant de la paroisse...

Trois blessés à Bullet

(c) Alors qu'il se rendait aux champs, sur un terrain situé un peu en dessous de la route des Rasses à Bullet, M. James Crucet-Joseph, ainsi que sa fille Béatrice, ont été victimes d'un accident...

Samedi, vers 18 h 30, une collision s'est produite à Bullet entre un cyclomotoriste et une auto. Le cyclomotoriste, M. Claude Reymond, de Lausanne, a été blessé et transporté en ambulance à l'hôpital de Sainte-Croix...

Violente chute

(c) Hier vers 21 h 15, M. Alexis Oberon, âgé de 55 ans, menuisier, domicilié à Dompierre, en visite à Granges-Marnand, est tombé dans l'escalier...

SCOOTERISTE BLESSÉ

(c) Hier vers 22 heures, M. Ernest Rossier, âgé de 22 ans, employé PTT à Neuchâtel, mais domicilié à Middel (Fribourg) est tombé avec son scooter en passant sur le pont CFF de la route de Corcelles à Payerne...

Mort d'un centenaire

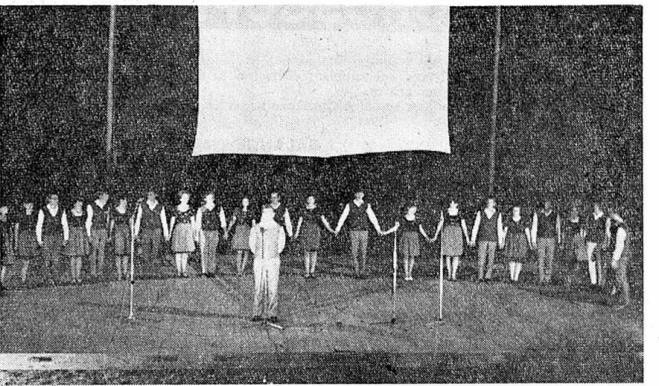
(c) On ensevelit aujourd'hui, à Sainte-Croix, M. Ernest Junot, décédé dans sa 100ème année à l'hôpital où il avait été admis au début du mois de juillet...

Collision au Marchairuz: un mort et sept blessés

L'élève conducteur avait perdu le contrôle de l'auto

De notre correspondant: Hier, vers 14 h 15, sur la route le Brassus - le Marchairuz, au lieu dit Rolaz, commune du Chemin, une automobile roulant du Brassus vers le col du Marchairuz, est entrée en collision frontale sur un tronçon rectiligne, avec une voiture arrivant en sens inverse...

Deux jeunes filles, de 16 et 17 ans, en séjour dans un hôtel du Pied-du-Jura, dont les parents sont domiciliés en Suisse allemande, souffrent, la première d'une fracture du col du fémur, et la seconde de lésions corporelles...



CHANTS — Ceux du chœur de la « Route de l'entraide. (Avipress - Pache)

Manifestation en faveur des lépreux

Qui aurait cru que près de deux mille personnes se déplaceraient, par un beau soir d'été, pour aller s'asseoir sur les vastes gradins de pierre des arènes d'Avenches et y entendre parler des douze millions de lépreux existant encore dans les différents pays du monde?

C'est pourtant bien ce qui s'est produit samedi soir. Les jeunes Broyards (catholiques et protestants), qui se sont groupés depuis un certain temps sous le vocable de la « Route de l'entraide », avaient organisé un grand gala au profit des lépreux dans l'amphithéâtre d'Avenches...

Cette sympathique manifestation en faveur des déshérités était placée sous le haut patronage du conseiller d'Etat Jean-Pierre Praderwand, entouré du conseiller national Georges Tghévoz, de Missy, de M. Willy Monnier, président de l'œuvre du personnel de la Confédération en faveur des lépreux, à Berne, des préfets Guisolan, Reulle et Savary, de M. Gustave Roulin, député, à Estavayer, de M. Xavier Chappatte, syndic d'Avenches, du pasteur Rouzeau et du curé Bayer (Avenches) et de M. E. Freudiger, président du Club des jeunes d'Avenches...

Pendant quatre longues heures (le spectacle s'est terminé à minuit et demi), un programme varié s'est déroulé devant les spectateurs, qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements. Des chants furent présentés par le chœur de la « Route de l'entraide », dirigé par Jean-François Duc, instituteur à Montbrelloz, ainsi que par l'équipe de variétés du pasteur Alain Burnand...

Une auto sur le toit: une blessée

(sp) Une voiture allemande, roulant sur Lausanne, hier, vers 7 h 15, à Echallens, a la croisée du Lion-d'Or, est entrée en collision avec la voiture de Mme Renée Guex, 43 ans, demeurant à Boulens, qui se rendait à Moudon. Sous la violence du choc, cette machine se renversa sur le toit. La conductrice subit des lésions à la colonne vertébrale et des contusions diverses. On l'a transportée à l'hôpital cantonal.

Grièvement blessé lors d'un match

(c) Hier après-midi, M. Max Schupbach, âgé de 43 ans, employé postal à Berne, participait à un match de football à Chevroux. Au cours d'une bousculade, M. Schupbach a fait une chute en arrière et n'a pu se relever. On l'a transporté en ambulance à l'hôpital de Payerne, souffrant d'une commotion et peut-être d'une lésion à la colonne vertébrale.

Devant Ipsach Coup de joran: un bateau chavire

(c) Samedi vers 6 h 45, une cyclomotoriste a fait une chute à l'avenue des Bains, à Yverdon, à la suite d'un malaise alors qu'elle circulait en direction du centre de la ville. Elle a été transportée à l'hôpital.

Comment dissiper facilement les aigreurs d'estomac

Vous pouvez calmer rapidement vos maux d'estomac et faciliter votre digestion en prenant après de bons repas une ou deux pastilles digestives RENNIE que vous laisserez fondre dans la bouche. Les principes actifs qu'elles contiennent ont un effet calmant sur la muqueuse gastrique et elles neutralisent si bien l'excès d'acidité que les aigreurs, l'impression de pesanteur, de somnolence qui accompagnent les digestions difficiles se dissipent en peu de temps. Rennie, c'est la paix de l'estomac!

On se jette volontiers à l'eau à Bienne



(c) La première semaine du traditionnel cours de natation, donné gratuitement à l'intention des écoliers biennois, a pris fin samedi. Ils étaient plus de 200 à suivre les conseils des instructeurs. Durant la période des vacances, les jeunes apprentis nageurs pourront mettre à profit les leçons reçues et la dernière semaine on pourra considérer les progrès réalisés. Notre photo: une parmi les 200 candidats-nageurs. (Avipress - Guggisberg)

Un Biennois en tête au championnat suisse d'échecs qui se déroule à Bienne

Voici les résultats de samedi du championnat suisse d'échecs qui se déroule à Bienne. Tournoi des maîtres A (pour le championnat national): Glauser contre Maschian 1/2; Batchinsky, de Genève, contre Marthaler 1/2; Brunner contre Klein 0; Blau contre Goldberg 1; Hohlner contre Rino Castagna 1/2.

Tournoi des maîtres B: Jean Chèvre, de Bienne, contre Gebauer 1; Burki contre Renzo Castagna 0; Fritz Ronsberger, de Lausanne, contre Brunner 1; Lucien Alytzer, de Bienne, contre Speck 1.

T.P. I: Rudolf Lanz, de Bienne, contre Bernegger 1/1; Hans Schneider, de Bienne, contre Richner 1/2; Egmann contre Fridolin Schwarz, de Bienne, 0; Georges Montpar, de Bienne, contre Röllli 1/2; Frymann contre Lambacha, de Lausanne, 1/2; Tresch contre Charles Kraiko, de Neuchâtel, 0; Arni contre Gérald Huser, de Lausanne, 1; Reutimann contre Alfred Porret, d'Auvergnier, 0; Emile Meyer, de Bienne, contre Jésus de Andrés, d'Yverdon, 1.

T.P. II: Rudolf Huser, de Lausanne, contre Nievregelt 0; Rosli contre Georges Montpar, de Bienne, 1/2; Alfred Porret, d'Auvergnier, contre Maeder 1/2; Klein contre Blau 1/2; Marthaler contre Brunner 1; Maschian contre Batchinsky, en suspens.

Maîtres B: Zesiger contre Jean Chèvre, de Bienne, en suspens; Renzo Castagna contre Siegel, en suspens; Fritz Ronsberger, de Lausanne, contre Lucien Alytzer, de Bienne, 1.

T.P. I: Gérald Huser, de Lausanne, contre Nievregelt 0; Rosli contre Georges Montpar, de Bienne, 1/2; Alfred Porret, d'Auvergnier, contre Maeder 1/2; Klein contre Blau 1/2; Marthaler contre Brunner 1; Maschian contre Batchinsky, en suspens.

Maîtres B: Zesiger contre Jean Chèvre, de Bienne, en suspens; Renzo Castagna contre Siegel, en suspens; Fritz Ronsberger, de Lausanne, contre Lucien Alytzer, de Bienne, 1.

T.P. I: Gérald Huser, de Lausanne, contre Nievregelt 0; Rosli contre Georges Montpar, de Bienne, 1/2; Alfred Porret, d'Auvergnier, contre Maeder 1/2; Klein contre Blau 1/2; Marthaler contre Brunner 1; Maschian contre Batchinsky, en suspens.

Maîtres B: Zesiger contre Jean Chèvre, de Bienne, en suspens; Renzo Castagna contre Siegel, en suspens; Fritz Ronsberger, de Lausanne, contre Lucien Alytzer, de Bienne, 1.

Malaise

(c) Samedi vers 6 h 45, une cyclomotoriste a fait une chute à l'avenue des Bains, à Yverdon, à la suite d'un malaise alors qu'elle circulait en direction du centre de la ville. Elle a été transportée à l'hôpital.

Camion contre scooter

(c) Samedi à 9 h 30, à la hauteur du chemin de Mont-Choisy, un camion qui sortait de cette artère a renversé un scooteriste qui circulait en direction de la ville. Il n'y a pas eu de dégâts mais le scooteriste a été transporté à l'hôpital. Il a pu en ressortir par la suite.

De la casse

(c) Samedi à 9 h 40, une collision s'est produite entre un cyclomotoriste qui circulait dans la rue Roger-de-Guimps, à Yverdon, en direction du centre professionnel, et une voiture débouchant de la rue des Ardennes. Dégâts aux deux véhicules.

Un octogénaire victime d'un malaise

(c) Un habitant d'Yverdon, M. Oscar Drebbel, âgé de 87 ans, qui cheminait dans le quartier de Clendy, a fait une chute à la suite d'un malaise et a dû être transporté à l'hôpital d'Yverdon, souffrant de blessures au visage et d'une fracture éventuelle du crâne. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

Histoire de « stop »

(c) Hier à 11 h 25, un automobiliste zuricois qui avait quitté prématurément un « stop » au chemin de Beau regard, à Yverdon, est entré en collision avec une voiture neuchâtelaise qui circulait en direction d'Yvonand. Dégâts.

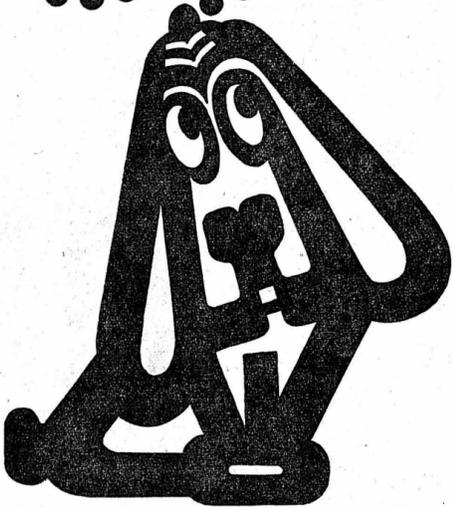
L'EXPRESS Président du conseil d'administration: Marc WOLFRATH Rédacteur en chef: Jean HOSTETTLER

Pour
si peu
d'argent...

3.90

AVEC "B" VITEX, MEILLEURE
PRESENTATION ET DES
PLIS PLUS DURABLES
SUP. 1.50

impeccables!



BAECHLER

NETTOYAGE RAPIDE DE VÊTEMENTS

NEUCHÂTEL : 3, rue du Seyon, tél. 5 49 12
PESEUX : 8, Grand-Rue, tél. 8 46 55
LA CHAUX-DE-FONDS : 24, rue du Locle, tél. 2 83 83
LA CHAUX-DE-FONDS : Place du Marché, tél. 3 23 92
LE LOCLE : 4, rue du Pont, tél. 5 36 50

Reflets de la vie du pays

Au Théâtre du Jorat à Mézières

CONCERT MOZART-STRAVINSKY, AVEC FLORENCE WILD ET L'O.C.L. DIRIGÉ PAR V. DESARZENS

Mézières est à la mode. Et le Théâtre du Jorat, longtemps réservé aux grandes représentations populaires, ouvre désormais ses portes au répertoire symphonique. Vaste, pittoresque et douée d'une remarquable acoustique, la célèbre « grange » constitue en effet une excellente salle de concerts. Et c'est ainsi qu'après douze représentations consécutives du « Jeu du feu » et de l'« Histoire du soldat », les concerts de l'Orchestre de chambre de Lausanne font, à leur tour, salle comble.

Succès bien mérité, à en juger par la qualité exceptionnelle du concert de ven-

dredi dernier. Admirable interprète de Mozart, Victor Desarzens nous a donné une « Haffner-Symphonie » que je conserverai précieusement en mémoire, avec quelques autres œuvres du maître de Salzbourg, entendues sous la baguette d'un Carl Böhm ou d'un B. Paumgartner...

On ne pouvait mieux mettre en évidence l'accent de « vérité » d'une musique qui sait tout exprimer, même le tragique, sans insistance et sans lourdeur; où les forces antagonistes ne s'entre-déchaînent pas comme chez un Beethoven, mais coexistent dans un miraculeux équilibre.

Et l'O.C.L. dont les cordes firent preuve d'une vivacité, d'une légèreté exceptionnelle, a su rendre avec une égale perfection l'énergie presque farouche du premier mouvement — Mozart lui-même exigeait qu'il fût joué « avec feu » — la limpidité de l'Andante, la hâte fébrile du Presto final.

Dans le Concerto en sol majeur K 453, la partie de piano a été tenue par une mozartienne accomplie: Florence Wild. Cette jeune artiste genevoise, qui fut l'élève de Lipatti et de Magaloff, possède toutes les qualités requises: un jeu lumineux et sensible, un phrasé impeccable, l'égalité du toucher et la stabilité rythmique. Ce concerto, l'un des plus poétiques que Mozart nous ait laissés est aussi l'un de ceux qui mêlent le plus étroitement partie solistique et partie orchestrale. Nous n'en avons admiré que davantage une exécution qui témoignait, jusque dans les moindres détails, d'une parfaite entente entre le chef et la soliste.

Domage que l'acoustique, si favorable à l'orchestre, ait fait quelque tort au piano, qui paraissait un peu faible, surtout dans l'aigu. Les ingénieurs du son auront sans doute remédié à ce défaut, lors de la retransmission du concert.

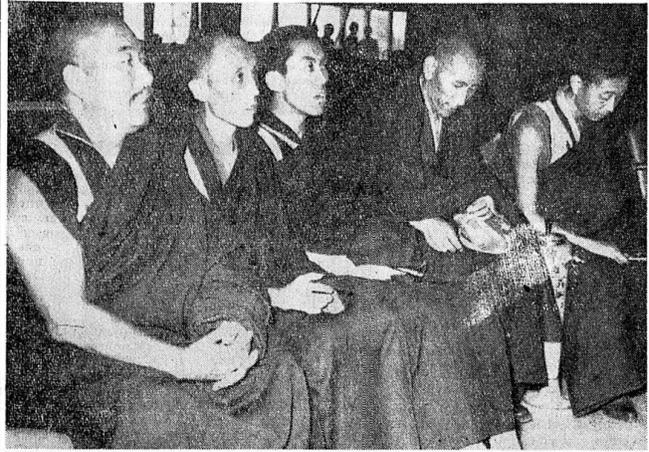
A première vue, les « Danses concertantes » de Stravinsky, que l'auteur composa en 1941, au début de son installation aux Etats-Unis, n'ont rien de commun avec Mozart. Et pourtant, dans ces pages « néo-classiques » ne retrouvons-nous pas le même souci de concision, la même fantaisie, la même transparence de la sonorité?

La splendide interprétation de V. Desarzens et de l'O.C.L. devait souligner l'incroyable richesse de timbres, l'aspect éminemment « plastique » de cette partition conçue comme un ballet sans argument précis, ou se succèdent les épisodes heurtés (Marche-introduction) capricieux (Pas d'action) tendres ou burlesques (Thème varié). Tout cela émaillé de nombreux et spirituels entrecroisements solistes: flûte, clarinette ou trombone.

Une très belle soirée... malgré le froid, l'orage et le retour sous une pluie battante! Il est vrai qu'on commence à avoir l'habitude.

L. de MV

Ils vivront avec leurs frères en exil



ZURICH (ATS). — Arrivant d'Inde, cinq lamas tibétains ont débarqué à Zurich-Kloten. Ils trouveront accueil au centre communautaire tibétain de Rikon, dans la vallée de la Tessin, dans le canton de Zurich, dans l'un des dix homes que la Croix-Rouge suisse et l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse ont installés et exploitent à l'intention des 365 réfugiés tibétains venant d'Inde et du Né-

pal qui ont reçu accueil dans notre pays. Les cinq lamas nouvellement arrivés seront attachés à l'institut monastique tibétain dont la création, due à une initiative privée, est prévue à Rikon. En attendant que cet institut soit mis en fonction, les lamas tout en se préparant à leur future mission, vivront avec le groupe de Tibétains de Rikon. (Téléphoto AP).

Le commerce extérieur du tabac en 1966

Selon la statistique suisse du commerce extérieur, les importations de tabac et de produits du tabac se sont élevées, en 1966, à 138,1 millions de francs (165,3 millions en 1965), ce qui correspond à un recul de 27,2 millions de francs (20 % environ). Les exportations, en revanche, n'ont diminué que de 5,5 millions de francs (ou 3,4 % de leur volume de 1965) et atteignaient encore 168 millions de francs (174 millions en 1965).

Si l'on considère les diverses catégories de produits, on note un net recul des importations de tabac destiné à la fabrication des cigarettes. Le chiffre de 1966 est inférieur de 25,1 millions à celui de l'année précédente, ce qui n'est pas étonnant, si l'on sait que la fabrication de cigarettes en Suisse a régressé de 18 % en 1966, à la suite de la hausse des prix. Les importations globales de tabac pour la cigarette ont atteint la valeur de 103 millions de francs environ. Les Etats-Unis y ont participé pour 63 %, suivis de la Grèce, avec 12 %, de la Turquie, avec 7 % environ, de la Rhodésie, avec 4 %, et de quelque 35 autres Etats.

Les importations de tabac brut à la fabrication de cigares et de tabac pour la pipe n'ont pas accusé de modifications sensibles. Les Etats-Unis, l'Indonésie et le Brésil ont été, dans ce domaine, nos principaux fournisseurs.

Les importations de cigarettes ont subi un recul considérable. Elles sont tombées de 3,8 millions de francs en 1965 à 1,5 million en 1966. Les principaux fournisseurs ont été les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui ont couvert à peu près 90 % des importations suisses de cigarettes.

Bien que les exportations de cigarettes aient également baissé de 8,5 millions de francs (5,5 % environ), elles n'en sont pas moins demeurées le pilier essentiel des exportations suisses de tabac et de produits de tabac. Leur valeur s'est élevée à 155 millions de francs, ce qui représente 92 % de la valeur globale d'exportations. L'Italie est le principal client de la Suisse, puisqu'elle absorbe 83 % de nos exportations. Les autres preneurs importants sont la Suède, avec 4,7 %, l'Allemagne fédérale, avec 4 %, et la France avec 3 %.

T. P.

Hélicoptères militaires à Belpmoos



IMPRESSIONNANT. — L'un des hélicoptères géants. (Photo P.R.Z.)

Des représentants de la CTA, de l'office fédéral de l'air, de la garde aérienne de sauvetage ainsi que de nombreux autres intéressés dont, parmi eux, l'attaché militaire américain, ont été les témoins dernièrement d'une impressionnante démonstration de vol de deux hélicoptères géants, à l'aérodrome de Belpmoos.

Une maison américaine présentait un hélicoptère militaire du modèle Cobra. Cet engin de combat qui dispose de mitrailleuses incorporées est desservi par deux hommes d'équipage et peut transporter 28 fusées sol-air et des munitions pour 8000 coups. Sa vitesse maximum est de 350 kmh.

Quelque 530 hélicoptères de ce genre seront engagés au Viet-nam vers la fin de l'été. Ce Cobra Bell-Huey fut présenté pour

la première fois en Europe à l'occasion du Salon de l'aéronautique à Paris. On pourra le voir ensuite en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Italie, en Hollande et en Angleterre.

Puis ce fut la présentation de l'hélicoptère géant Jet Ranger du type Agusta-Bell 206 A. Son mode de construction aérodynamique, son exécution luxueuse et ses qualités de vol en font le modèle « Rolls-Royce » des hélicoptères. Sa vitesse maximum est supérieure à 200 km/h et son rayon d'action de quelque 600 km. Cet hélicoptère comportant cinq places est aussi bien adapté au transport des personnes et blessés que des marchandises et cela jusqu'à l'altitude de 4000 m. On trouve déjà 150 de ces hélicoptères en Europe dont deux immatriculés en Suisse qui seront sous peu stationnés à Belpmoos.

Bâle-Ville: les femmes votent pour la première fois et... s'abstiennent plus que les hommes

De notre correspondant de Bâle : Si les hommes étaient seuls à se prononcer sur l'initiative socialiste et syndicaliste sur le droit foncier, qu'ils repoussèrent d'extrême justesse par 12,542 voix contre 12,278, les Bâloises se rendaient pour la première fois aux urnes à l'occasion d'une triple votation cantonale. Dire qu'elles le firent avec

enthousiasme serait quelque peu exagéré, comme le montre le petit tableau suivant :

	Inscrits	Votants	En %
Hommes	66,676	25,425	38,13
Femmes	84,849	21,832	25,73
Total	151,525	47,257	31,19

Les trois projets cantonaux soumis au corps électoral étaient les suivants : a) construction d'une maison des sports (coût: 21 millions) à Saint-Jacques, acceptée par 26,793 voix contre 19,992. L'ampleur de l'opposition surprend d'autant plus, dans ce cas, que tous les partis soutenaient le projet à la seule exception des libéraux, qui n'avaient pas pris position. On en déduit que l'électeur-contribuable commence à s'inquiéter de la prolifération des grands et coûteux travaux ; b) correction de la rue Saint-Jacques (85 millions !), recommandée par tous les partis et adoptée par 34,531 voix contre 12,000 ; c) demande d'un crédit de 220,000 francs pour permettre à l'Etat de renseigner le public sur son plan général d'assainissement du trafic urbain, demande qui fut acceptée par 31,934 oui contre 14,177 non.

Remarquons en passant que la participation des électrices a été un peu moins basse dans les quartiers dits « bourgeois » que dans les autres... Il est vrai que la consultation tombait sur le « Bindelitag », le jour du grand départ en vacances, et que nombre de ménagères avaient assez à faire à remplir des valises sans se préoccuper encore de leurs nouveaux droits civiques. L.

Les malheurs de Globe-Air risquent de porter préjudice au Musée des beaux-arts de Bâle

De notre correspondant de Bâle :

Le Musée des beaux-arts de Bâle ne doit pas seulement sa réputation internationale à ses incomparables collections d'œuvres de Holbein et de Witz, mais encore à sa section des « modernes », où l'on trouve quelques toiles magistrales de Corot, Cézanne, Gauguin, van Gogh, Matisse et autres Picasso.

Le malheur est que nombre de ces toiles, parmi les plus belles, ne sont pas la propriété du musée, mais appartiennent à la Fondation Rudolf Staechelin, qui n'a fait que les lui prêter suivant la volonté du testateur. Et ce dernier, en homme prudent, avait mis une réserve de taille à son geste généreux : que la fondation puisse disposer librement de ses tableaux si ses descendants se trouvent aux prises avec de graves difficultés financières...

Or, le fils de Rudolf Staechelin se trouve fortement engagé dans la compagnie d'aviation Globe-Air, dont la situation est devenue des plus précaires à la suite du grave accident que l'on sait. Il a un besoin pressant d'argent liquide, que la fondation ne semble pouvoir trouver que dans la vente de ses tableaux... Un premier, « La Berceuse » de van Gogh, a déjà quitté la paroi du Musée des beaux-arts, et l'on assure que d'autres vont suivre. Sera-ce « Les Deux Frères » ou « Arlequin assis », de Picasso, « Naféa » de Gauguin, « Le Jardin de Daubigny » de van Gogh, d'autres encore ou toute la collection à la fois ?

Les Bâlois, justement fiers de leur musée, mettent leur dernier espoir dans un accord de la onzième heure entre la Fondation Rudolf Staechelin, l'Etat et les nombreux amis des arts que compte leur ville. L.

FOOTBALL La campagne des transferts s'est terminée dans le calme Lausanne s'est taillé la part du lion

La campagne des transferts a pris fin samedi à minuit. Dans les dernières heures, plusieurs tractations ont eu lieu, mais aucun fait important n'est survenu, si ce n'est le transfert de Grunig, de Young Boys à Saint-Gall.

Granges
ENTRAINEUR: Sturmer (nouveau).
ARRIVÉES: Sturmer (Granges).
DÉPART: Waelti (Bienne).

Young Boys
ENTRAINEUR: Merkle.
ARRIVÉES: Muller (Saint-Gall), Husler et Widmer (Lucerne), Kellas (Young Fellows), Grosser (Bayern Munich).

Lausanne
ENTRAINEUR: Vonlanthen (nouveau).
ARRIVÉES: Bosson (Sion), Blumer (Lugano), Hertig (Young Boys), Delay (La Chaux-de-Fonds), Hug et Ray (Renens).

Sion
ENTRAINEUR: Osojnak (nouveau).
ARRIVÉES: Wernle (Bienne), Savary

(Cantonal), Jacquet (Montreux), Maillard (Collombey).
DÉPARTS: Bosson (Lausanne), Stockbauer (Viège), Boll (Berne), F. Bruttin (Martigny), Bechon (Monthey).

Bienne
ENTRAINEUR: Peters (nouveau).
ARRIVÉES: Peters (Stuttgart), Serment (Xamax), Waelti (Granges), Rohrer (Xamax), Nussbaumer (Delémont), Gfeller (Grunstern), Zapico (Saint-Maurice).

Lusenti vendu à Lugano
Au cours d'une conférence de presse tenue récemment, les dirigeants du F.-C. Bienne ont fait le point de la situation au terme de la période des transferts.

Ad. G.

DÉPARTS: Stauble (Olten), Graf (Lyss), Wernle (Sion), Kehrl (arrête la compétition).

La Chaux-de-Fonds
ENTRAINEUR: Vincent (nouveau).
ARRIVÉES: Burri (Cantonal), Fankhauser (Bruhl), Clerc (Xamax), Joray (Moutier).

Grasshoppers
ENTRAINEUR: Skiba (nouveau).
ARRIVÉE: aucune.
DÉPARTS: Heusler (Zoug), Meili et Rognoni (Winterthur), Zigerlig (Muntlingen ou Winterthur), Leuzinger (Netzhalt).

Zurich
ENTRAINEUR: Mantula (nouveau).
ARRIVÉES: Winiger (Winterthur), Grob (Kusnacht).

Young Fellows
ENTRAINEUR: Boskov (nouveau).
ARRIVÉES: Schwick (Blue Stars), Kunz et Kaspar (Winterthur), Kistler (Baden), Feurer (Saint-Gall), Kaegi (Coire), Blunier (Nidau), Ditteli (Altorf), Born (Zurich).

Servette
ENTRAINEUR: Snella (nouveau).
ARRIVÉES: Potier (Angers), Bersier (Chénois), Dragon (Plan-les-Ouates).

Bellinzone
ENTRAINEUR: Pinter.
ARRIVÉES: Benke (Thoune), San Giorgio (Chiasso), Scalanczy (Yverdon), Capoferri (Castione).

Lugano
ENTRAINEUR: Maurer.
ARRIVÉES: Moscatelli (Bâle), Terruzzi, Schmid et Fiscalini (Locarno), Sulmoni (Balerna), Chiesa (Rapid Lugano), Hartung (Altstetten).

Bâle
ENTRAINEUR: Benthous.
ARRIVÉE: Ruffi (Winterthur).
DÉPARTS: Moscatelli (Lugano), Mazzola (Breite).

Lucerne
ENTRAINEUR: Wechselberger.
ARRIVÉES: Sutter et Tholen (La Chaux-de-Fonds), Naumann (Blue Stars), Richter (Sarrebuck).



ANDRÉ BOSSON. — Saura-t-il enfin conduire Lausanne au succès?

Xamax s'est singulièrement renforcé

En ligue B, d'après les formations alignées « sur le papier », trois clubs vont jouer les premiers rôles. Winterthur, malgré sa chute, ne tient nullement à demeurer en ligue longuement. Saint-Gall, qui a pu s'assurer les services de Grunig en dernière heure, va au-devant d'une belle année.

Xamax paraît décidé à frapper un grand coup. Il a réalisé la meilleure acquisition de la série avec l'Allemand Reisch, plusieurs fois international. En outre, les trois Lausannois Bonny, Fragnière et Stutz vont constituer un sérieux renfort pour les Neuchâtelois qui vont ainsi prendre rang dans le lot des favoris de la ligue B. Voici le tableau de ces transferts:

Xamax
ENTRAINEUR: Humpal.
ARRIVÉES: Reisch (Nuremberg), Stutz (Lucerne), Bonny et Fragnière (Lausanne), Schindler (La Neuveville), Eigenmann (Aarau), Pacini (Auda), Oppliger et Stauffer (Comète), Rub et Scheni (Fleurier), Monnier (Hauterive), J.-C. Facchinetti (La Chaux-de-Fonds), Schaefer (Fontainemelon), Baptista (Portugal).

Winterthur
ENTRAINEUR: Hussy.
ARRIVÉES: Konietzka (Munich 1860), Meili, Rognoni et Zigerlig (Grasshoppers), Frei (Zurich), Caravatti (Chiasso), Havenith (Lugano), Welter (Dessfeld).

Saint-Gall
ENTRAINEUR: Brodmann.
ARRIVÉES: Nussbaumer (Dornbirn), Renner (Nuremberg), Grunig (Young Boys), Brodmann (Zurich).

Bruhl
ENTRAINEUR: Rimek.
ARRIVÉES: Pasic (Yougoslavie), Monnard (Cantonal), Fassora (Lugano), Lorincz (Saint-Gall).

Urania
ENTRAINEUR: Châtelain.
ARRIVÉES: Amstad (Schaffhouse), Hotz (Minerva), Tallent (Lausanne), Richardonne (Vernier), De Blaireville (La Chaux-de-Fonds), Klaus (France), Olivier (Sion), Petrovic (Yougoslavie).

Aarau
ENTRAINEUR: Stehrenberger.
ARRIVÉES: Luthi (Blue Stars), Kucera (Budapest), Bauer (Bruhl).

Fribourg
ENTRAINEUR: Sommer.
ARRIVÉES: Schultheiss et Jungo (Young Boys), Grossrieder (Schmitten).

Berne
ENTRAINEUR: Meier.
ARRIVÉES: Vollmer (Granges), Boll (Sion), Kunzli (Young Boys), Steinmann (Muri).

Moutier
ENTRAINEUR: Knayer.
ARRIVÉES: Stojanovic (Yougoslavie), Cremona (Delémont).

Thoune
ENTRAINEUR: Schneider (nouveau).
ARRIVÉES: Hug et Schneider (Young Boys), Latour (Le Locle), Brennemann (Aarau).

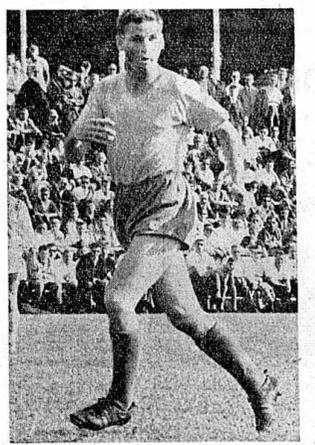
Baden
ENTRAINEUR: Reutlinger.
ARRIVÉES: Stiel (Aarau), Susstrunk (Schaffhouse).

Soleure
ENTRAINEUR: Kuhn.
ARRIVÉE: Thimm (Le Locle).

Wettingen
ENTRAINEUR: Tschui.
ARRIVÉE: Cornioley (Albisrieden).

Chiasso
ENTRAINEUR: Mezzardi, assisté de Riva IV.
ARRIVÉES: Scardeoni (Lecce), Beretta (Côme), Tschanz (Uster), Bizzozzero (Bellinzona).

Cantonal s'est légèrement affaibli



DEFOREL. — Si Morand peut lui faire retrouver sa forme, l'ex-Chaux-de-Fonmier sera un précieux renfort pour Cantonal.

En première ligue, les transactions ont été plus modestes. Cantonal semble s'être affaibli, puisque trois des titulaires de la saison dernière ne seront plus là. Burri (La Chaux-de-Fonds), Savary (Sion) et Monnard (Bruhl) vont s'efforcer de progresser dans des séries supérieures.

Le Locle n'a pas fait grand bruit et demeurera solide alors que Carouge a conclu beaucoup de transferts, mais on en ignore la valeur. Fontainemelon a réalisé des bonnes opérations et doit pouvoir réussir un championnat fort honorable.

Le Locle n'a pas fait grand bruit et demeurera solide alors que Carouge a conclu beaucoup de transferts, mais on en ignore la valeur. Fontainemelon a réalisé des bonnes opérations et doit pouvoir réussir un championnat fort honorable.

Le Locle n'a pas fait grand bruit et demeurera solide alors que Carouge a conclu beaucoup de transferts, mais on en ignore la valeur. Fontainemelon a réalisé des bonnes opérations et doit pouvoir réussir un championnat fort honorable.

Cantonal
ENTRAINEUR: Morand.
ARRIVÉES: Deforel, Brantschi (Stade Lausanne), Dubey et Zingaro (Vevey), Christen (Auvener), Simeoni (Fontainemelon).

Chénois
ENTRAINEUR: Jenin.
ARRIVÉES: Probst (France), Schumacher (Granges), Hauser (Zoug), Stampfli (Hauterive), Thionney (Forward), Annen (Campagnes).

Carouge
ENTRAINEUR: Meylan.
ARRIVÉES: Poulet (Servette), Grossen (C.A. Genève), Pfister (Thoune), Althaus (Servette), Lavorel (O. Yvonand).

Fontainemelon
ENTRAINEUR: Leschot (nouveau).
ARRIVÉES: Bonjour (La Neuveville), Hurri (Assens), Marotta (La Chaux-de-Fonds), Morand (Cantonal), Piemontesi (Hauterive), Ritschard (Cantonal), Turler (Floria).

Le Locle
ENTRAINEUR: Jaeger (nouveau).
ARRIVÉE: Etienne (Fontainemelon).
DÉPARTS: Thimm (Soleure), Latour (Thoune).

Martigny
ENTRAINEUR: Renko.
ARRIVÉES: Bruttin (Sion), Sikou (Ghana), Ruchet (Monthey).

Monthey
ENTRAINEUR: Stojaspal (nouveau).
ARRIVÉES: Martin (La Chaux-de-Fonds), Bechon (Sion), Dirac (Saint-Maurice).

Versois
ENTRAINEUR: Prod'hom.
ARRIVÉES: Nefin (Nyon), Baley (France), Seydoux (Gland), Cugier (Chénois), Wuthrich (International), Keller (Winterthur), Ziegler (Wil).

Yverdon
ENTRAINEUR: Rickens (nouveau).
ARRIVÉES: L. Tribolet et Rickens (Yverdon), Villanchet (Bonvillers), Bilancioni (Lausanne), Fasel (Estavayer), Hutter (Imbach).

Vevey
ENTRAINEUR: Luthy.
ARRIVÉES: Chambézat (Assens), Resin (Yverdon), Buret, Huguenin et Mingard (Lausanne), Fischlin (Payerne), Chezeaux (Forward).

Alle
ENTRAINEUR: Gygax (nouveau).
ARRIVÉES: Gygax (Bévilard), Meury (Delémont), Huguétil (Porrentruy), Muter (Tavannes), Menissier (Saint-Louis), Stebler (Lugnez), Schneider (Cornol).

Porrentruy
ENTRAINEUR: Garbani.
ARRIVÉES: Burgunder II (Alle), Claude (Bassecour), Pheulpin (Sochaux), Chèvre (Courtételle).

Saint-Imier
ENTRAINEUR: Donzé.
ARRIVÉES: Bagnoud (La Chaux-de-Fonds), Balmer (Floria), Grandjean (Bienne), Kurth (Laufen), Leuenberger (Cantonal), Doutz (Chalais), Zingg (Sonvilier), Vizziani (La Chaux-de-Fonds).

Campagnes
ENTRAINEUR: Formica (nouveau).
ARRIVÉES: Hostettler (vient du Canada), Raval et Cochet (Servette), Geissmann (C.A. Genève), Baumann, Batardon, Richard et Solioz (Carouge), Wyss (Schaffhouse), Boulenz (Crans), Demierre (Laconnex).

AVIRON Championnats suisses sur le Rotsee

Bonne tenue des Neuchâtelois

Après les brillantes régates internationales du Rotsee, les championnats suisses à l'aviron ont pris la relève sur le paisible lac lucernois.

L'année 1967 restera gravée dans la mémoire des organisateurs, car un record d'inscriptions a été atteint, obligeant les responsables à faire courir des éliminatoires le samedi déjà.

Le chroniqueur a déjà dû se rendre samedi après le dîner au Rotsee pour assister à un nombre invraisemblable de régates, le dimanche étant réservé exclusivement aux finales, la première débutant peu après 8 heures.

Première journée
Au cours des éliminatoires de l'élite, rien de spécial à signaler, les favoris se qualifiant pour les finales d'hier. Un petit mot pourtant en faveur des Romands, dont plusieurs participants se distinguent.

En deux sans barreur, les espoirs neuchâtelois Oswald - Wessner se qualifient pour la finale, en prenant la seconde place de leur série, après avoir fait un parcours à leur main.

En plus des championnats suisses à proprement parler, les jeunes rameurs âgés de 17 à 18 ans durent batailler ferme pour se qualifier pour les finales, car les premiers de chaque série auront l'honneur de représenter notre pays lors du championnat des cinq nations.

Alors que la première journée fut relativement « fade », les finales tirèrent ce qu'elles promettaient.

Temps magnifique pour ces finales qui promettaient d'être palpitantes et qui furent parfois aussi passionnantes que passionnées, les concurrents s'en donnant à cœur joie.

Les finales de l'élite commencèrent par une défaite surprenante des Bâlois du Blauweiss - Stansstad qui furent battus de plus de quatre secondes aux quatre sans barreur par un équipage mixte d'étudiants zuricois, dans les rangs duquel l'ex-Lausannois Schulte-Wermeling se distinguait particulièrement, permettant à son équipage de monter sur le podium d'honneur.

Par ailleurs, sensationnelle victoire du jeune Genevois Claude Wachsmuth, qui réussit en skiff junior à enlever la palme, après avoir déjà gagné son éliminatoire du samedi. A n'en pas douter, nous avons là un espoir de taille qu'il faudra suivre de près.

LIENS NEUCHÂTELOIS
Champions suisses depuis 3 ans déjà dans leur spécialité, Burgin - Studach n'urent pas à sortir de leur réserve pour battre leurs cinq adversaires, bien que les Neuchâtelois Wessner - Oswald, déjà deuxième en deux sans barreur, se soient défendus comme des lions, de même que le S.C. Zurich représenté par les skiffiers Ruckstuhl et Dubs. Grâce à un emballage final fulmineur, les hommes des Grasshoppers remportèrent une victoire attendue devant Zurich et Neuchâtel, ces derniers en tous points remarquables.

Final grandiose entre deux bateaux, dont les rameurs lutèrent jusqu'à épuisement total, l'entente Poly-Aviron Romand-Zurich - Blauweiss Bâle triomphant finalement de l'entente S.C. Lucerne - Riz. La différence entre les deux embar-

ceptions: une pointe de bateau. Digne fin d'un digne championnat.

C'est ainsi que se terminent deux jours riches en événements sportifs au cours desquels nous avons vu des régates passionnantes. Une mention spéciale encore aux jeunes équipes romandes qui ont laissé une excellente impression, les jeunes Bienneois se taillant la part du lion dans les courses qualificatives.

Eric EISNER

Résultats

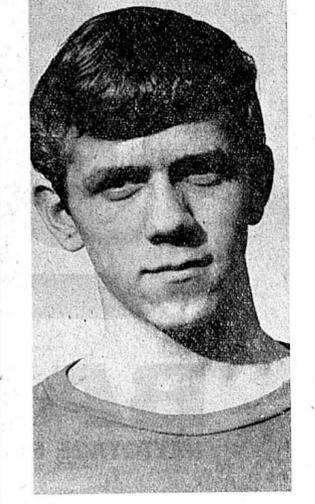
Skiff: 1. Martin Studach (Grasshoppers), 7'06"44; 2. Melchior Bueglin (Grasshoppers), 7'07"26; 3. Hans Ruckstuhl (S.C. Zurich), 7'15"09. — Deux sans barreur: 1. Ruessli-Zwimpfer (mixte: école industrielle Zurich/SC Lucerne), 7'03"36; 2. Oswald-Kaegi (SN Neuchâtel), 7'08"38; 3. von Graffenried-Schatzmann (RC Berne), 7'10"34. — Quatre avec barreur: 1. Mixte: poly Zurich/Aviron romand Zurich/Blauweiss Bâle/RC Zurich, 6'40"71; 2. Mixte: Blauweiss Bâle/SC Stansstad, 6'44"06; 3. Mixte: RC Thalwil/Blauweiss Bâle, 6'48"59. — Quatre yole de mer: 1. Nordiska Zurich, 7'27"68; 2. RC Soleure, 7'30"77; 3. SC Locarno, 7'38"68.

Deux avec barreur: 1. Schulte-Wermeling/Rentsch (mixte poly/aviron romand Zurich), 7'29"45; 2. Altenburger-Gobet (mixte Blauweiss Bâle/RC Schaffhouse), 7'29"12; 3. Waser-Waser (SC Stansstad), 7'34"89. — Quatre sans barreur: 1. Grasshoppers, 6'21"25; 2. Mixte: Ecole industrielle Zurich/SC Lucerne, 6'24"18; 3. Mixte: Blauweiss Bâle/SC Stansstad, 6'27"16.

Seniors « A », skiff: 1. Peter Baenninger (RC Erlenbach), 7'26"38; 2. Hans Kaegi (SC Waedenswil), 7'27"36; 3. Claude Wachsmuth (SN Genève), 7'33"01.

Double-skiff: 1. Bueglin-Studach (Grasshoppers), 6'38"08; 2. Ruckstuhl-Dubs (S.C. Zurich), 6'41"46; 3. Wessner-Oswald (SN Neuchâtel), 6'48"42. — Huit: 1. Entente Poly-Aviron Romand Zurich/RC Zurich/Blauweiss Bâle/Nordiska Zurich/Seelub Zurich, 5'58"48; 2. Entente Seelub Lucerne/Industrie Zurich, 5'58"71; 3. RC. Reuss Lucerne, 6'06"59. — Vétérans A, quatre yole de mer: 1. Seelub Horgen, 7'47"47; 2. Ruederei Bâle, 8'00"18.

Juniors: skiff: 1. Claude Wachsmuth (SN Genève), 5'34"67; 2. Ruedi Fuchs (RC Soleure), 5'43"13. — Deux avec barreur: 1. Fischer-Homberger (RC Schaffhouse), 5'44"78; 2. Briner-Staub (S.C. Zoug), 5'49"78. — Huit: 1. Mixte: SC Arbon/RC Aarburg, 4'36"44; 2. Mixte: Kusnacht/Staefa/Thalwil, 4'39"23. — Double-skiff: 1. Fuchs-Laeng (RC Soleure), 5'12"90; 2. Brunner-Rutishauser (SC Arbon), 5'13"09. — Deux sans barreur: 1. Grasshoppers, 5'13"52; 2. RC Schaffhouse, 5'15"06. — Quatre avec barreur: Seelub Bienne I, 5'54"03; 2. Seelub Lucerne I, 5'02"22.



BONNY. — La nouvelle recrue de Xamax va faire souffrir les défenses de ligue B.

Reisch accompagnera Xamax en Tchecoslovaquie

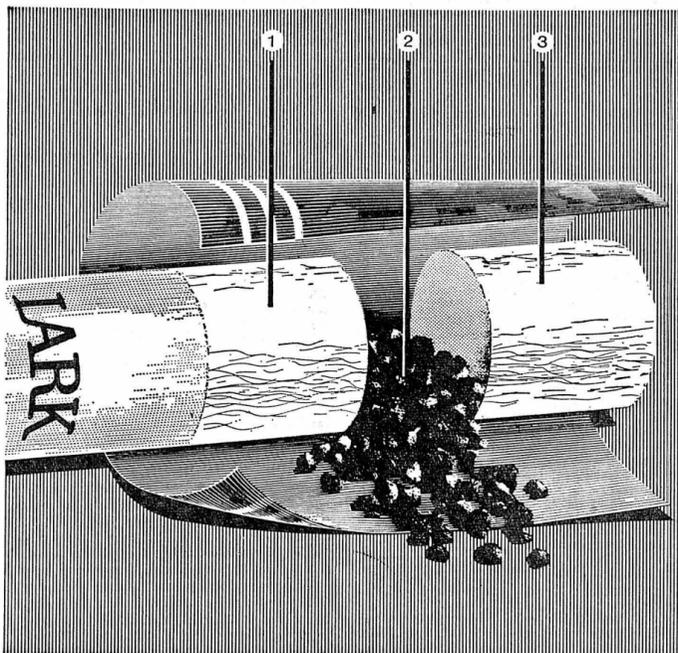
L'international allemand Reisch est arrivé à Neuchâtel, samedi en fin d'après-midi, il participera déjà à la tournée que Xamax entreprend dès le 21 juillet en Tchecoslovaquie.



un progrès décisif!

la seule cigarette américaine

à triple filtre Charcoal,



Nouveau en Suisse, unique au monde.

légère et haute en saveur

Le véritable filtre charcoal triple élément, aux granules de charbon activé, enrichit l'arôme de la cigarette LARK.

En éliminant tout ce qui pourrait nuire à la pureté de cet arôme, le triple filtre charcoal vous permet d'apprécier davantage encore la finesse et la légèreté de LARK.

LARK

la prestigieuse marque mondiale est
un produit Liggett & Myers Tobacco Co,
Richmond U.S.A.



NEW YORK

UNE ÉTONNANTE DÉCOUVERTE

Les Research Laboratories of Liggett & Myers communiquent :

La publication aux USA du fameux rapport Terry a occasionné de nombreuses répercussions. Il est cependant indéniable que ce rapport a été à la base d'une nouvelle orientation de la recherche dans le domaine du filtre à cigarette. Parmi les nombreux savants qui, stimulés par les conclusions du rapport Terry, se sont penchés avec acharnement sur ce problème complexe, le Dr Charles H. Keith eut le bonheur de voir ses efforts enfin couronnés de succès. Dans les immenses laboratoires de Liggett & Myers, à Durham, il ouvrait un nouveau chapitre du livre de la cigarette en mettant au point une étonnante découverte : le filtre LARK.

Réussite sans précédent

C'est dans la conception même de ce triple filtre Charcoal que réside le progrès sans précédent qui consacra immédiatement l'incontestable réussite de la cigarette LARK dès son apparition sur le marché américain. Réussite incontestable en effet puisque 11.000.000.000 (11 milliards) de LARK sont fumées annuellement aux USA. Réussite compréhensible puisque le triple filtre Charcoal LARK se distingue absolument de tout autre filtre conventionnel par l'originalité de sa conception, le soin apporté à sa fabrication et l'efficacité de son action. Les imitations que ce filtre ne man-

que pas de susciter contribuent elles-mêmes, par les comparaisons qu'elles permettent de faire, à accroître encore la confiance du public en l'authentique filtre LARK.

Un progrès décisif (audible et visible)

Pour réaliser combien le progrès LARK est décisif, il n'y a donc qu'à comparer le filtre LARK avec n'importe quel autre. Comment le profane peut-il faire cette comparaison? Très simplement, de deux façons.

En secouant la cigarette près de l'oreille, chacun entendra déjà le bruit produit par les granules de Charcoal activé. Pourquoi ce bruit? Parce que les granules LARK

peuvent se mouvoir librement aux moindres mouvements imprimés à la cigarette. Les granules LARK sont donc constamment dans la position où leur effet est optimum.

En outre il vaut la peine d'inciser un filtre LARK dans le sens de la longueur. On découvre alors, entre deux filtres non teintés, une chambre imperméable à l'air dans laquelle se meuvent les innombrables granules de Charcoal activé.

Nouveau record

Le triple filtre Charcoal constitue un nouveau record de la recherche scientifique; en effet, les travaux du Dr Charles H. Keith ont démontré que les granules de Charcoal activé ont un pouvoir de rétention maximum lorsque aucune adjonction de corps étrangers ne vient nuire à leur efficacité et contrarier leur effet. Il fut donc nécessaire, afin d'obtenir cette indispensable pureté, de mettre au point un procédé spécial pour activer le Charcoal. Ce procédé LARK breveté (U. S. PAT. PEND) permet ainsi l'élimination de tout élément nuisible à la pureté de l'arôme de la cigarette.

En outre, la granulation elle-même a également fait l'objet d'un brevet LARK, car elle joue un rôle essentiel

dans le filtrage. Une granulation exacte, constante et différenciée est donc garantie par ce brevet.

Succès complet

Les recherches du Dr Charles H. Keith ont donc abouti à un succès complet qui permet ainsi à LARK d'être une cigarette d'une extraordinaire légèreté sans que le goût de son incomparable arôme en soit altéré ou perturbé.

Tous les amateurs de bonnes cigarettes qui ont déjà fait l'essai de LARK ont constaté qu'il s'agissait effectivement d'une américaine qui se distinguait nettement des autres et ont compris pourquoi une page nouvelle dans l'histoire de la cigarette venait de se tourner. Aussi peut-on particulièrement se réjouir du fait que LARK, la prestigieuse marque mondiale de Liggett & Myers, Tobacco Co, Richmond, USA, soit, depuis peu de temps, fabriquée en Suisse sous licence. Cette fabrication assure la parfaite authenticité tant du triple filtre Charcoal qui est importé directement des USA que du mélange qui confère à LARK son goût léger et haut en saveur. Ce sont là des avantages certains que le fumeur sait apprécier à sa juste valeur et qui expliquent déjà le succès de LARK en Suisse.

CYCLISME Après s'être reposé à Sète, le Tour de France est arrivé hier à Toulouse Les favoris se sont réservés avant les Pyrénées Grâce à Wolfshohl, l'Allemagne a fêté sa première victoire d'étape

A la veille de la grande étape des Pyrénées, les coureurs du Tour de France ont observé une prudente réserve entre Sète et Toulouse. Cette étape trop ensoleillée n'aura eu aucune influence sur le classement général. La victoire de l'Allemand Wolfshohl revêt un intérêt anecdotique. Elle met en lumière un garçon qui eut son heure de gloire.

Wolfshohl, ancien vainqueur du Tour d'Espagne, se signalait ces temps avant tout par de spectaculaires effondrements. Courant à l'énergie, demandant beaucoup à sa frêle carcasse, le compatriote de Rudi Altig ne joue plus qu'un rôle épisodique dans le concert international.

Efter, au 116ème km, puis Wolfshohl, suivi de Riotta, quatre kilomètres plus loin, essayent en vain de se détacher. Il fait chaud sur la route du tour et la «chasse à la canette» a de nombreux adeptes. Après Viviers-les-Montagnes, on note toutefois plusieurs démarrages. C'est d'abord Gines Garcia qui tente de se dédager au 148ème km, puis, sur un démarrage de Dalla Bona, quatre kilomètres après, six coureurs occupent le commandement un court moment. Ce sont Dalla Bona, Delberghe, Marin, Polidori, Haast et Portaliuppi. Seul ce dernier insiste. Il est rejoint par Jacquemin, puis par Foucher, Godefroot, Stabinski, Zilverberg et Schutz. Mais le peloton revient au 160ème km.

Classement par points : 1. Reybreck (Diables) 111 p.; 2. Janssen (Ho) 102; 3. Riotta (Fr) 81; 4. Karstens (Ho) 80; 5. Vandenberghe (Be) 78. Classement par équipes à l'étape : 1. Hollande (Zilverberg, Janssen, de Roo) 19 h 29' 37", 16 p.; 2. Allemagne (Wolfshohl, Wilde, Junkermann) même temps, 73 p.; 3. Diables Rouges (Swerts, Jacquemin, van Schil) 19 h 31' 51". Puis : 7. Suisse-Luxembourg (Schleck, Pfeningger, Binggeli).



PRÈS DU BUT. — L'échappée a été payante pour Wolfshohl (à droite) et le Hollandais Zilverberg qui ne pourra pas battre l'Allemand sur la ligne d'arrivée.

(Téléphoto AP)

Apathie générale des Suisses

Ferdj Kubler, à l'instar d'Oscar Plattner, tenait des propos acerbes au vélodrome de Toulouse. L'apathie de ses coureurs avait été affligeante tout au long de cette étape Sète-Toulouse. Jamais un coureur à croix blanche ne prit la moindre initiative. Les seuls efforts qu'ils daignèrent accomplir ce furent pour chasser la canette...

Classement officiel de la 4ème étape, Béziers - Toulouse (184 km) : 1. Guyot (Fr) 4 h 40' 01"; (avec bonif. 4 h 39' 41"); 2. Wagtmans (Ho), même temps (avec bonif. 4 h 39' 51"); 3. Bianco (It), même temps (avec bonif. 4 h 39' 56"); 4. Hava (Tch); 5. Pintens (Be); 6. Samyn (Fr); 7. Calvacanti (It); 8. Bilic (You), même temps; 9. Pecchiolan (It) 4 h 40' 14"; 10. Gomez (Esp); 11. Holst (Ho); 12. Vrijdas (Be), même temps. Puis : 34. Peter Atzli (S); 37. Robert Reusser (S); 42. Hugo Lier (S), même temps; 56. Kurt Rub (S), 4 h 49' 01"; 63. Henry Regamey (S); 64. Martin Birrer (S); 70. Paul Kechli (S), même temps; 76. Daniel Biolley (S), 4 h 52' 37".

NOUVEAU MAILLOT JAUNE AU TOUR DE L'AVENIR Les Suisses trop inattentifs

Courue sous un soleil brillant, la quatrième étape du Tour de l'Avenir, Béziers - Toulouse (184 km), a été remportée par le Français Guyot, qui a battu au sprint neuf hommes échappés avec lui à quelques kilomètres de l'arrivée.

trouve alors en tête une trentaine de coureurs qui possèdent une minute d'avance sur le groupe du maillot jaune, l'italien Giaccone.

Classement par équipes à l'étape : 1. Conté (It) 11 h 43' 37"; 2. den Hertog (Ho), à 4"; 3. Wagtmans (Ho), à 25"; 4. Guimard (Fr), à 1' 07"; 5. Pintens (Be) à 2' 49"; 6. Pecchiolan (It), à 3' 03"; 7. Bilic (You), à 3' 06"; 8. Guyot (Fr), à 3' 18"; 9. Weckx (Be), à 3' 58"; 10. Bianco (It) à 3' 59". Puis : 30. Atzli (S), à 8' 38"; 40. Lier (S), à 12' 32"; 46. Kechli (S), à 14' 31"; 59. Reusser (S) à 20' 02"; 60. Regamey (S), à 21' 39"; 62. Biolley (S), à 21' 49"; 74. Rub (S), à 32' 28"; 76. Birrer (S), à 33' 28".



Aux championnats suisses Vingt-deux coureurs sont déjà inscrits. Vraisemblablement, vingt-deux coureurs seront au départ, le 30 juillet à Schaffhouse, un championnat suisse professionnel sur route. La course se déroulera sur 12 tours de 17 km, soit sur une distance totale de 204 km.

Classement de la 15ème étape, Sète - Toulouse (230 km 500) : 1. Wolfshohl (Al), 6 h 28' 23" (avec bonification 6 h 28' 03"); 2. Zilverberg (Ho) même temps (6 h 28' 13"); 3. Lemeyer (Fr) 6 h 30' 37" (6 h 30' 32"); 4. Vandenberghe (Be); 5. Grain (Coqs); 6. Janssen (Ho); 7. Durante (It) 8. De Roo (Ho); 9. Basso (Primavera); 10. Sweetts (Diables). Puis : 15. Schleck (S-Lux); 18. Pfeningger (S). 42. Binggeli (S-Lux) 51. Schutz (S-Lux); 58. Spuhler (S-Lux); 75. Ruegg (S-Lux); 86. Vifian (S-Lux); 88. Brand (S-Lux); 90. Blanc (S-Lux), tous même temps.

Classement général : 1. Pingeon (Fr) 88 h 46' 27"; 2. Letort (Fr) à 4' 05"; 3. Jimenez (Esp) à 5' 00"; 4. Balmamion (Primavera) à 5' 48"; 5. Giondi (It), à 6' 15"; 6. Aimar (Fr) à 7' 00"; 7. Janssen (Ho), à 8' 39"; 8. Closter (Diables), à 13' 20"; 9. Huysmans (Be) à 13' 42"; 10. Puschel (Al), à 14' 47". Puis : 17. Schutz (Lux) à 17' 18"; 21. Ruegg (S) à 20' 43"; 36. Schleck (Lux) à 27' 54"; 65. Binggeli (S), à 45' 46"; 68. Pfeningger



INSTANT SOLENNEL. — L'italien Conti vient d'endosser le maillot jaune du Tour de l'Avenir à l'issue de l'étape de Toulouse.

(Photo Interpresse)

L'OPINION D'UN MÉDECIN : Seul un athlète d'exception peut courir le Tour sans se doper !...

« Il existe peut-être un ou deux athlètes-phénomènes capables d'accomplir les 4870 km du Tour de France à la moyenne générale de 37 km/h et ce avec un entraînement physique rigoureux et une diététique rationnelle. Tous les autres sont obligés à se surpasser artificiellement... »

Les organisateurs du Tour de France ont publié le communiqué suivant : « DOSSIER SIMPSON. — La direction de la course communique : « Les fonctionnaires de la police judiciaire de Marseille ont poursuivi leurs investigations dans la nuit de vendredi à samedi et samedi matin. Ils ont entendu successivement les soigneurs Jose Vidal, Auguste Naessens et Rudi van der Weide et le directeur de l'équipe de Grande-Bretagne, Alec Taylor. »

gneurs ne devraient pas entreprendre de traitements sans contrôle médical. Auguste Naessens, l'un des trois soigneurs longuement interrogés par les enquêteurs, a déclaré : « Je n'ai rien à me reprocher, ce que soit aujourd'hui ou hier. Il y a des années que j'exerce ce métier et jamais je ne suis sorti d'une stricte ligne de conduite. Il est regrettable que des médicaments prohibés aient été trouvés dans ma valise. C'est absolument faux. »

FOOTBALL Les Russes en forme A Tbilissi, en match aller du groupe 3 du championnat d'Europe des nations, l'URSS a battu la Grèce par 4-0 (0-0). Le classement du groupe 3 est désormais le suivant : 1. URSS 2-4; 2. Grèce 3-3; 3. Finlande 3-2; 4. Autriche 2-1.

GYMNASTIQUE Deux concurrents suisses à Tokio Réduction des cadres nationaux Les cadres de l'équipe suisse olympique ont été réduits de 19 à 15 unités. Ils comprennent les gymnastes suivants : Roland Hurzelt (Lucerne), Urs Illi (Zurich), Hans Ettlin (Berne), Max Bruhwiler (Zurich), Peter Rohner (Sainte-Marguerite), Meinard Berchtold (Wettingen), Paul Muller (Ebikon), Ernest Lengweiler (Lausanne), Edwin Greutmann (Regensdorf), Peter Alesch (Coire), Walter Haxli (Lausanne), Urs Straumann (Lostorf), Ermin Plattner (Lucerne), Rolf Kuratle (Schwanden) et Konrad Gresch (Lucerne).

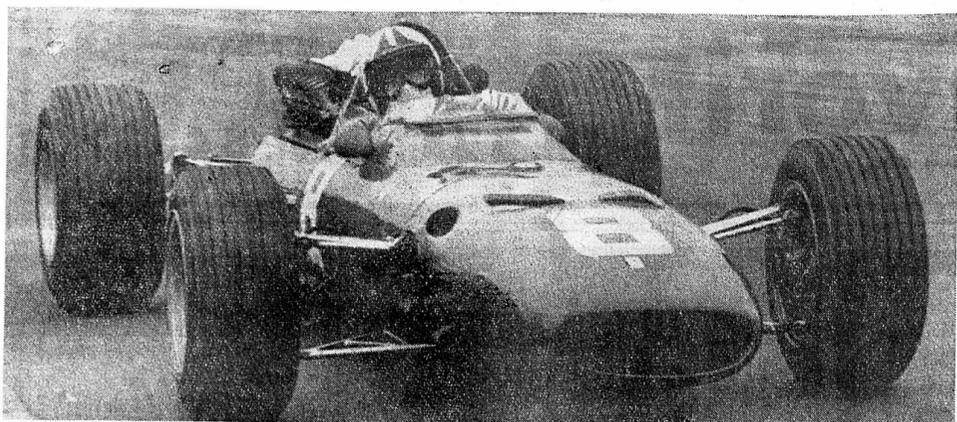
TENNIS Finale européenne de la coupe Davis L'Espagne bat facilement l'URSS

A Barcelone, en finale du groupe A de la zone européenne de la coupe Davis, l'Espagne a battu l'URSS par 4-1. Dans la troisième manche, qui allait être décisive, Manuel Santana a battu Alexandre Metreveli par 6-0 6-3 6-3, résultat éloquent autant que mérité. C'est une véritable leçon de tennis que l'Espagne a donné au numéro 1 soviétique, devant 10,000 spectateurs. Face à un adversaire chaque fois dépassé par la variété, l'inspiration et la précision de son jeu, Santana a livré une des plus brillantes parties de sa carrière. Son service, qui a gagné en puissance, ses « passing shot » au cordeau sur les montées au filet de Metreveli, ses lobs et ses amorties ont été autant de points gagnants qui ont laissé le Soviétique impuissant.

finale interzones de la coupe Davis 1967, cette rencontre devant se jouer en Espagne. Tournoi de Villars : La dernière journée du tournoi international de Villars a été dominée par les joueurs sud-américains et asiatiques. En finale du simple messieurs, le jeune Chilien Patricio Cornejo, No 2 de son pays, a battu l'italien Giuseppe Merlo en trois sets, après avoir été désorienté durant la première manche par les coups subtils de son adversaire. Le simple dames est revenu à l'Argentine Mabel Vrancovic alors que les jeunes Japonais Koura et Mori se sont adonnés le double aux dépens des Suisses Sturza et Verren.

ATHLÉTISME Avant Europe - Etat-Unis Sélection à Wuppertal La composition définitive de l'équipe d'Europe qui rencontrera les Etats-Unis au Canada ne sera arrêtée qu'aujourd'hui à Dusseldorf lors d'une réunion des entraîneurs des huit fédérations nationales intéressées. Voici les résultats des dernières épreuves de sélection qui ont eu lieu à Wuppertal : 100 m : 1. Mantik (Pol) 10"4; 2. Schmidke (All) 10"5; 3. Giannatagio (It) 10"5. 400 m : 1. Nallet (Fr) 46"7; 2. Roderfeldt (All) 47"; 3. Borowski (Pol) 47"2; 4. Balachowski (Pol) 47"2; 5. Trousil (Tch) 47"3. 200 m : 1. Bambeck (Fr) 20"7; 2. Werner (Pol) 21"; 3. Berger (Fr) 21"2; 4. Hirscht (All) 21"3; 5. Clerc (S) 21"3 6. Badenski (Pol) 21"4.

Advertisement for Black & White cigarettes, featuring a pack of cigarettes and a pipe. Text includes 'anglais classique', 'Blague de 40 gr. Fr. 1.90', and 'BLACK & WHITE FINEST QUALITY SMOKING MIXTURE'.



CHRIS AMON. — Il s'habitue à sa Ferrari et sa troisième place au Grand prix d'Angleterre peut être considérée comme une excellente performance.

AUTO Championnat du monde des conducteurs Nette suprématie des Lotus à Silverstone

C'est sur le circuit de l'aérodrome de Silverstone, long de 4 km 710, que s'est déroulé le Grand prix d'Angleterre, sixième épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des conducteurs. Tout au long de cette épreuve, les « Lotus » à moteur « Ford-Cosworth » ont affiché une nette suprématie, Jim Clark l'emportant finalement. Pourtant, ce n'était que la quatrième course à laquelle les nouveaux bolides de Colin Chapman s'alignaient au départ.

LA MÉCANIQUE

Il est maintenant prouvé que lorsque la mécanique tient, Graham Hill et Jim Clark ont à leur disposition une monoplace à la hauteur de leurs qualités de pilotes. Et si le « Major Thompson du volant » ne s'était vu contraint à l'abandon sur ennui de suspension, il est fort probable que deux « Lotus » figureraient en tête au classement final. Vivant une fois de plus sur leur robustesse et leur bonne puissance à bas régime, les « Brabham-Reeco » du constructeur-pilote australien figurent aux places d'honneur. Il faut souligner que sur les 386 km que

comportait la compétition, Dennis Hulme n'a concédé que treize secondes à Clark. Le fidèle lieutenant de « Maître Jack » aura eu au moins la satisfaction de signer le meilleur chrono au tour en 1'27", soit une moyenne de 194 km 88 dans l'heure.

PILOTE CONFIRMÉ

Pour sa part, Chris Amon s'habitue à sa « Ferrari », et sa troisième place doit être considérée comme un excellent résultat. Si la marque italienne disposait d'un pilote confirmé en formule 1... mais il est inutile d'épiloguer. Bien que très rapides, les « Eagle » américaines à moteur « Weslake », pilotées par le constructeur Dan Gurney et le petit Néo-Zélandais Bruce McLaren, se sont révélées encore fragiles. Il ne faut toutefois en aucun cas les sous-estimer et le « Big Dan » mettra certainement tout en œuvre pour confirmer avant la fin de la saison la victoire qu'il a décrochée en Belgique. Quant aux « Cooper-Maserati » et aux « BRM », elles accusent indiscutablement une certaine fatigue et un manque de maniabilité. Les bolides anglo-italiens ont dû se contenter d'un rôle de figurant, tandis que les monoplaces de la « British Motor Racine » se sont très vite retirées, celle de Mike Spence, en particulier, ayant pris feu peu après le départ.

nais voyait ses espoirs — assez réduits, il est vrai — s'évanouir, sa suspension et son moteur étant défectueux. L'an dernier déjà, Moser avait fait part de ses intentions de se lancer dans les épreuves de formule 1. Il semble donc que son projet soit bel et bien en voie de réalisation. Dans tous les cas, un premier pas, le plus important peut-être, est franchi.

Roland CHRISTEN

CLASSEMENT

Voici le classement du Grand prix de Grande-Bretagne :

1. Jim Clark (G-B), sur « Lotus-Ford », les 80 tours, soit 386 km, en 1 h 59'25"6 (189 km 280) ;
2. Dennis Hulme (N-Z), sur « Brabham-Reeco », 1 h 59'38"4 (188 km 940) ;
3. Chris Amon (N-Z), sur « Ferrari », 1 h 59'42"2 ;
4. Jack Brabham (Aus), sur « Brabham-Reeco », 1 h 59'47"4 ;
5. Pedro Rodriguez (Mex), sur « Cooper-Maserati », 2 h 00'09"6 ;
6. John Surtees (G-B), sur « Honda », à deux tours ;
7. Chris Irwin (G-B), sur « BRM », à trois tours ;
8. David Hobbs (G-B), sur « BRM » ;
9. Alan Rees (G-B), sur « Cooper-Maserati », à quatre tours ;
10. Guy Ligier (Fr), sur « Brabham-Reeco ».

CLASSEMENT

DU CHAMPIONNAT DU MONDE

1. Dennis Hulme (N-Z), 28 points ;
2. Brabham (Aus) et Clark (G-B), 19 ;
3. Chris Amon (N-Z), 15 ;
4. Pedro Rodriguez (Mex), 14 ;
5. Stewart (G-B), 10 ;
6. Gurney (E-U), 9 ;
7. Love (Rho) et Hill (G-B), 6 ;
8. Surtees (G-B), 5 ;
9. McLaren (N-Z), Rindt (Aut), Spence (G-B) et Joseph Siffert (S), 3 ;
10. Parkes (G-B), Anderson (G-B) et Irwin (G-B), 2 ;
11. Scariotti (It), 1.

ATHLÉTISME Meta Antenen sans adversaires

A Winterthur, la Schaffhouseuse Meta Antenen a facilement remporté son troisième titre de championne suisse du pentathlon. Avec un total de 4571, elle n'a manqué son propre record suisse que de 38 points. Elle a cependant égalé son record national du 80 m haies en 10"9. Elle avait établi ce record le 4 juin dernier, à Sofia. Avec

Meta Antenen, la Bâloise Annelies Maier a été la seule des concurrentes en lice à dépasser les 4000 points.

RÉSULTATS

1. Meta Antenen (Schaffhouse) 4571 p. 80 m haies en 10"9, record suisse égalé, 5 m 92 en longueur, 9 m 80 au poids, 1 m 60 en hauteur, 25"4 au 200 m) ; 2. Annelies Maier (Bâle) 4047 p. (13"4, 5,50, 9,59, 1,60,

26"1) ; 3. Myrtha Heilig (Zurich) 3880 p. (12"6, 4,77, 11,35, 1,45, 26"7) ; 4. Catherine Jaccottet (Berne) 3793 p. ; 5. Gerda Maise (Bâle) 3596 p.

Meilleures performances par épreuves : 80 m haies : Meta Antenen 10"9. Longueur : Meta Antenen 5,92. Poids : Heilig 11,35. Hauteur : Antenen et Maier 1,60. 200 m : Antenen 25"4.

NATATION

Record d'Europe battu par la France

A Paris, au stade Georges Valléry, lors de la dernière journée des rencontres opposant la France à l'Allemagne et à l'Italie, les Français Mosconi, Rousseau, Gruener et Luyce ont battu le record d'Europe du relais 4 x 200 m nage libre en 7' 58"6. L'ancien record appartenait depuis le 24 août 1966 à l'URSS, qui, à Utrecht, avait réalisé 8' 00"2. Quant au record du monde il est détenu par les États-Unis avec 7' 52"1. La France a remporté les deux rencontres : 99-57 devant l'Allemagne et 104-57 devant l'Italie.

Voici les résultats de la troisième journée : 200 m papillon : 1. Palumbo (It), 2' 13"9 ; 2. Fossati (It), 2' 14"6 ; 3. Lotter (Al), 2' 18"1. — 200 m dos : 1. Vicente (Fr), 2' 15"8 (record national) ; 2. del Campo (It), 2' 16"5 (record national) ; 3. Chino (It), 2' 18"7. — 200 m brasse : 1. de Herdt (Fr), 2' 36"5 ; 2. Betz (Al), 2' 36"7 ; 3. Donners (Al), 2' 38"9. — 200 m nage libre : 1. Fassnacht (Al), 2' 03"9 ; 2. Moreau (Fr), 2' 05"8 ; 3. Borraici (It), 2' 06"7. — 4 x 200 m nage libre : 1. France, 7' 58"6 (record d'Europe) ; 2. Allemagne, 8' 27"2 ; 3. Italie, 8' 29"4.

Record d'Europe égalé à Londres

A Londres, dans le cadre des championnats britanniques, qui se sont déroulés au stade de White City, l'Anglais John Boulter a égalé en 1' 47"3 le record d'Europe du 880 yards détenu par l'Allemand Franz-Josef Kemper. Le temps de Boulter égale aussi le record international britannique, établi par l'Australien Herb Elliott en 1958.

Les résultats : 440 yards : Graham (GB) 46"6. 100 yards : Kelly (GB) 9"9. 880 yards : Boulter (GB) 1' 47"3 (record d'Europe égalé) ; 2. Carroll (Ir) 1' 47"6 ; 3. Coalburn (EU) 1' 48". Un mile : 1. Greene (GB) 4' 00"6. 120 yards haies : 1. Otton (It) 14". Trois miles : 1. Clarke (Aus) 12' 59"6. 3000 m obstacles : 1. Herriott (GB) 8' 33"8. Hauteur : 1. Landsell (GB) 2 m 01. Perche : 1. Bull (GB) 4 m 57. Six miles : 1. Haase (Al-E) 27' 33"2. Triple saut : 1. Allsop (GB) 15 m 67. Disque : 1. Tancred (GB) 51 m 74. Marteau : 1. Burke (EU) 67 m 59.

Sélection suisse pour Duisbourg

Pour affronter l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, la Hongrie et la Bulgarie le week-end prochain en demi-finale de la coupe d'Europe des nations, à Duisbourg, l'équipe suisse, formée par la commission interfédérations, sera la suivante :

100 et 200 m : Philippe Clerc (Lausanne). — 400 m : René Salm (Zurich) ; 800 m : Hansueli Mumenthaler (Berne) ; 1500 m : Hansruedi Knill, (Saint-Gall) ; 5000 m : Walter Huss (Zurich) ; 10,000 m : Werner Dasseger (Aarau) 110 m haies : Werner Kuhn (Zurich) ; 400 m haies : Hansjörg Wirz (Lausanne) ; 3000 m obstacles : Hans Menet (Zurich) ; Hauteur : Michel Portmann (Genève) ; Longueur : Walter Zuberbuehler (Aarau) ; Triple saut : André Baentli (La Chaux-de-Fonds) ; Perche : Werner Duttweiler (Liestal) ; Poids : Edi Hubacher (Berne) ; Disque : Josef Baechli (Baden) ; Javelot : Urs von Wartburg (Olten) ; Marteau : Ernest Ammann (Zurich) ; 4 fois 100 m : Philippe Clerc (Lausanne), Reto Diezi (Zurich), Ruedi Oegerli (Aarau), Jules Jost (Zurich) et Markus Bieri (Aarau) ; 4 fois 400 m : Hanspeter Blum (Zurich), Niklaus Hass (Zurich), Marco Montalbetti (Bellinzona) et René Salm (Zurich).

Le chef de la délégation helvétique sera M. Jean Frauenlob (Genève).

Après avoir remporté l'épreuve en 1966 et 67 Ford renonce aux 24 heures du Mans

Ford ne participera pas l'an prochain aux 24 Heures du Mans, épreuve que l'usine américaine avait remportée en 1966 et 1967. La nouvelle a été officiellement annoncée à Détroit par un porte-parole de la marque qui a précisé que la décision de la compagnie était fondée sur le fait que Ford se plait traditionnellement à appliquer son effort dans des domaines de la compétition sans cesse différents. Le porte-parole a ajouté que la limitation à trois litres n'était pas la cause du forfait.

Commentant la décision de la marque américaine avant le départ du Grand prix de Grande-Bretagne, le Néo-Zélandais Dennis Hulme, deuxième au Mans au mois de juin, a déclaré : « C'est décevant, car Ford a démontré que ses voitures couraient magnifiquement sur le circuit du Mans. »

Quant à M. Jacques Loste, directeur de course des 24 Heures, il s'est contenté de dire : « Oui, ce serait dommage que Ford ne participe pas à cette épreuve. »

ALLÔ ! ALLÔ !

La Cité

SOLDE AVEC

DOUBLE RISTOURNE

MALGRÉ SES PRIX SENSASS

POUR MA COQUETTE POUR MOI

POUR MON BRISE-FER POUR LUI

DES SOLDES DOUBLEMENT AVANTAGEUX GRÂCE A LA DOUBLE RISTOURNE

AUTORISATION OFFICIELLE JUSQU'AU 24 JUILLET

Fermeture de vacances: le 24 juillet
Réouverture: le 7 août.

Merci à notre clientèle.
Bonnes vacances à tous.

Teinturerie
favorit
nettoyage à sec

Neuchâtel
15, rue des Brévards

Peseux-Neuchâtel
6, rue de Neuchâtel

Tél. 5 23 13 Tél. 8 45 27

LE CINÉMA
TÉL. 5 56 66 **PALACE**

Dès aujourd'hui à 20h30 pour 3 jours

LE FILM Anne Bäbi Jowäger



Wie Jakobli zu einer Frau kommt

nach dem Roman von
Jeremias Gotthelf

Margrit Winter
Annemarie Düringer
Ruedi Walter
Margrit Rainer
Peter Broglio
Kathrin Schmid
Peter Arens

l'œuvre humaine
qui gagne
tous les cœurs

regie Franz Schnyder Production NEUE FILM AG. in Zusammenarbeit mit der PRAESENS-FILM AG.

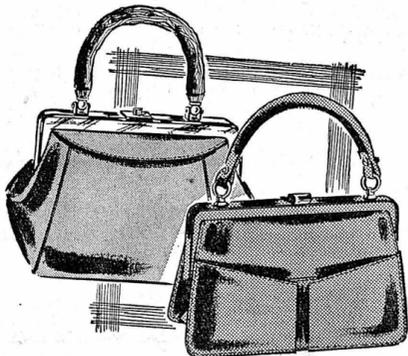
TOUS LES SOIRS
A 20 H 30

MERCREDI A 15 H.

VERSION ORIGINALE
SOUS-TITRES FRANÇAIS-ITALIEN

DÈS 12 ANS

Sacs de dame
soldés à prix très bas



en plastique à partir de **10.-**

BIEDERMANN

Maroquinier Neuchâtel

Pour vous dépenser
combien vous
faut-il:
500 ?
1000 ?
2000 fr.
rapidement et
sans formalités?
Alors envoyez ce
coupon à la
Banque de Prêts et
de Participations sa
11 rue Pichard
1003 Lausanne
Tél. (021) 22 52 77
Nom et prénom: _____

Adresse exacte: _____
FAN

PNEUS
neufs et regommés
à prix Migrol.
Occasions à partir
de 10 fr.
Echanges, reprises
Station-Service
Migros, Cernier.
Tél. 7 18 44.



Faites-lui
la surprise

Pour le même prix,
votre chère maman
aura sa permanen-
te bien plus jolie !

Jeunesse Coiffures

6 coiffeurs-visagistes spécialisés en coloration,
décoloration, soins

Ouvert sans interruption passage Saint-
Honoré 2, 1er étage, ascenseur. Tél. 5 31 33

Où aller
pour bien manger ?
au bar à café

« **LA CLOCHE** »

BUTTES Tél. 9 06 34
Petite restauration
Menu à la carte ou sur assiette
Spécialités du chef
Salle pour banquets
« PIZZA minute » dès 9 heures
FERME LE LUNDI



VENTE
de
COUPONS
Prix populaires

COCO
BOUCLÉ
MOQUETTE

E. GANS-RUEDIN

Grand-Rue 2-Croix-du-Marché
NEUCHÂTEL

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

**VÉHICULES À MOTEUR
ET ACCESSOIRES**

A vendre

Fiat 500 Jardinière

(station-wagon) expertisée, 50,000 km,
batterie et pneus neufs, occasion soignée,
prix intéressant. Tél. (038) 8 15 69.

Maculature

en vente au bureau
du journal
à vendre

A vendre
**Peugeot 404
S.L.**

injection 1963 intérieur cuir, radio,
67,000 km.
Tél. 4 19 21.

Auto-école Simca 1000

Double commande

Petite voiture - Parcage facile
J. Rindisbacher Tél. (038) 8 42 21

A vendre, magnifique occasion,

VOLVO 121 1966

complètement révisée. Prix intéressant.

Conditions de paiement

GARAGE ÉLITE

Agence officielle Alfa Romeo

Faubourg du Lac 29, Neuchâtel, tél. 5 05 61.
R. Knecht.

Vente - Service après-vente



Foi de mécanicien!

La meilleure des occasions
c'est toujours une

**PEUGEOT
404 403**

Beau choix de belles occasions garanties.
Demandez la liste détaillée, avec kilomètres et
prix, ou venez les voir et les essayer sans enga-
gement auprès de l'agent Peugeot depuis 1931.

SEGESSEMAN & FILS

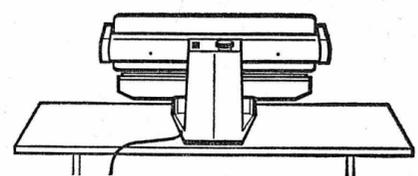
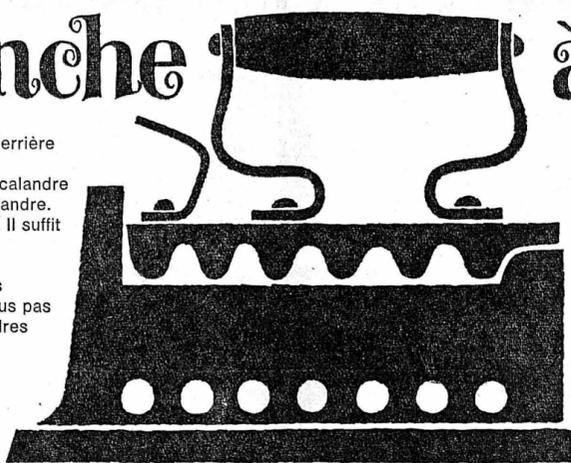
Garage du Littoral

NEUCHÂTEL, tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51
Début route des Falaises.

Ne vous fatiguez plus, derrière votre planche à repasser

SIEMENS

Combien de temps voulez-vous encore vous fatiguer à être debout derrière
votre planche à repasser? Repassez-donc assise!
Choisissez une calandre et si vous n'avez pas de place, prenez la calandre
que l'on pose sur la table; pour l'industrie, il existe une grande calandre.
Ces trois appareils sont excellents et repassent automatiquement. Il suffit
d'actionner la pédale avec le pied et guider la pièce à repasser et
c'est tout.
Vous repasserez ainsi, sans peine, toute votre lessive, les chemises
d'hommes aussi bien que les grandes pièces de lin. Ne pensez-vous pas
que cet achat unique en vaut la peine; unique parce que les calendres
SIEMENS gardent leur valeur pendant de nombreuses années.
Nous construisons des calendres depuis 40 ans et c'est la raison
de notre très grande expérience.
La qualité de nos machines ainsi que leur rendement restent
sans concurrence.
Vente par les magasins spécialisés.



Repasseuse de table Fr. 655.-

BON

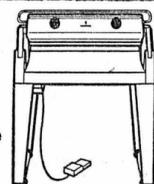
Demandez le prospectus détaillé. Notre adresse:
Siemens SA, 42, rue du Bugnon, 1020 Renens, tél. 021/34 96 31

Nom: _____

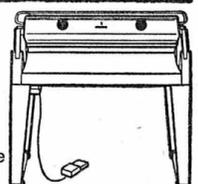
Rue: _____

Localité: _____

Repasseuse
de ménage
Fr. 965.-



Repasseuse
grand modèle
Fr. 1150.-



GENÈVE

Les médecins déterrent la hache de guerre

Ils ne soigneront plus leurs malades comme « assurés » mais comme patients privés

(sp) Les médecins genevois n'y vont pas avec le dos de la cuillère, dans le conflit qui les oppose à la fédération genevoise des caisses maladies, soutenue par le Conseil d'Etat.

Les médecins s'élèvent contre le tarif-cadre décrété par le gouvernement, et annoncent qu'ils ne soigneront plus leurs malades comme assurés mais comme patients privés. Ce qui revient à dire que les malades ne pourront plus se faire rembourser les prestations par les caisses maladies.

La situation devient empirique, comme on peut le constater. Mais la décision des médecins est conforme à la loi, qui prévoit qu'ils peuvent renoncer à soigner leurs patients comme assurés, mais qu'ils doivent à cet effet en faire la déclaration à l'autorité compétente, en l'occurrence le département cantonal de la prévoyance sociale et de la santé publique, à la tête duquel se trouve M. Donzé.

Cette déclaration, les médecins se sont empressés de la faire, et les lettres pleuvent au département. Que va-t-il se passer à la suite de cette décision des médecins? Et quelle sera l'attitude adoptée par les caisses maladies? Les médecins ne sont pas tenus de produire le relevé de leurs prestations. Une situation bien compliquée qui met M. Donzé dans ses petits souliers, puisque c'est au Conseil d'Etat de prendre à son tour une décision.

Un mort après la terrible embardée du Reposoir

(sp) M. Dominique Savaresse, 24 ans, imprimeur, passager de la voiture qui s'est écrasée contre un portail sur la route de Suisse, n'a pas survécu à ses blessures. Il est mort à l'hôpital cantonal de Genève. Les deux autres victimes de ce dramatique accident dû à un excès de vitesse et à l'inexpérience d'une jeune conductrice, sont toujours dans un état alarmant à l'hôpital de Genève. Rappelons qu'il s'agit de Milles Elisabeth Gonker, 20 ans, qui conduisait, et Maria-Louisa Stalling, Hollandaise.

Cambriolage à Genève-plage

(sp) Des malandrins se sont attaqués à Genève-plage et sont parvenus à s'introduire dans les locaux de la direction. Ils se disaient qu'en cette période de canicule la recette devait être bonne. Ils ne se trompaient pas. Mais ils ne surent venir à bout du coffre-fort et auront d'autant plus de dépit en apprenant (par les journaux) que celui-ci contenait une très forte somme. Une vraie petite fortune... dont on peut s'otomer qu'elle soit ainsi laissée presque à la disposition des malfaiteurs, nuitamment, car ce capital se serait bel et bien envolé si les cambrioleurs avaient été mieux équipés. Ils ont dû se contenter de 1200 francs en menu monnaie.

Le curieux chef de rayon de « La Placette » restera en prison

(sp) Werner G. a été placé sous mandat de dépôt pour escroquerie et gestion déloyale. Werner G., c'est ce curieux chef de rayon des futurs grands magasins de la rive droite, « La Placette », qui se fit fâcheusement remarquer en passant pour 50 millions de commandes de marchandises diverses à des maisons de la place, alors que de telles décisions n'étaient justement pas... « son rayon ».

Rappelons qu'il fut recherché et arrêté à son retour à Genève (car il s'était réfugié à l'étranger) sur plainte de la direction des grands magasins.

On n'est toujours pas au clair sur les motifs qui ont poussé Werner G. à agir de la sorte. Du moins la police reste-t-elle très discrète à ce propos.

L'homme aux fourrures volées libéré pour 500 fr.

(sp) Un quidam qui n'espérait pas s'en tirer à si bon compte c'est bien Freddy B., un personnage que l'on a trouvé en possession de quatre manteaux de fourrures provenant d'un vol et qui a prétendu les avoir obtenus en contre partie d'un « prêt » de 200 francs de la part d'un inconnu rencontré par hasard en gare de Cornavin. Or il s'agissait de fourrures de grand prix, provenant d'un cambriolage récent commis à Genève.

Malgré toute son invraisemblance, la version avancée par l'accusé — qui possédait pourtant un casier judiciaire éloquentement chargé — a été tenue pour parole d'Évangile. Freddy B. a donc été libéré par la chambre d'accusation moyennant la modeste caution de 500 francs. Le préavis du parquet était de 5000 francs.

CONFÉDÉRATION

Avion disparu: appel de l'Office fédéral de l'air

BERNE (ATS). — L'Office fédéral de l'air communique :

Un petit avion privé, monomoteur, qui avait l'intention, en partant de l'aérodrome de Birrfeld, de faire un vol au-dessus des Alpes, en empruntant la ligne Brunig-Grächen - Simplon - Birrfeld, n'est pas rentré et ne s'est pas posé sur un autre aérodrome. Il s'agit d'un monoplan à aile surbaissée de la couleur blanche avec des lignes rouges et le signe HB-OIM. A bord se trouvaient le pilote et deux passagers. L'appareil a décollé dimanche 16 juillet, à 14 heures, à Birrfeld. Depuis lors, on ne possède aucune trace de l'avion. Toute personne qui aurait fait des observations dans la zone du Brunig, dans les hautes Alpes bernoises ou dans la région du Simplon sont priées de bien vouloir téléphoner au No (031) 57 28 57 ou au poste de police le plus proche.

Enorme incendie à Lausanne dans un vaste entrepôt

Le montant des dégâts dépasse le million de francs Les enquêteurs ont conclu à une cause accidentelle

De notre correspondant :

Il était près de 3 h 45, samedi matin, lorsqu'un agent de Sécurité aperçut des flammes et de la fumée s'échappant du premier étage d'un immense entrepôt, rue de Sébeillon, à Lausanne.

Il donna aussitôt l'alarme aux pompiers, dont la caserne se trouve heureusement assez proche, à environ un demi-kilomètre plus haut, en se dirigeant vers le centre de la ville.

Le bâtiment était une immense construction de trois étages sur rez-de-chaussée, avec sous-sol. Construit dans les dernières années d'avant-guerre, il abritait jusqu'à il y a un an les stocks de produits alimentaires. Ugego, qui démantèlent ensuite à Bussigny dans un nouvel entrepôt ultramoderne inauguré ce printemps.

Le bâtiment fut alors repris par les grands magasins Innovation, qui en firent leur entrepôt.

Tous les produits alimentaires, les primeurs et autres denrées périssables se trouvent au sous-sol. Au rez-de-chaussée, il y a les garages, le chargement. Au premier étage, le mobilier; au deuxième, les textiles; enfin au troisième les articles de ménage. Le feu a pris dans la partie centre-est, dans des meubles, non loin, semble-t-il, d'un mur antifeu vertical divisant tous les étages, du sous-sol au faite. Il « bourronna » probablement assez longtemps avant d'éclater avec violence dans les premières heures de la journée, avant l'aube, emplissant tout l'étage d'une fumée très épaisse, qui s'échappa par les fenêtres éclatées sous la chaleur et se répandit aux étages supérieurs et tout le long du bâtiment en direction de l'ouest, alors que la partie située au-delà du mur antifeu, à l'est, demeurait intacte.

anglais, avaient été déchargés. L'eau fit le reste. Quant à la fumée, elle a endommagé, dans une mesure qui ne pourra être clairement établie que dans un ou deux jours, les quantités de textiles accumulés au deuxième étage et tout le matériel de ménage occupant le troisième, sans parler de divers bureaux, des ateliers de manutention, etc.

Un représentant de l'Innovation nous a précisé sur place que le montant des dommages dépasserait le million de francs. Mais il est absolument impossible, avant d'avoir fait l'inventaire des dégâts mobiliers et immobiliers, d'articuler un chiffre précis.

CAUSE ACCIDENTELLE Samedi, en fin d'après-midi, on apprenait que l'enquête concluait à une cause accidentelle: combustion spontanée d'une ma-

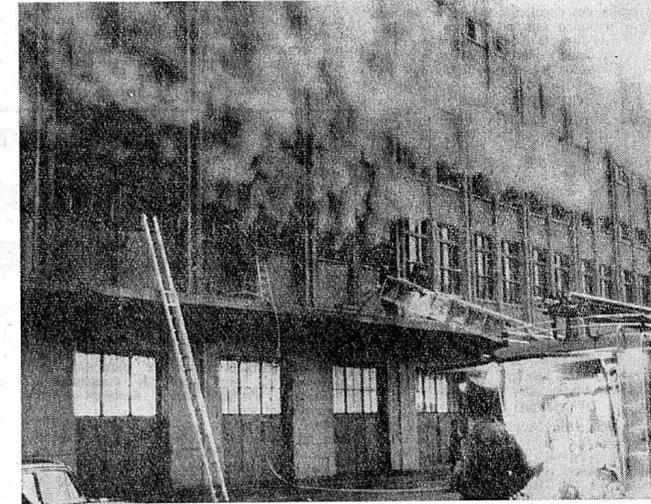
tière inflammable à l'étage des meubles. D'autre part, le montant des dégâts sera connu lundi. On parle cependant déjà d'un million et demi à 2 millions de francs.

INTERVENTION DIFFICILE

Pour terminer, félicitons les pompiers de leur persévérance: ils ont eu une rude tâche à lutter dans une fumée très dense, sans cesse surveillés d'ailleurs par un spécialiste des masques à circuit fermé, qui les appelait de temps à autre pour contrôler le bon fonctionnement.

L'incendie était maîtrisé aux environs de 10 heures. La fumée se dégagea encore assez longtemps. En fin de matinée, les enquêteurs purent entrer dans le bâtiment, très endommagé, et dont une dalle, entre le premier étage et le rez-de-chaussée s'était légèrement affaissée. C'est du reste aussi de ce côté-là — matériel entreposé mis à part — que les dégâts faits par la fumée et l'eau sont considérables.

Il est heureux que personne n'ait été blessé ou intoxiqué et l'on peut complimenter les hommes du poste permanent de leur travail efficace, cohérent et rapide. J.-C. J.



(A.S.L.)

Explosion dans un immeuble à Lausanne: trois blessés

Trois petits logements ont été dévastés

(c) Il était, hier, près de 18 heures, la journée finissait en beauté, calme, chaude, radieuse. Soudain, à Lausanne, chemin des Aubépines 7, une très forte explosion secoua un étage, le rez supérieur, divisé en trois petits logements contigus.

L'explosion s'était produite dans l'appartement du centre, celui de M. et Mme S. Vallon. Comment, pourquoi, on ne sait encore. Il pourrait s'agir d'un drame de la misère, tentative de suicide au gaz (d'après la forte odeur, en tout cas). Les séparations entre les trois appartements s'effondrèrent ou volèrent en éclats. Tout fut saigné, renversé, secoué comme par un tremblement de terre.

A notre arrivée sur les lieux, un désordre indescriptible régnait. Trois blessés avaient déjà été évacués au Centre cantonal à Mme Vallon, ses voisins de gauche, les époux G. Dey, concierges. Une flaque de sang était d'ailleurs visible sur le gravier, sous le balcon de M. et Mme Dey. Les persiennes étaient arrachées, les vitres brisées, les meubles fendus, renversés, les tentures arrachées, déchirées.

Projeté par-dessus son balcon

(c) Ajoutons que, par chance, au moment de la déflagration, les deux enfants de M. et Mme Dey se trouvaient dehors, en train de jouer, et, de ce fait, ne furent pas atteints. Aux dernières nouvelles, Mme Dey n'a été que très peu touchée. Son mari, d'après ce qu'une fillette encore tout émue nous a dit sur place, a été projeté par-dessus son balcon et a atterri sur le trottoir taché de sang. Il est blessé profondément à une jambe. Mme Vallon souffre d'une commotion. Mme Borel, heureusement pour elle, n'était pas dans son appartement. Elle était à proximité et se précipita chez elle pour constater les dégâts.

Embardée sur l'autoroute: quatre blessés

(sp) Sur la chaussée «Jura» de l'autoroute, entre Nyon et Chavaunes-de-Bogis, un grave accident de la circulation s'est produit samedi matin. Une auto argovienne pilotée par un Espagnol a fait une embardée pour une cause inconnue et a quitté la piste pour faire plusieurs tonneaux et s'immobiliser sur le toit, dans un camion. Le conducteur, sa femme et leurs deux enfants ont été grièvement blessés et hospitalisés à Nyon.

Grand succès de la 82^{me} Fête de sauvetage à Lutry

(sp) Une journée splendide, chaude, colorée dans toutes les rues de Lutry, a présidé à la quatre-vingt-deuxième édition des traditionnelles courses de canots de sauvetage du Léman, de l'assemblée franco-suisse, et des concours de soins aux noyés. La Société de sauvetage du Léman, bien qu'octogénaire, est plus jeune que jamais. La société a la fierté d'enregistrer l'inscription de 115 recrues. M. Claude Bonnard, chef du département de justice et police, assistait à cette fête et y prit un réel plaisir.

A l'assemblée assistaient également M. Arthur Bender, conseiller d'Etat valaisain, M. Auguste Coderey, syndic de Lutry, ancien président du Grand conseil, qui devait faire les honneurs, M. Samuel Chevalley, préfet de Lavaux, M. Lambert, adjoint au maire de Thonon, M. Meier, directeur de la C.G.N., et M. Clyde le « dieu du Léman », qui n'a évidemment pas besoin d'être présenté, « le plus Américain des Suisses », dit-on à table.

LES PRIX

Comme chaque année, les prix « techniques » ont été décernés aux sections les plus méritantes. Celui du colonel Huber, pour bonne administration, est allé, dans l'ordre, à Rolle, Morges, Yvoire et Versoix. Le prix Louis Roussy, pour bon entretien du matériel, a fait les sections des Versoix et du Bouveret premières ex aequo, Vevey Sentinelle troisième, Coppet quatrième, Saint-Gingolph cinquième. Le prix René Bartholoni, pour bon entraînement au sauvetage, est allé, respectivement à Ouchy, Morges, Versoix et Saint-Prex.

Début d'incendie sur la « Savoie »

Hier, dimanche, près de midi, le feu s'est déclaré à bord de la « Savoie » faisant route entre Morges et Saint-Prex. Ce bateau de la C.G.N., on s'en souvient, avait été récemment inauguré après sa remise à neuf. Le feu serait dû à une déféction technique. Il a été rapidement maîtrisé par l'équipage. Les 289 personnes qui se trouvaient à bord furent un peu émus, mais cela ne dura pas, fort heureusement. On les transbordait sur la « Suisse ».

VALAIS

Fauché par une auto

(c) Dimanche après-midi un grave accident s'est produit à l'entrée ouest de Sion alors qu'on s'apprêtait à donner le départ à la course cycliste qui devait conduire les concurrents dans les montagnes de Savèze. Soudain alors que deux hommes s'entraînaient à la hauteur du café de l'Aviation, une voiture hollandaise arrivait, pilotée par M. Jean Monster, de Dordesch, qui tenta de dépasser les deux coureurs. L'un fut fauché et violemment projeté au sol. Il s'agit de M. Vittorio Coassin, 16 ans, domicilié à Sion. Il a été hospitalisé à Sion dans un état grave.

Vague de cambriolages à Montana-Crans

(c) Nous avons signalé, l'autre jour, comment l'hôtel Etoile à Crans avait reçu la visite de cambrioleurs qui réussirent à vider le coffre et à emporter pour 20,000 fr. d'argent liquide et de bijoux. Un nouveau cambriolage est signalé à Montana-Crans. Des voleurs ont pénétré de nuit au bar « La Godille ». Les voleurs s'attaquèrent à la caisse qui heureusement était moins bien garnie que le coffre de l'Etoile. Une petite somme a été emportée. La police mène une enquête serrée, car plusieurs vols sont signalés ces temps à Montana-Crans.

Enfant happé par une auto

(c) Un accident s'est produit dimanche après-midi sur la route reliant Sion à Montana par Champlan. A hauteur de cette localité, une voiture conduite par M. Marc Hallenbarter quittait un chemin privé pour rejoindre la route principale. A ce moment un enfant de 11 ans, le petit Philippe Bellwald, déboucha d'un endroit où la visibilité était mauvaise. L'automobiliste ne l'aperçut que trop tard. L'enfant a été fauché par la machine alors qu'il descendait la route à trottinette. On l'a conduit à l'hôpital de Sion avec une jambe cassée et diverses plaies.

Décès du peintre Charles Wutrich

(c) Le peintre Charles Wutrich vient de décéder à l'hôpital de Martigny où on l'avait conduit il y a une semaine à la suite d'un malaise. L'artiste était né à Bex en juin 1875. Après ses études primaires, il gagna Genève où il entra comme apprenti chez un peintre décorateur. C'est là qu'il naquit sa vocation. Il s'y distingua bien vite par la création de toiles représentant des sujets religieux. Son apprentissage terminé, Wutrich gagna Grenoble puis séjourna dans plusieurs grandes villes d'Europe. On le trouve tour à tour à Nice, Turin, Paris ainsi qu'à Grasse et Dijon. Il travailla beaucoup à cette époque à la réalisation de fresques religieuses. En cours de carrière il fréquenta l'Académie Julian. C'est en 1920 qu'il vint s'établir à Martigny où il ouvrit un atelier. Wutrich séjourna par la suite également à Sion, Clarendon, New York, Lutry. Son œuvre est considérable. On admire dans ses paysages, portraits ou fresques religieuses la vigueur du coloris, l'harmonie des formes et une touchante sincérité.

Un bus dans un ravin

(c) Dimanche, entre 2 et 3 h du matin, un bus a fait une embardée sur la route d'Anniviers, non loin du village de Vissoie. La machine roulait de Sierre à Vissoie et était pilotée par M. Ulysse Theytaz, habitant la région. Le chauffeur manqua une courbe et roula dans un ravin faisant une chute de 30 m. M. Theytaz a été hospitalisé à Sierre.

Chronique de la RN 5

Quelles zones faut-il réserver ?

La construction de routes entraîne inévitablement des restrictions aux droits des propriétaires de terrains ou d'immeubles situés dans le secteur des voies de communication publiques à construire ou construites. Ces restrictions sont admissibles dans la mesure où elles ne constituent pas une sensible atteinte à la propriété; elles sont motivées par l'intérêt public.

posent tout particulièrement les personnes vivant ou travaillant dans le secteur constitué en zone réservée.

La zone réservée qui a été créée ne permettra pas, à elle seule, de résoudre de manière satisfaisante le problème de la traversée de Neuchâtel. Il est indispensable de préparer maintenant déjà l'étude d'une autoroute dont le tracé sera situé au-dessus de la ville. Un tel projet devrait être élaboré et il convient de créer maintenant une zone réservée au-dessus de la ville pour assurer les terrains nécessaires à la construction d'une autoroute du pied du Jura. A défaut, les travaux de construction qui pourraient être entrepris prochainement rendront plus difficile et plus onéreuse la future construction d'une artère de grand trafic au nord de Neuchâtel. Cette artère assurera le trafic de transit venant du Val-de-Travers, de la Vue-des-Alpes, de Boudry, d'Auvernier d'une part, des localités situées à l'est de Neuchâtel d'autre part.

La création de zones réservées a été judicieusement prévue par la loi fédérale sur les routes nationales. Pour satisfaire aux exigences de notre cité et pour que l'intérêt public soit sauvegardé, il est indispensable que Neuchâtel s'assure maintenant, avec le concours du département fédéral de l'intérieur, une zone réservée au-dessus de la ville. Il convient d'autre part de mener de front l'étude de l'amélioration de la traversée de Neuchâtel et l'étude de la construction d'une « tangente nord ». Les Neuchâtelois sont tous intéressés aux projets de constructions de routes importantes, quel que soit le secteur dans lequel ils vivent. Puisse-t-ils être très prochainement tenus au courant des solutions envisagées par les autorités.

Denise BERTHOUD

NOTE

La chronique de la RN 5 a rencontré un accueil chaleureux dans la population. Les nombreuses adhésions et preuves de sympathie démontrent que nous sommes dans la bonne voie.

En raison de la période des vacances, nous allons cependant interrompre cette chronique durant quelques semaines. Elle se poursuivra ensuite et nous serons heureux de publier tous les articles jugés d'intérêt général et défendant les principes à la base de notre Mouvement.

Nous remercions les très nombreux lecteurs de Neuchâtel et du dehors qui nous ont écrit et recommandés la signature du bulletin d'adhésion ci-dessous à tous ceux qui approuvent notre action.

J. KNOEPFLER, président.

Bulletin d'adhésion

(à adresser à Evole 104, 2000 Neuchâtel)

Je soussigné déclare adhérer au Mouvement populaire neuchâtelois contre la route nationale au bord du lac

M., Mme, Mlle _____

Rue _____

Localité _____

Signature : _____

Ecrire en lettres majuscules.

EN MATIÈRE FÉDÉRALE, la loi fédérale sur les routes nationales du 8 mars 1960 prévoit, en son article 14, que le département fédéral de l'intérieur peut, après avoir pris l'avis des cantons, CRÉER DES ZONES RÉSERVÉES, en vue d'assurer la libre disposition des terrains nécessaires à la construction des routes nationales. Là où les zones à réserver pour un projet de construction de route nationale peuvent être assurées par le droit cantonal, l'application de ce droit est réservée. Dans ces zones, aucune construction nouvelle et aucune transformation augmentant la valeur des bâtiments ne pourra être faite sans autorisation. De plus, conformément à l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur les routes nationales, du 24 mars 1964, on ne pourra, à l'intérieur des zones réservées, sans autorisation, procéder à des modifications importantes du terrain, telles qu'ouverture de gravière, décharge de matériaux, etc.

Les zones réservées pour la construction de routes nationales doivent, selon l'art. 17 de la loi fédérale, être SUPPRIMÉES dès la fixation définitive des alignements et AU PLUS TARD CINQ ANS après avoir été créées. Le département fédéral de l'intérieur est tenu de supprimer ces zones réservées avant ce terme s'il est établi que les variantes d'un tracé ne seront pas exécutées.

Quelle est la situation à Neuchâtel ? Du fait de l'étude du problème de la traversée de Neuchâtel, la ville est frappée depuis plusieurs années d'une interdiction de modifier l'état des lieux sur un secteur important, celui de l'axe est-ouest de la route actuelle longeant le lac. Cette interdiction immobilise pratiquement ce secteur. Elle cause des inconvénients sérieux notamment aux commerçants qui sont — au même titre que les commerçants établis dans d'autres secteurs — soucieux de pouvoir toujours mieux servir leur clientèle en apportant à leurs locaux des améliorations nécessaires pour les adapter aux exigences modernes ainsi qu'aux principes de l'hygiène actuelle.

Les habitants du secteur constitué en zone réservée attendent la suppression de l'interdiction de modifier ladite zone; cette suppression devrait intervenir à la fin de cette année. Intervendrait-elle réellement comme le prévoit la loi fédérale ? Les autorités auraient-elles la possibilité de recréer une zone réservée dans le même secteur, au cas où leurs études ne seraient pas suffisamment avancées ? Quelle base légale leur permettrait de le faire ? Autant de questions au sujet desquelles la population devrait être renseignée à très brève échéance. Autant de questions que se

Dernières dépêches de la nuit

Calme précaire sur le canal de Suez après les incidents de samedi Les observateurs des Nations unies ont pris position sous un déluge de fer et de feu

NATIONS UNIES (AP). — Le calme est revenu dimanche sur le canal de Suez où les premiers observateurs des Nations unies étaient arrivés samedi, à l'issue d'une nouvelle journée d'hostilités entre forces israéliennes et égyptiennes.

Devant la gravité des incidents qui se sont renouvelés sur un front de 125 km le long du canal, ainsi que sur le Jourdain, les Nations unies ont été amenées à décider un nouveau cessez-le-feu qui est entré en vigueur à 23 heures samedi. L'accord a été négocié par le général Odd Bull, représentant de M. Thant, à la suite d'une démarche de la délégation israélienne aux Nations unies.

Juste avant l'annonce du cessez-le-feu, la délégation égyptienne avait adressé de son côté une lettre au président du Conseil de sécurité, accusant Israël de chercher une reprise des hostilités.

Un premier groupe d'observateurs a pris position samedi sur le canal alors que des combats s'y déroulaient encore. Parmi ces observateurs, deux officiers français, les commandants A. Walle et R. Pailla. C'est à plat-vent, sous les explosions, les hurlements des réacteurs des « Mig » égyptiens, que les observateurs ont inauguré leur mission.

Au cours des derniers combats de samedi, Israël a annoncé que six avions égyptiens ont été abattus le long du canal, trois « Mig 21 », deux « Mig 17 » et un « Sokhoi 7 ». Le pilote du « Sokhoi » a été fait prisonnier.

paralysée par l'action des Etats-Unis, et que la bataille contre Israël doit se poursuivre afin que soient les résultats ou les sacrifices.

AUX NATIONS UNIES

Aux Nations unies, cependant, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, a décidé de retarder jusqu'à la semaine prochaine son départ pour Moscou, prévu à l'origine pour vendredi dernier.

On pense que le ministre soviétique reste à New-York pour encourager les efforts de dernière minute en vue de soumettre une résolution à l'assemblée générale qui demanderait le retrait des troupes israéliennes.

M. Arthur Goldberg, chef de la délégation américaine, a déclaré à l'issue d'un entretien de 40 minutes avec M. Thant qu'il était tout à fait d'accord pour rencontrer M. Gromyko.

NOUVEL AJOURNEMENT ?

Les Etats-Unis, a-t-il dit, souhaitent que l'assemblée générale adopte une résolution substantielle et sont prêts pour cela à collaborer avec d'autres pays.

L'acceptation d'une résolution sur le retrait des troupes israéliennes se heurte à la question d'un paragraphe qui demanderait aux Arabes de s'abstenir de toute action armée. Les Soviétiques sont opposés à un tel paragraphe. Si les nouveaux efforts des Latino-Américains pour trouver un texte acceptable par tous échouent, ce qui est jugé une probabilité — l'assemblée s'ajourne.

Le Caire : accord arabe

Les chefs des Etats arabes « progressistes », réunis au Caire, ont accepté une proposition du président soudanais Ismail el Azhari, en faveur d'une prochaine réunion à Khartoum des ministres arabes des affaires étrangères, déclare un communiqué publié dimanche soir à la réunion de clôture du « petit sommet » arabe.

Ce communiqué déclare d'autre part que les présidents d'Egypte, d'Algérie, d'Irak, de Syrie et du Soudan avaient défini une attitude commune contre « l'agression perpétrée contre les Arabes avec l'appui des forces impérialistes des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ».

Les cinq dirigeants arabes ont reconnu à l'unanimité qu'il était nécessaire de définir leurs relations avec les pays étrangers à la lumière de la conception et de l'attitude de ces derniers concernant l'agression.

Les présidents Nasser, Boumediene, Aref, Atassi et Azhari « se sont mis d'accord pour prendre les mesures efficaces qui s'imposent en vue d'effacer les traces de l'agression sioniste et impérialiste contre le peuple arabe », précise le communiqué.

Selon le «Quotidien du Peuple» Le président Liou Chao-chi a été renversé

TOKIO (AP). — Dans un éditorial marquant le premier anniversaire de la traversée du Yang-Tsé à la nage par Mao Tsé-toung, le « Quotidien du Peuple » a affirmé hier que les maïstes ont renversé le président Liou Chao-chi.

Il ne cite pas nommément le chef de l'Etat, mais parle seulement du « Khrouchtchev chinois ».

Le « Drapeau rouge », organe théorique du parti, avait déjà affirmé le 1er juillet que le président Liou avait été renversé.

Trois cent mille manifestants avaient défilé samedi dans les rues de Pékin, demandant le renversement du président Liou Chao-chi, pour la troisième journée consécutive.

Des ballons ont été lancés sur la place de Paix céleste, avec des banderoles proclamant : « Ecrasons la nouvelle résistance de Liou » et « Chassons Liou de Chung Nan-hai ».

Chung Nan-hai est la résidence des dirigeants du parti et du gouvernement. Selon un journal japonais, la manifestation de samedi est vraisemblablement le résultat de la nouvelle auto-critique du président Liou. Les Gardes-rouges seraient mécontents de cette auto-critique qui n'admettrait aucune des accusations politiques adressées au président.

Du lèche-vitrines à 150 ans...



Shirin Gasanov, un berger des régions montagneuses de l'Azerbaïdjan, a quitté pour la première fois ses montagnes natales pour se rendre dans une grande ville, Bakou en Occurrence. Tout cela n'aurait rien d'extraordinaire si Gasanov n'était pas âgé de 150 ans ! (C'est en tout cas l'âge qu'on lui donne là-bas...)

On le voit faire du « shopping » avec son arrière-petite-fille !

(Téléphoto AP)

Descentes de police dans des sièges de syndicats communistes à Hong-kong : plus de 500 suspects ont été arrêtés

HONG-KONG (AP). — La police et la troupe ont pris d'assaut les sièges de trois syndicats communistes hier après une nuit de violence, au cours de laquelle des terroristes ont poignardé trois policiers, commis des attentats à la bombe et allumé des incendies.

Un terroriste a été tué et six Chinois ont été blessés lorsque le service d'ordre ouvrit le feu sur la foule pour se dégager.

Les descentes de police aux sièges des syndicats situés respectivement à Kowloon et dans un faubourg industriel de Hong-kong ont permis l'arrestation de plus de 500 suspects.

Un incendie, qui, selon les habitants du voisinage, avait été précédé d'une explosion, a ravagé un immeuble de 18 étages à Kowloon.

DES ARMES

Dans la clinique d'un syndicat, les policiers ont découvert des caisses de pièces d'artifice dont les terroristes utilisent les charges de poudre pour en faire des bombes rudimentaires.

Parmi les armes saisies se trouvaient également des bombes incendiaires, des bombes à fragmentation de fabrication locale, de l'acide, des couteaux, des dagues, des pointes de lance, etc.

Des policiers locaux appuyés par des soldats britanniques et des gourkhas ont participé à ces descentes.

LES PRINCIPAUX CHEFS ARRÊTÉS

A la tombée de la nuit, des groupes de Chinois encadrés par des communistes ont sillonné la ville, brûlant des voitures, brisant des vitrines et attaquant la police.

Des patrouilles fortement armées ont circulé dans les quartiers chinois de la ville, à bord de véhicules blindés, tandis que des soldats britanniques et des gourkhas étaient en état d'alerte.

Selon les autorités, les raids d'hier ont permis d'appréhender les principaux chefs des organisations terroristes de la ville.

D'autre part, quelque 400 personnes se sont rassemblées à Wan Chi (île de Hong-kong) et y ont établi des barricades, mais elles se sont dispersées à l'arrivée de la police.

Alors que des centaines de réfugiés arrivent à Kinshasa Les mercenaires en fuite se seraient retirés dans la plantation appartenant à leur chef

KINSHASA (AP). — Les mercenaires blancs qui ont quitté Kinshasa jeudi dernier après avoir plongé le Congo pendant dix jours dans une confusion sanglante, se seraient réfugiés dans la plantation appartenant à leur chef, le commandant Schramm, d'origine belge, déclare-t-on de sources informées.

Les mercenaires se trouveraient à 500 km au sud-est de Kisangani, à une soixantaine de kilomètres de Pania.

Le commandant Jean Schramm avait travaillé pour Moïse Tchombé, lors de la sécession du Katanga et avait dirigé un commando de mercenaires lorsque Tchombé était devenu premier ministre en 1964. Schramm, déclare-t-on, serait venu au

Congo à l'âge de 15 ans et aurait payé sa propre bande de mercenaires pour protéger sa plantation « Obokote » dans la forêt tropicale.

Selon les observateurs, les mercenaires ont la possibilité soit de s'enfuir de la région en utilisant les terrains d'aviation des environs, aux pistes de sable et de gravier, soit de négocier avec le gouvernement congolais, soit enfin d'attendre que l'armée congolaise les traque.

L'armée congolaise qui se remet d'une orgie de pillage et de fusillades à Kisangani, ne poursuit pas les rebelles.

Selon les informations données par les réfugiés de Kisangani, les officiers ont tenté d'empêcher leurs troupes et les civils de piller les magasins et de pénétrer dans les maisons.

Une dizaine d'Européens au moins seraient morts depuis le moment où les mercenaires ont tenté de prendre la ville, le 5 juillet, jusqu'à leur départ le 12 juillet. Selon les réfugiés, une dizaine de mercenaires ont été tués lors de l'attaque contre l'armée congolaise.

Ailleurs, les troupes congolaises exécutées par les attaques des rebelles à Bukavu et les sympathisants des mercenaires à Lubumbashi, auraient tué au moins 16 autres civils, onze à Bukavu et cinq à Lubumbashi. Une douzaine d'autres seraient portés disparus.

L'exode des réfugiés de Kisangani a pris fin officiellement samedi soir, lorsque trois avions de transports américains « C-130 » et deux « C-46 » de la Croix-rouge ont amené 300 réfugiés à Kinshasa.

D'autre part, deux prêtres jésuites belges, venant de Kinshasa, ont déclaré samedi à Athènes que des centaines de blessés étaient évacués par avion des régions troubles mais ils ont démenti qu'il y ait eu des cas de cannibalisme.

Les milieux officiels à Kinshasa ont déclaré que les Européens se trouvent toujours à Kisangani (150.000 habitants), sauf ceux qui voulaient s'en aller.

Les trois avions congolais envoyés au Congo par les Etats-Unis continueront à effectuer des missions d'appui logistique, ont déclaré les autorités américaines.

Il n'y a eu aucune information indiquant que l'armée aérienne congolaise effectue des vols de reconnaissance contre les rebelles. Les Congolais hésiteraient à utiliser leurs pilotes, qui sont aussi des Blancs, contre les mercenaires.

Les effectifs des rebelles sont évalués en-

tre 50 à 80 mercenaires blancs et 200 à 800 soldats katangais.

L'AFFAIRE TCHOMBÉ

En ce qui concerne l'enlèvement de Moïse Tchombé, les bruits les plus divers continuent de courir. Selon un journal bruxellois, la C.I.A., l'agence centrale de renseignements américains, aurait organisé l'enlèvement.

Le journal katanga (Al Ahram) annonce de son côté qu'un tribunal révolutionnaire va juger l'ancien chef de la sécession katangaise.

Un journal de Johannesburg écrivait hier qu'un émissaire secret de Mme Rose Tschombé aurait offert un million de randis (sept millions de francs) à d'anciens mercenaires pour qu'il libèrent son mari.

COMMUNIQUÉS

Alors qu'Israël affirme que tous ses avions sont rentrés à leur base, Le Caire a annoncé que six avions israéliens avaient été abattus pendant la journée de samedi. A Ismailia, un hôtel, où se trouvaient les premiers arrivés des observateurs de l'ONU, aurait été touché par l'aviation israélienne, mais il n'y a pas de victimes.

Pour la première fois depuis la fin de la guerre, les avions égyptiens ont tenté de pénétrer dans le Sinaï, et pour la première fois également ils ont tenté d'attaquer les positions israéliennes.

Des incidents se sont produits aussi sur le Jourdain, où les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir ouvert le feu.

Les observateurs pensent que de part et d'autre on a peut-être essayé de grignoter du terrain avant l'arrivée des observateurs des Nations unies.

JUSQU'AU BOUT

Sur la scène du Moyen-Orient, deux faits à noter encore :

Le gouvernement jordanien de M. Saad Jumaa a remis officiellement samedi sa démission au roi Hussein afin que le souverain puisse former un gouvernement mieux adapté à la situation. Le roi a demandé à M. Jumaa et à ses ministres de rester en fonction jusqu'à ce qu'il prenne une décision.

D'autre part le « sommet révolutionnaire » arabe au Caire a décidé que des envoyés soudanais procéderaient à des consultations dans plusieurs capitales arabes, selon le journal « Al Ahram ».

On pense que ces émissaires se rendraient dans les pays à régime monarchique, Arabie saoudite, Koweït et Maroc pour tenter de renforcer la solidarité morale et matérielle des pays arabes. « Al Ahram » rapporte également que les dirigeants arabes réunis au Caire sont arrivés à la conclusion qu'il ne faut rien espérer de l'ONU.

Dans la mer Tyrrhénienne Un naufragé suisse retrouvé après 6 jours

CIVITAVECCHIA (ATS-REUTER). — M. Henri Toluzzi, 45 ans, de nationalité suisse, photographe, a été sauvé après avoir vécu six jours en naufragé dans la mer Tyrrhénienne, entre l'Italie et la Corse.

Le 9 juillet, il avait pris la mer avec son yacht « Safari » de onze mètres de long, à Fimicino, près de Rome, afin de se rendre dans un port plus au nord. Mais le moteur est tombé en panne et après une explosion, le « Safari » coula. Le Suisse put se sauver grâce à une planche qui lui servit en quelque sorte de radeau, puis il se mit à rationner ses vivres et l'eau. Des recherches furent entreprises, mais elles furent vaines, car on était allé trop au nord. Deux industriels italiens, pratiquant la pêche sous-marine, découvrirent enfin le naufragé et le tirèrent à bord.

M. Toluzzi travaille pour le service de TV de la compagnie américaine « National Broadcasting company ».

Vingt-trois ans après le massacre Pas de pardon pour le bourreau nazi

BOLOGNE (AFP). — Les parents des victimes et les rescapés du « massacre de Marzabotto », petit village italien situé près de Bologne, ont refusé hier de pardonner à l'ancien commandant « SS » Walter Reder détenu à la prison de Gaete près de Naples, où il purge une peine de prison à vie, pour avoir fait exécuter en 1944, par représailles, environ 2000 habitants de Marzabotto, dont plusieurs femmes et enfants.

Les Français auraient perdu une bombe «A»!

AUCKLAND (AP). — Un Britannique, qui prétend être un déserteur de la légion étrangère française, a affirmé hier que les techniciens français ont perdu le 18 juin une bombe atomique dans le Pacifique et qu'elle « flotte probablement quelque part ».

L'homme est Donald Taylor, 27 ans, qui est arrivé jeudi à Auckland à bord du « Southern cross », venant de Tahiti. Il a été arrêté par les autorités néo-zélandaises pour entrée dans le pays sans permis. Taylor déclare qu'il a été envoyé en 1963 dans le Pacifique pour la construction des bases françaises, et qu'il a participé aux sept expériences nucléaires françaises dans les atolls de Mururoa et de Fangatafa où il avait pour tâche de récupérer les instruments.

Il affirme que le 18 juin, une bombe qui était accrochée à un ballon à hydrogène a été perdue. L'amarre a lâché à la suite d'un changement soudain du vent et la bombe a été perdue, dit-il.

« Elle devait être utilisée deux jours plus tard, mais n'avait pas de détonateur. Elle flotte probablement quelque part dans le Pacifique »...

Du remaniement ministériel au referendum... ou à la démission ! Quelle solution choisira De Gaulle pour mettre de l'ordre dans la majorité ?

De Gaulle prépare « quelque chose » pour la rentrée d'octobre. Dans les milieux politiques parisiens, on en est persuadé, mais les avis diffèrent sur ce « quelque chose » !

Il est en tout cas certain que la situation actuelle ne peut plus se prolonger. La majorité gaulliste est exiguë, indisciplinée, la rébellion ouverte menace aussi bien chez les Giscardiens que dans l'U.N.R. ; l'opinion publique déjà choquée par le recours aux

crer un poste de vice-président de la République, par exemple, pour rassurer les fidèles sur la permanence du régime « après De Gaulle » !

4.— Mettre au pas la majorité en la mettant en contradiction avec l'électorat. Ceci ne pourrait se faire qu'au moyen également d'un référendum, mais il faudrait qu'il porte sur un des problèmes, qui provoquent l'indiscipline, la « grogne et la rogne » dans le camp « gaulliste » sur la politique à l'égard des Etats-Unis ou des pays socialistes, sur la politique économique ou sociale.

5.— Le « plébiscite » présidentiel. C'est la solution ultime, la plus audacieuse mais probablement, en cas de réussite, la plus efficace. De Gaulle, constatant que sa politique personnelle est en contradiction aussi bien avec les vœux de toute l'opposition qu'avec celles d'une partie de la majorité, en tire la conséquence « logique » et donne sa démission pour se représenter.

L'élection présidentielle devient alors un véritable plébiscite : les Français devraient lui donner tort ou raison.

UNE SIXIÈME SOLUTION

De ces cinq solutions, laquelle sera choisie par le général De Gaulle ? On l'igno-

re évidemment. La sixième ? qui serait le départ pour Colombey-les-deux-Eglises ?

Personne n'y croit depuis qu'il a remanié son « cabinet noir » et confié à ses membres le soin de lui préparer, pendant les vacances, un éventail d'études sur les conditions d'une éventuelle intervention présidentielle pour « remettre de l'ordre » dans la majorité et dans l'Assemblée, tâche dans laquelle M. Georges Pompidou, premier ministre et chef de la majorité, semble jusqu'ici avoir échoué.

Ce qui indique, semble-t-il, que le général ne considère pas le remplacement de Georges Pompidou par un Michel Debré, un Couve de Murville ou un Louis Joxe, voire un Edgar Faure, comme une « solution ».

J. Danes

Le général De Gaulle vogue vers le Canada

Le général et Mme De Gaulle ont quitté Paris samedi par avion, pour Brest, d'où ils se sont embarqués, à midi, sur le croiseur « Colbert », à destination des îles Saint-Pierre et Miquelon et du Canada. Le « Colbert » arrivera le 20 juillet à Saint-Pierre et Miquelon, où le général De Gaulle passera la journée. Sa visite officielle au Canada commencera à Québec.

Observateurs de l'ONU : déjà des ennuis...

TEL-AVIV (AP). — Les Nations unies ont informé Israël, hier, que les observateurs ne pourront pas commencer à exercer leurs fonctions sur le canal de Suez comme prévu tant que la position de l'Egypte en la matière n'aura pas été « clarifiée ».

Un communiqué officiel publié hier soir déclare :

Le général Odd Bull a informé le ministre de la défense Moshe Dayan qu'il ne pourra pas actuellement faire fonctionner les observateurs de l'ONU sur le canal de Suez tant qu'il n'aura pas reçu une clarification sur la position de l'Egypte concernant le travail des observateurs.

Ce communiqué n'a pas été autrement expliqué.

Une équipe d'observateurs a fait hier une première reconnaissance sur la rive orientale du canal. Ils étaient censés prendre officiellement leurs fonctions, à midi.

SUITE

LES IDÉES ET LES FAITS

Abondance de biens

Hélas, la langue de la logique n'est pas celle de l'économie, surtout lorsqu'il s'agit du lait. Tout est si compliqué, dans ce domaine, que l'on arrive bientôt au bout de son latin. La preuve ? Elle vient d'être administrée.

Depuis 1960, soit dès que M. Wahlen eut pris, pour peu de temps, la direction du département fédéral de l'économie publique, la Suisse a livré, au titre de l'aide internationale aux peuples sous-alimentés, certaines quantités de lait en poudre. En 1965, elle a ainsi mis à disposition de diverses organisations charitables, en premier lieu l'UNICEF (fonds des Nations unies pour l'enfance) et l'UNRWRA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine) un peu plus de 800 tonnes de lait en poudre, d'une valeur de 4 millions de francs.

Mais que s'est-il passé ? Lorsqu'au début de l'an dernier, les Chambres furent invitées à voter un nouveau crédit global « pour la poursuite des œuvres d'entraide internationale de caractère humanitaire », les députés apprirent que la Suisse réduirait la fourniture de lait en poudre.

La raison de cette mesure, surprenante au premier abord, est simple toutefois : notre lait en poudre est d'un prix supérieur au double du prix en vigueur sur le marché mondial.

Dans ces conditions, l'UNICEF et l'UNRWRA ont exprimé le vœu que nous réduisions de moitié nos livraisons et que nous versions en argent la contre-valeur de ce que nous ne fournissions plus. Avec cette somme, chacune des deux organisations pouvait se procurer de la poudre de lait, deux fois moins chère que la nôtre. C'est ce qui amena le Conseil fédé-

ral à écrire, dans son message au parlement :

« On peut se demander s'il est encore judicieux de réserver aux organisations bénévoles des quantités de produits laitiers aussi élevées que par le passé. Nous sommes au contraire enclins à vous proposer de réduire progressivement la distribution de produits laitiers pour, le cas échéant, abandonner définitivement cette mesure dans quelques années. »

On le voit, l'entraide internationale n'échappe pas aux « impératifs commerciaux » et un peuple riche, parce qu'il a les moyens — apparemment du moins — de payer cher ses produits laitiers, doit s'arranger pour placer à grands frais les excédents partout, sauf là où le besoin est particulièrement criant.

Ce n'est pas là un des moindres paradoxes de notre temps.

Georges PERRIN

Dernière minute

Genève : inondation au Grand Théâtre

GENÈVE (ATS). — Hier soir, un électricien découvrait une importante inondation près de la scène du Grand Théâtre de Genève. Une main inconnue avait débranché une vanne et une lance s'était mise à gicler en direction du plafond. A terre, il y avait 8 centimètres d'eau. Celle-ci avait inondé des bureaux annexes, dévalé un escalier, traversé le plancher et des faux plafonds. Les pompiers appelés sur place procédèrent à des démolitions, et pompèrent l'eau jusque vers minuit. Les dégâts se chiffrent par milliers de francs. On pourrait se trouver en présence d'un acte de malveillance.

SUITE

SUITE Incidents raciaux

L'entrée en vigueur du couvre-feu se révéla sans effet. En dépit des voitures de police qui, à l'aide de haut-parleurs, demandaient à la population de rentrer chez elle et de ne pas rester aux fenêtres, les tirs isolés et les scènes de pillage se poursuivaient. Le gouverneur de l'Etat du New-Jersey décida alors de demander des renforts de gardes nationaux. Le tiers de Newark était en état de siège.

L'un des hôpitaux de la ville, où la plupart des victimes avaient été transportées, a subi une fusillade de dix minutes au moment de l'arrivée d'une ambulance de la police transportant deux victimes d'un incident sans rapport avec l'émeute.

Les gardes nationaux qui avaient reçu l'ordre de faire usage de leurs armes passèrent à la contre-attaque et aux premières heures de la journée, samedi, les coups de feu devenaient de plus en plus espacés. Un policier blanc et sept noirs avaient trouvé la mort au cours de la nuit tragique. Plusieurs centaines de personnes avaient été ar-

restés. On comptait alors plus de 500 blessés.

La pluie fine qui tomba à l'aube samedi sur la ville fit espérer aux autorités que le calme allait revenir. Les policiers traquèrent les quelques pillards qui saccageaient les magasins. A Springfield, la principale artère du quartier où ont éclaté les désordres, l'ordre semblait rétabli, le matin, et l'on n'attendait plus que des tirs sporadiques.

L'accalmie devait être de courte durée malgré la « croisade de la paix » organisée dans les quartiers dévastés de Newark, à laquelle participait M. James Meredith, dirigeant intégrationniste.

Trois cents intégrationnistes incitèrent leurs concitoyens à mettre fin à l'émeute. Pourtant, lorsque le couvre-feu est de nouveau entré en vigueur les violences reprirent et les rues crépitaient de coups de feu.

La garde nationale devait répliquer immédiatement, utilisant pour la première fois des mitrailleurs qui avaient été mis en batterie devant un ensemble d'habitations où se cachaient des tireurs.

LES POMPIERS, CIBLE DES ÉMEUTIERS

Les émeutiers devaient prendre pour cible également les pompiers qui luttèrent contre les incendies. Un capitaine de pompiers, père de six enfants a été tué.

Finalement à 4 h, hier matin, un calme relatif revint dans la ville. Mais, on comptait plusieurs centaines de blessés de plus.

A la même heure, le gouverneur du New-Jersey convoqua les journalistes et leur annonça sa décision de rétablir la légalité et l'ordre.

M. Hughes a précisé, d'autre part, qu'il allait demander la peine maximum contre les tireurs isolés, mais que les émeutiers qui livraient les tireurs bénéficieraient d'indulgence.

Après avoir souligné qu'il était entré en contact avec le ministre de la Justice, M. Ramsey Clark et la Cour suprême, pour que les tireurs soient jugés rapidement, il a reconnu que l'intervention de la garde nationale a vraisemblablement causé du ressentiment parmi la population.

Incidents raciaux

réussi à s'évader à la faveur de l'attaque. De source américaine, on précise que, malgré l'attaque dont elle a été victime et les dégâts causés à la piste d'envol, la base de Danang reste « opérationnelle ». Deux pistes parallèles existent en effet à Danang depuis peu.

A 10 KILOMÈTRES

Les unités du 7me régiment des fusiliers marins américains ont découvert six emplacements de tirs de roquettes d'où le Vietcong a lancé son attaque sur Danang.

Ces emplacements se trouvaient à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de la base.

Cette attaque est la troisième depuis le début de l'année.

Les deux précédentes avaient eu lieu le 27 février et le 15 mars. La première n'avait causé que de légers dégâts matériels, de même que la seconde. Il y avait eu sept blessés.

SUITE Viet-nam : attaque meurtrière

Les bâtiments où sont entreposés les stocks de bombes et de munitions de la base ont été très lourdement touchés.

Les pistes d'envol ont été également atteintes. Les dégâts sont estimés à 200 millions de francs.

Le communiqué américain précise que des dégâts plus légers ont été occasionnés aux bâtiments et à l'équipement disséminés sur toute la base.

Cinquante fusées, de cent vingt et cent quarante millimètres, tirées en une quarantaine de minutes se sont abattues sur la base à partir de minute vingt-cinq (locale).

Huit chasseurs bombardiers à réaction « Phantom » et trois avions cargos quadrimoteurs « C-130 Hercules » ont notamment été détruits et plus de dix autres « Phantom » endommagés. Tous les avions ont par ailleurs été touchés.

Le communiqué précise que des tirs de contre-batteries ont été déclenchés dès le début de l'attaque tandis que tout le secteur entourant la base était illuminé à l'aide de fusées éclairantes.

SUR UN CAMP DE PRISONNIERS...

Peu avant le début de l'attaque contre la base, une position gouvernementale proche, la petite ville de Habi an, chef-lieu de la province de Quang Nam, a été prise sous le feu des mortiers du Vietcong.

Une vingtaine d'obus et dix fusées sont tombées sur les installations et le camp de prisonniers de guerre de Habi an. Le surveillant de la prison et un policier gouvernemental ont été tués, tandis que cinq autres policiers étaient blessés.

Du côté de la population civile, ce harcèlement a fait un tué et 24 blessés.

On indique de source gouvernementale que plusieurs prisonniers

de contre-batteries ont été déclenchés dès le début de l'attaque tandis que tout le secteur entourant la base était illuminé à l'aide de fusées éclairantes.

SUR UN CAMP DE PRISONNIERS...

Peu avant le début de l'attaque contre la base, une position gouvernementale proche, la petite ville de Habi an, chef-lieu de la province de Quang Nam, a été prise sous le feu des mortiers du Vietcong.

Une vingtaine d'obus et dix fusées sont tombées sur les installations et le camp de prisonniers de guerre de Habi an. Le surveillant de la prison et un policier gouvernemental ont été tués, tandis que cinq autres policiers étaient blessés.

Du côté de la population civile, ce harcèlement a fait un tué et 24 blessés.

On indique de source gouvernementale que plusieurs prisonniers

réussi à s'évader à la faveur de l'attaque. De source américaine, on précise que, malgré l'attaque dont elle a été victime et les dégâts causés à la piste d'envol, la base de Danang reste « opérationnelle ». Deux pistes parallèles existent en effet à Danang depuis peu.

A 10 KILOMÈTRES

Les unités du 7me régiment des fusiliers marins américains ont découvert six emplacements de tirs de roquettes d'où le Vietcong a lancé son attaque sur Danang.

Ces emplacements se trouvaient à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de la base.

Cette attaque est la troisième depuis le début de l'année.

Les deux précédentes avaient eu lieu le 27 février et le 15 mars. La première n'avait causé que de légers dégâts matériels, de même que la seconde. Il y avait eu sept blessés.

SUITE